

**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



1988

1988

- * AMAZZONE, une marée noire de plus
 - un plan POLMAR toujours inadapté
 - la SEPNB mobilisée malgré elle
 - Aide déterminante au fonctionnement de la station L.P.O. de l'Ile Grande
 - Rapport fourni au CNPN / Ministère
- * la SEPNB crée un emploi de CONSEILLER ECOLOGIQUE
 - valoriser nos connaissances, proposer notre savoir faire.
- * la commune de TREMAOUEZAN (Finistère) signe la première charte " 1000 communes pour l'environnement "
- * pour les espaces protégés du réseau SEPNB c'est la fête :
 - Réserve de Goulien sur TF1 en septembre
 - sur FR3 en novembre
 - Réserve de Falguérec 12 pages dans AR MEN n° 17
 - Les biscuits LU ont choisi la réserve des rochers du Cragou pour leur publicité
 - Le label " réserve de la biosphère " pour l'Iroise
- * Les Comités départementaux du tourisme s'intéressent à nos actions et recherchent le partenariat la reconnaissance de l'action entreprise
- * Jumelage CTNC Cornwall / SEPNB Bretagne

. JUMELAGE CTNC Cornwall / SEPNB Bretagne

. La SEPNB invitée

en Belgique groupe Roselières (Harchies)
en Grande-Bretagne Groupe Grave (Pays de Galles)

. Les fruits de la recherche : 3 nouvelles orchidées
pour la Bretagne

1988, une action collective engagée
en faveur de l'environnement en BRETAGNE

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION, structure et fonctionnement	page 7
Le réseau des réserves de Bretagne	page 19
Une structure d'animation et de formation	page 31
Les rapports des animateurs	page 38
Animation scolaire dans les réserves	page 51
Tro Breiz	page 55
Expositions	page 61
Jumelage CTNC - SEPNE	page 67
Mercredis naturalistes de Brest	page 71
Le domaine de Bois-Joubert	page 73
Edition	page 79
Centres de documentation et photothèque	page 85
Connaître pour protéger	page 91
Actions en justice	page 99
Actions de protection de la nature	page 105
Communiqués de presse	page 111
La participation institutionnelle	page 133
Les rapports d'activités des sections	page 137
L'assemblée générale de Paimpol	page 195

L ASSOCIATION *structure et fonctionnement*

Les Quatre-Moulins

Départ en retraite à la SEPNB



Mme Manach en compagnie de MM. Maurice Le Démazet et Max Jonin, président et secrétaire général de l'association.

Réception sympathique jeudi soir, au siège de la SEPNB, pour le départ en retraite de Mme Manach, secrétaire permanente de l'association pendant 22 ans. M. Maurice Le Démazet, le président, a retracé la carrière de

secrétaire à l'Économie Bretonne, devenant secrétaire de la SEPNB en 1966. Mme Manach connaît toute l'histoire de l'association née il y a 30 ans, puisqu'elle l'a fait fonctionner dans différents lieux : à l'université, au Stangalard puis, pour terminer, aux flustre-

Moulins où elle fut d'ailleurs élève en primaire dans ce qui fut son dernier siège.

Avant le pot de l'amitié, ses amis lui remirent des cadeaux en lui souhaitant une heureuse retraite, à laquelle s'associe « Le Télégramme ».

LE TÉLÉGRAMME

Samedi 8, dimanche 9 octobre 1988

*Au revoir et merci, Mme Manach
et bonne retraite bien méritée*

LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

I SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 rue A. France

B.P. 32

29276 BRIST CEDEX

Tél. 98.49.07.18

Les bureaux sont ouverts

- du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H et
de 13 H à 17 H 30

- le vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H à 18 H 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

II SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

SECTION NORD-FINISTERE et groupe local "BEVA E GWITALMEZE"

185, rue Anatole France - B.P. 32 - 29276 BRIST

SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE (Pays Bigouden.)

Nelly Le Provost

3 rue de Silguy - 29000 QUIMPER

SECTION CONCARNEAU-TRÉGUNC

Charles LEROUX - Penderguc - 29218 TRÉGUNC

Tél : 99.97.62.48

PAYS DE MORLAIX

Mme MAOUT 16, route du Croissant 29210 MORLAIX

Tél : 98.72.02.96

DOUARNENEZ

Gilles COULLOMB, Kerhenri

Foullan sur Mer

Morbihan

SECTION VANNES/MORBIHAN (section départementale)

Sous-Sol F . 1 Cité radieuse - B.P. 209 -

56006 VANNES CEDEX

Tél : 97.40.92.95

SECTION LORIENT

Maison du Moustoir, rue du Prof. Mazé - 56100 LORIENT

Tél : 97.83.17.29

SECTION FLOERVEL

B.P. 47 - 56502 FLOERVEL

Tél : 97.93.60.25

Côtes-du-

Nord

SECTION PAYS DE GOELO

Mme BODAUT - B.P. 93 B - 22500 PAIMPOL

Groupe Local de LANNION-TREBEURDEN

Joël GUERIN - 29, résidence du Roux - 22300 LANNION

Tél : 96.48.32.28

Groupe Local de FREHEL

Paskall LE DOUEFF - FEP de PLEVENON - 22240 FREHEL

Tél : 96.41.43.37

Ille-et-

Vilaine

SECTION RENNES (section départementale)

Maison de la Consommation et de l'Environnement

48 Bd Magenta - 35000 RENNES

Tél : 40.29.36.50

Atlantique

SECTION NANTES (section départementale)
Maison des Associations - La Manu - 10 Bis Bd
Stalingrad
44000 NANTES
Tél : 40.29.36.50

SECTION SAINT NAZAIRE - Presqu'île Guérandais
Ecole Paul Minot
44500 LA BAULE

III LES ADHERENTS

- * Au 31.12.1988, la SEPNE comptait 2.111 membres
répartis en 1771 membres adhérents
354 associés

- * Répartition des adhérents par département :

Finistère	:	536 + 129 =	665
Morbihan	:	274 + 36 =	310
Côtes-du-Nord	:	128 + 28 =	156
Ille-et-Vilaine	:	222 + 55 =	277
Loire-Atlantique	:	207 + 44 =	251
Hors-Bretagne	:	404 + 48 =	452
			2111

- * En 1988, la diffusion de la revue PENN AR BED était de 1729
exemplaires par numéro dont : 135 échanges
153 services gratuits

IV ASSOCIATIONS ADHERENTES

ALDE BEVA E BRO	Le Stang	DAOULAS	29
ASSOCIATION APAB	30 rue des Voiliers	RIEC SUR BELON	29
ASSOCIATION KEREMMA	Monsieur J.M. BALLU	NANTES	44
	15 quai H. Barbusse		
ASS. ENVIRONNEMENT PATRIMOINE	Chez Mr. VOISIN	PLOUBAZLANEC	22
	Baie Launau		
ASS. ENVIRONNEMENT	Avenir de Saffre	NORT SUR ERDRE	44
ASS. LES AMIS DE KEROYAL	4 rue des Genets	ST HERELAIN	44
ASS. ORSAY NATURE	La Ferme Bt 304	ORSAY	91
ASS. PROTECTION DE LA NATURE		REZE	44
ASS. RENOUVEAU	Keranou	CROZON	29
ASS. RENOUVEAU	Beg Meil	FOUESNANT	29
ASS. RENOUVEAU	3 av. St Saens	LA BAULE	44
ASS. UNE AUTRE ASSIETTE	4 cité de Caventou	LANDERNEAU	29
ASTUR EPERVIER	54 rue de Gaulle	ST DENIS DU	85
		PAYRE	
A.T.D.P.P.E.		LA TRINITE SUR	56
		MER	
PRO. SI. MAR. ENVIRT	Centre Culturel	PORNICHET	44

Important

Les membres de ces associations adhérentes ne sont pas comptabilisés dans le nombre d'adhérents de la SEPNEB, chaque association comptant pour UNE unité.

V LA SEPNEB ADHERE A LA FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE.

VI LES PERSONNELS

Fin 1987, la SEPNEB emploie 11 salariés permanents

2 postes administratifs Secrétariat

Comptabilité (mi-temps)

1 conseiller écologique

3 postes au secteur Réserves 1 Responsable du réseau

2 Techniciens-animateurs

3 animateurs nature

2 postes au Domaine de Bois Joubert/Maison de la Nature

1 Directeur

1 Technicien

1 chercheur-contractuel

A ce personnel permanent il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil (10 en moyenne) des TUC et des stagiaires.

VII CONSEIL D'ADMINISTRATION

* Composition du Conseil d'Administration issu de l'A.G. de PAIMPOL
(Avril 1988)

BEAUFRETON Paskall	Mané Moustran	Port Blanc	56870 BADEN
(Démissionnaire en cours d'année)			
BIORET Frédéric	2 rue des Bouleaux		44600 ST NAZAIRE
BONO Gabriel	Vieux Bourg de Taupont		56800 PLOERMEL
CADOU Didier	7 rue Nominot		29243 GUILERS
CANEVET Paul	7 avenue du Douric		29120 PONT L'ASSE
CHARBONNIER Laurent	4 rue Poul ar Bachet		29200 BREST
CONSTANTIN Yves	1 square Guidelfosse		35000 RENNES
DEMAURE Jean Claude	116 rue des Hauts Pavés		44000 NANTES
GARNIER Michel	56 rue J. Baptiste Marcet		44000 NANTES
GARREAU Jacques	Brehuel Bt 5		29100 DOUARNENEZ
JEAN Christine	7 rue Cassini		44300 NANTES
JONIN Max	Ar Waremme	L'Ormeau	29212 PLABENNEC
LE DEMEZET Marie Claire	1 rue Le Gréco		29200 BREST
LE DEMEZET Maurice	1 rue Le Gréco		29200 BREST
LE GARFF Bernard	Le Fras Buisson		35840 ST AUBIN
			DU CORMIER
LE PENNEC Marcel	La Vallée Penfeld		29243 GUILERS
MELOU Michel	1 rue Marcel Prévost		29200 BREST
MONNAT Jean Yves	7 rue Le Gréco		29200 BREST
NICOT Didier	La Ville au Bois		35410 CHATEAUGIRON
SALAÜN Jean	Le Stang		29224 DAOULAS

Le C.A. s'est réuni 5 fois dans l'année

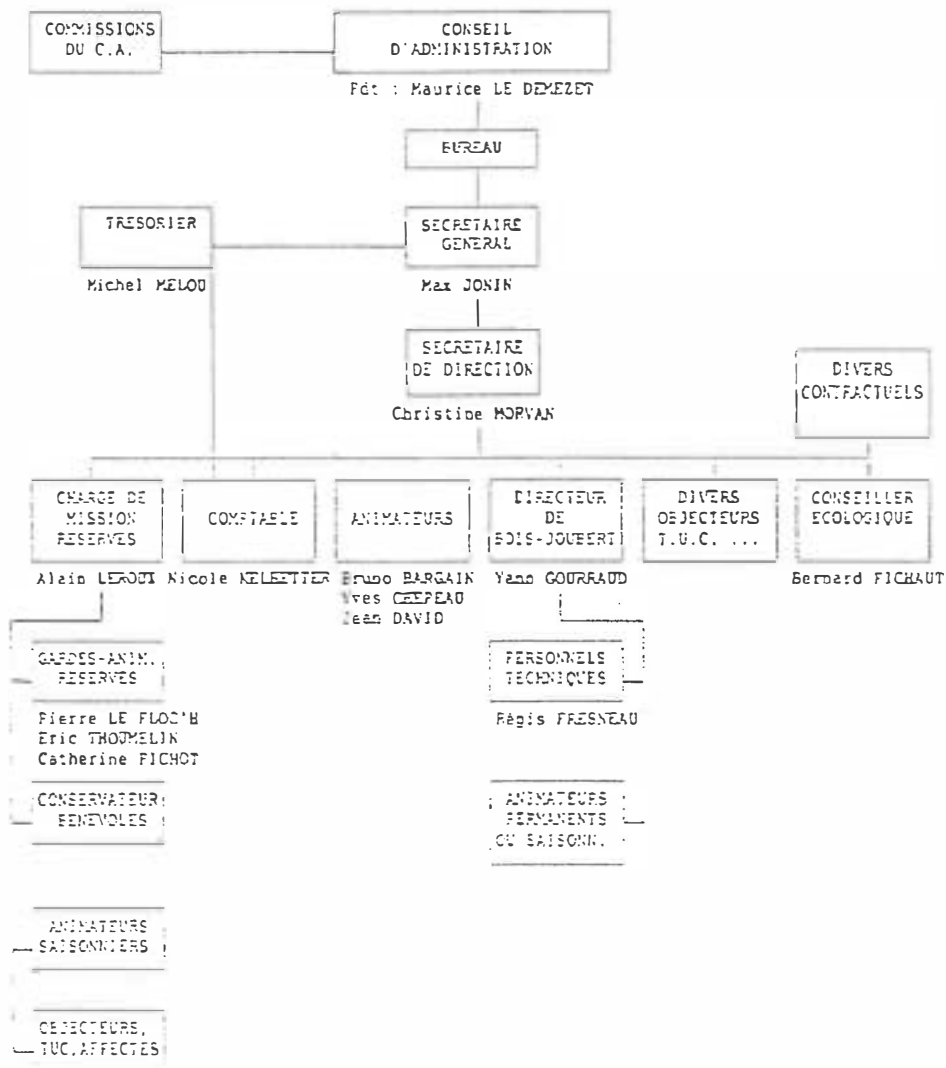
• Composition du Bureau

Président	Maurice LE DEMEZET
Vices-Présidents	Pascal BEAUFRETON
	Didier NICOT
	Jean-Claude DEMAURE
Secrétaire Général	Max JONIN
Secrétaire Adjoint	Paul CANEVET
Trésorier	Michel MELOU
Trésorier adjoint	SALAUN Jean
Rédacteur de PENN	
AR BED	Marcel LE PENNEC
Le Rédacteur du	
bulletin de liaison	Christine MORVAN

Réunion, en moyenne, tous les 15 jours à BREST.



ORGANIGRAMME



Environnement

Le Télégramme de Brest
3.6.88

La SEPNB crée un emploi de conseiller écologique « anti-bavure »

« C'est une bavure regrettable », commentait hier, M. Max Janin, secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) après avoir découvert les dommages causés par des trains de l'Équipement sur une colonie de sternes à l'Île de la Croix, en face de Landéda.

Pour repêcher un aigle

Pour repêcher un aigle bien utile aux mangeurs, les fonctionnaires de l'État ont abordé dans l'Ilot au plus mauvais moment : celui de la nidification des sternes, des oiseaux migrateurs qui se font de plus en plus rares. Des 200 couples de sternes de Caugok, de Pierre-Garin et de Douguil (ces dernières sont très rares, il s'agit même de l'espèce d'oiseau la plus rare d'Europe), on en compte 100 couples sur l'ensemble de la Bretagne, observe-t-il y a une quinzaine de jours par Max Janin lui-même. Il n'en reste que quatre. Non seulement la mise en place des échafaudages détruit une partie des œufs qui sont simplement posés sur le sol, mais les aînés et jeunes ont effrayé les oiseaux qui se sont dispersés.

Des oiseaux très sensibles

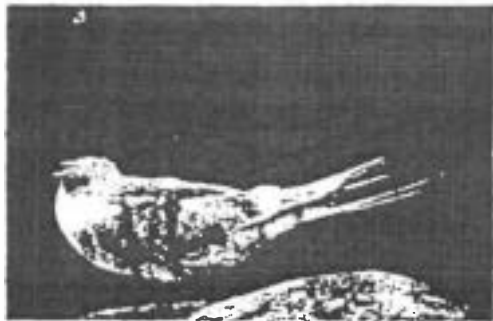
La SEPNB veille depuis 15 ans

sur les colonies de sternes de l'Iroise. Pendant longtemps, 1.300 couples de ces oiseaux migrateurs qui passent l'hiver dans le golfe de Gascogne sont revenus régulièrement à l'Île Trevar, sur la côte nord du Finistère. Et puis, il y a quatre ans, sans que l'on sache pourquoi, mais sans doute en grande partie à cause des godaillards qui étendent sans cesse leur territoire, la colonie s'est dispersée dans toute l'Iroise et jusqu'en baie de Morlaix. Ce qui montre l'extrême vulnérabilité de ces oiseaux pêcheurs à toutes les pressions sur la zone de nidification.

Attention aux pique-niques sur les Ilots !

Il est incroyable de constater les dégâts faits en zone naturelle par des plaisanciers qui débarquent d'un bateau, le temps d'un pique-nique, sur un îlot où nichent des oiseaux. Que dire s'ils sont en plus accompagnés d'un chien ! Jusqu'en 15 juillet, ce type de débarquement de non initiés est dangereux pour la faune », estime Max Janin.

Un travail de sensibilisation est donc plus que jamais nécessaire, douze ans après la loi de 1975 sur l'environnement. La SEPNB y prend déjà sa part. Elle a décidé,



La sternes de Douguil est un oiseau migrateur, mais surtout le plus rare d'Europe. Il niche dans l'Iroise et hiverne dans le golfe de Gascogne où on a retrouvé des épaves humaines à l'Île Trevar. Elle est reconnaissable à sa tache noire louchant l'œil, à ses parties rouges, son bec noir et à ses ilots de queue qui dépassent en longueur ses ailes rigides. Elle n'est pas touchée par la mer noire, car elle ne pêche qu'à vue en fondant sur les poissons de surface.

avec l'aide du Conseil général du Finistère, de franchir un nouveau pas en créant un poste permanent de « conseiller écologique ».

« Ce spécialiste, qui sera un bon naturaliste doublé d'un homme sensible aux problèmes d'aménagement, commencera à travailler dès la rentrée de septembre », explique Max Janin.

Ce ne sera pas une sorte de bureau d'étude pour mesurer, par

exemple, l'impact de telle ou telle réclamation (la SEPNB peut aussi rendre ce service par contrat) mais un conseiller qui donnera son avis avec la liberté que confère l'indépendance associative. Il sera à la disposition des aménageurs pour éclairer leurs projets du point de vue de l'écologiste. Il pourra par exemple, dire à l'Équipement quand il est préférable de repêcher les aigles...

LE CONSEILLER ECOLOGIQUE

VOTRE CONTACT

Bernard FICHAUT

CONSEILLER ECOLOGIQUE

SEPNB

186 rue A. France - B.P. 32

29276 BREST CEDEX

Tél. 98.49.07.18

UN PARTENAIRE POSSIBLE : LA SEPNB

La Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, vient de créer un service de CONSEILLER ECOLOGIQUE, INDEPENDANT de tout système, administratif, politique ou économique, sans intérêt direct dans les projets, motivé par le seul INTERET GENERAL, pour valoriser la connaissance et le SAVOIR FAIRE d'une association travaillant depuis 30 années pour la protection du patrimoine naturel.

Premiers dossiers traités :

- Inventaires des sites sensibles pour le travail des Phares et balises du Finistère. Recommandation
- Protection et valorisation du littoral de Cléder
- Suivi de la fermeture de la décharge du Sprenot à Brest.
- Expertise dossier Lan Gazel en Trémaouezan : creusement de trois dans la tourbière.
- Cartographies spécialisées.

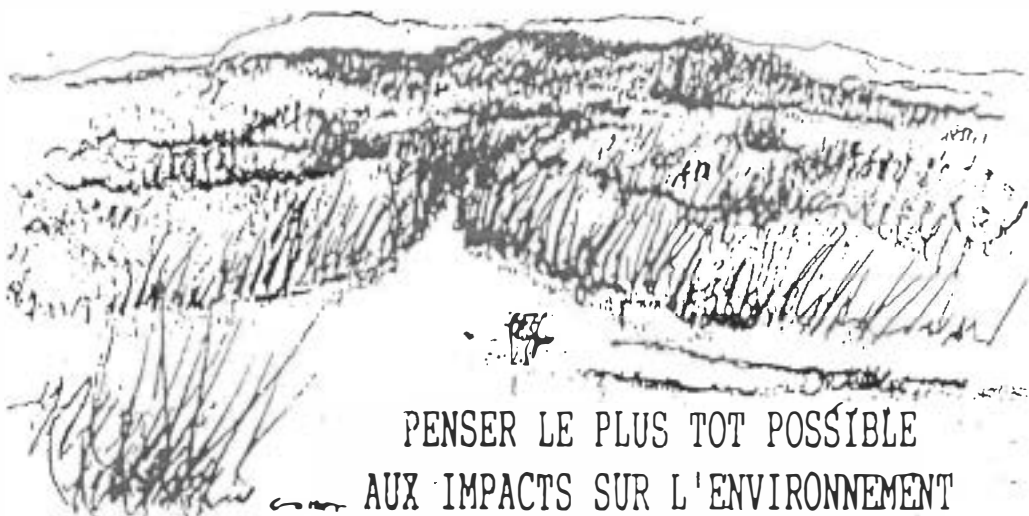
SI VOUS VOUS SENTEZ RESPONSABLE DU PATRIMOINE NATUREL DE VOTRE COMMUNE, NOUS POUVONS VOUS AIDER

Identifier ce patrimoine par des inventaires complets ou partiels, situant les niveaux d'intérêt des milieux, de la faune, de la flore, des paysages.

Mesures de protection adaptées au contexte communal.

Mise en valeur (information, pédagogie, tourisme).

Vous avez des projets pour votre commune. Vous souhaitez respecter l'environnement... nous aussi ! Notre connaissance et notre expérience peuvent vous être utiles.



PENSER LE PLUS TOT POSSIBLE
AUX IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT
C'EST UNE ECONOMIE POUR DEMAIN

LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE

Responsables :

Personnel permanent : Alain THOMAS /Chargé de mission

Personnel bénévole : Max JONIN

Jean-Yves MOHAT

Le rapport détaillé de l'activité du réseau des réserves de Bretagne est publié à part et peut être fourni à la demande.

Étude et protection de la nature

Un nombre record de visiteurs cet été, dans les réserves

Les vacances, c'est aussi la découverte de la nature. Le SEPNE (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a enregistré plus de soixante-dix mille visiteurs, en juillet et en août, sur la dizaine de sites dont elle a la responsabilité en Bretagne. Un chiffre auquel il faut ajouter six mille visiteurs inscrits, pendant la même période, à des journées d'étude animées par la société en différents endroits. En trente ans d'existence, le SEPNE n'avait jamais tant fait.

BREST. — Dix mille visiteurs à la Pointe de Grouin. « Un lieu essentiel au même titre que la Pointe du Raz, note Max Jonin, secrétaire de la SEPNE, et dont la restauration et l'aménagement ont pu être effectués avec le concours du conseil général d'Ille-et-Vilaine. »

Une collaboration qui tend d'ailleurs à se généraliser dans les autres départements. Ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé. Il s'en faut de beaucoup.

Risque de saturation

On a noté le chiffre record de trente-cinq mille visiteurs à la réserve de Goulven, dans le Cap-Sizun. « Un maximum à ne pas dépasser si l'on veut respecter la nature et la tranquillité des oiseaux. Ce qui est aussi le cas pour d'autres sites où l'on risque d'arriver à saturation. »

Et ce qui constitue un argument de poids pour en créer de nouveau. Ou étendre ceux qui existent déjà. La réserve de Faiguennec, à Séné, dans le golfe du Morbihan, visitée cet été par deux mille cents personnes et... une famille de cigognes noires, devrait ainsi pouvoir se développer. Malgré la récente opposition locale qui s'y est manifestée.

Beaucoup moins de monde

(six cent cinquante inscriptions) pour suivre les traces des castors dans les lacs du Cragou (Monts d'Arrée). Mais, il s'agit ici d'une animation un peu nouvelle.

On a vu nombre de visiteurs, en revanche, autour des étangs de la baie d'Audierne, dans les réserves des îles de Groix et de Belle-Ile-en-Mer.

Enfin, le tour de Bretagne du canion de la SEPNE, avec son exposition sur les espèces protégées de la région, a attiré environ douze mille personnes.

Tout ce travail d'information et d'animation, seul sur la nature, a pu être mené pendant deux mois avec le concours de neuf salariés de la société, quinze bénévoles et treize objectifs de conscience.

Un atout touristique

Toutes ces visites ont été l'occasion de faire un certain nombre de constats sur l'état de la faune et de la flore bretonnes. Une progression, par exemple, de la population des grands corbeaux, venus de l'Est. Une bonne nidification des lincolns dans la réserve de Faiguennec. Une présence assez importante des busards dans la réserve du Cragou.

Et puis, revêtis de la médaille, certains rivages commencent à attirer la population des guillemots et des mouettes tri-



Les plus de plus en plus intéressés à la défense de la nature. Ici, un groupe en visite sur les dunes fragiles de la côte nord.

ochyles par les grands corbeaux et les corneilles, leurs prédateurs. D'autres, dans la baie de Morlaix, chez les sternes, par le faucon pèlerin. Sans compter les dégâts des tourterelles et des vespas en d'autres lieux.

« La gestion de la faune n'est jamais une affaire simple, constate Max Jonin, puisqu'il faut aussi compter avec les prédateurs... eux-mêmes

protégés. Néanmoins, depuis trente ans, avec divers concours, le SEPNE parvient à préserver un patrimoine qui est aussi un atout du tourisme breton. Les réserves enregistrées, cet été, le démontrent amplement. »

Les défenseurs de la nature peuvent penser.

J.-C. PERAZZI.

IMPORTANT

Le rapport ici présenté n'est qu'un rapide survol des activités du réseau régional d'espaces protégés géré par la SEPNB. Chaque année, le rapport détaillé de l'activité de ce très important domaine d'intervention de notre association est publié à travers plusieurs volumes :

- annuaire des réserves bretonnes et normandes (édition 1987 parue en 1988, 174 pages)
- rapports d'activité annuels détaillés pour :
 - la réserve naturelle F. Le Bail/Ile de Groix
 - la réserve naturelle de St Nicolas des Glénan
 - la réserve biologique de Goulien/Cap Sizun
 - la réserve biologique des îlots de l'archipel de Molène-Ouessant
- le bulletin de la réserve de Falguérec (n°5 paru)
- les travaux des réserves Tome V-1987 paru

Jumelles et télé-objectifs

Le Télégramme

27.6.88

La réserve ornithologique abrite près de 3.000 couples d'oiseaux appartenant à treize espèces différentes

La réserve ornithologique de la baie de Morlaix n'est pas la plus connue des réserves de Bretagne. Mais sa richesse et la variété des espèces qui s'y trouvent en font une des plus intéressantes de Bretagne.

Les chiffres montrent toute l'importance de cette réserve qui se limite à quelques îlots pour la plupart rocheux. 2.771 couples ont été recensés l'an passé. Ils appartiennent à treize espèces différentes.

Même un couple de macareux

Un homme connaît fort bien cette réserve. Ewen de Kergeriou est maître voilier au Port de la Corde, près de Hervic. Il passe l'essentiel de ses loisirs à surveiller et protéger les oiseaux marins de la baie. Il porte d'ailleurs le titre de conservateur de la réserve ornithologique de la baie.

C'est à lui que l'on doit les comptages, travail de longue haleine. L'an passé, il a dénombré 1.385 couples de gullands argentés, 105 couples de gullands marins et 65 couples de gullands bruns. Il a également trouvé 15 couples de macareux moines, 24 couples d'huîtriers pies, 16 couples de grands communs, 150 de communs huppés.

Il s'est encore intéressé aux sternes en trouvant 760 couples de sternes caupé, 190 couples de sternes Pierre Gerin et 50 de sternes de Douglas. Il a également remarqué trois couples de Tadorn



Seuls quelques grands communs ont été comptabilisés dans la réserve ornithologique.

de Belon, des couples de colverts et même un couple de pélicans.

L'intérêt européen des sternes

La protection mise en place a porté ses fruits. Les rangs de certaines espèces sont en augmentation comme ceux des sternes, des grands communs ou encore des macareux.

Mais dans le monde des oiseaux marins tout ne va pas toujours pour le mieux. Les gullands argentés qui ne craignent pas d'aller s'élever jusqu'à la décharge du Spennet, à Brest, deviennent trop nombreux et trop envahissants. Ils ont fait l'objet, il y a quelques années, d'une purge et

plusieurs centaines de couples ont été éliminés.

« Les gullands mangent et dévorent tout. Il devient urgent de laisser la place aux sternes. Leurs colonies de la baie de Morlaix ont un intérêt européen. Elles représentent environ 1/10 des sternes d'Europe. Ces oiseaux passent l'hiver en Afrique : Ghana, Angola et même Afrique du Sud. Ils reviennent au printemps », explique Ewen de Kergeriou.

Les habitudes de chacun

Chaque type d'oiseau marin de la baie de Morlaix a ses habitudes. Les sternes recherchent les îles plates comme l'île aux Dames, les grands communs des îles hautes comme « Ricard », les communs huppés des îles plus basses, les colverts des îles avec de la végétation, les tadorn des lieux abrités. Quant aux macareux, ils vivent cachés.

Le conservateur de la baie de Morlaix aimerait bien implanter, en baie de Morlaix, une quatorzième espèce : les fous de Bassan. Dans ce but, il a installé sur Vazoul, 18 fous de Bassan... en contre-plaqué, qui espèrent-ils, attireront les vrais...

La réserve ornithologique de la baie de Morlaix présente donc un intérêt certain. Mais attention, tout débarquement est interdit du 1^{er} mars au 31 août. Les îles protégées de l'impact du bord de barreaux particuliers ou de vedettes... Il est conseillé d'emporter ses jumelles et son télé-objectif.

René LE CLECH



Formation continue « ornithologique » en baie de Morlaix pour des employés du CIVB sous la conduite d'un permanent de la SEPMB et du conservateur de la réserve.

• Comité consultatif Régional du réseau d'espaces protégés de la S.E.P.N.B.

Ce comité, souhaité par la direction de la protection de la nature, a été constitué par la DRAE et s'est réuni pour la première fois le 05 mai 1988 à la Préfecture de Région.

• Commission "Reserves" de la S.E.P.N.B.

Trois réunions sectorielles pour préparer la saison

Cancale	13.02.1988	(Ille et Vilaine)
Landunvez	20.02.1988	(Finistère)
Bois Joubert	05.03.1988	(Loire Atlantique)

Assemblée générale du réseau les 22 et 23 octobre à Lorient
au cours de laquelle une information et une réflexion sur la prédation ont été menée en présence de représentants du F.I.R et de l'O.N.C.

• Equipe technique permanente

Alain Thomas, à la coordination régionale

Pierre Le Floc'h et Eric Thounelin à la réserve de Goulien (29)
Paskall Le Doeuff (service national civil) à la réserve du Cap Fréhel (22)

Collaboration souvent sollicitée des objecteurs de conscience affectés à la S.E.P.N.B. pour diverses missions.

• Nouvelles réserves

Aucune en 1988

mais

- renouvellement pour deux ans de la convention de gestion de l'étang de Trenvel (29) en Baie d'Audierne.
- signature d'une convention de gestion avec la Sous Préfecture de Lorient pour l'arrêté de protection de Biotope de BELZ (56) protégeant la station d'Eryngium viviparum.

80.000 estivants ont goûté à la Bretagne au naturel

Le Télégramme 28.9.88

Le tourisme évolue affirmement, lundi, les hôteliers de Bretagne. En dressant le bilan (partôt bon) de la saison qui s'achève, ils remarquent que la qualité des patrimoines de la région séduit de plus en plus.

« Rien de plus vrai », confirme, aujourd'hui, Max Jonin. Et le secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) d'observer que 80.000 visiteurs ont défilé cet été sur les sites protégés, gérés et animés par la société.

Voilà bien une remarquable victoire pour les militants qui se battent, depuis trente ans, pour que la région ne gaspille plus la richesse de ses richesses naturelles.

Défendre la nature, cela ne revient nullement à proscrire la fréquentation des plus beaux sites, ceux qui justifient des mesures de protection. Voilà des années que les militants naturalistes le disent... En se heurtant souvent aux objections incrédules. Désormais les membres de la SEPNB peuvent administrer les preuves formelles de ce qu'ils ont toujours avancé.

Oiseaux, castors minéraux...

35.000 visiteurs sont passés cet été par la seule réserve ornithologique du Cap Sizun, à Goulien (Finistère). Plus de 10.000 touristes émerveillés ont mis l'œil dans la lunette des animateurs qui commentent, au Cap Fréhel (Côtes-du-Nord), la diversité des espèces d'oiseaux de mer qui survolent inlassablement la falaise. La pointe du Grouin, près de Cancele, en Ille-et-Vilaine, a connu le même succès auprès du public.

Et les castors du Parc naturel d'Armorique, les busards des Monts d'Arrée, les migrateurs de l'étang de Trunvel, dans la baie d'Audieme, les minéraux de l'île de Groix, la flore de Belle-Ile, les salines de Séné, dans le golfe du Morbihan, ont aussi contribué au



La réserve ornithologique de Goulien, dans le Cap Sizun, reçoit de plus en plus de visiteurs chaque année.

(Ph. E. LE DROFF)

développement d'un 'important phénomène d'intérêt : au total 80.000 visiteurs qui ont consacré, en un seul été, trente années d'action de la SEPNB au service du patrimoine naturel.

« Il y a longtemps déjà que nous animons les sites et réserves de la région », rapportait, hier, Max Jonin, avant d'ajouter : « mais pour la première fois nous avons voulu, cette année, proposer à la clientèle estivale un vrai programme de sorties à la découverte de la nature ».

« Nous y voyons la confirmation que le patrimoine naturel préservé représente bien un atout pour le développement tourisme breton », commente maintenant Max Jonin, qui voit monter le goût des vacanciers pour les espaces et les espèces protégées. Il se réjouit plus encore de constater que 8.000 touristes ne se sont pas contentés de simples visites sur les sites. Ils ont prélevé sur leur budget le prix de la participation à

l'un des stages ou animations concoctés par les 9 salariés, 15 bénévoles et 13 objectifs de coopération employés par la société pour l'accueil sur le terrain.

Et maintenant faire face

De sa réussite la SEPNB va évidemment tirer les leçons. Il lui reviendra, notamment, de répondre à la croissance prévisible de la sollicitation du public. « Nous devons le faire sans perdre de vue les impératifs de notre vocation à protéger et à gérer le patrimoine », admet Max Jonin.

La mission ne s'avèrera pas nécessairement facile. Mais pour l'accomplir sans doute la SEPNB pourra-t-elle en appeler à des appuis, des concours, voire des crédits qui restaient inaccessibles tant que l'intérêt économique de son action n'était pas si nettement démontré.

Louis-Roger DAUTRIAT

- attribution du label M A B de l'UNESCO à la réserve biologique de l'archipel de Molène (Banneg - Balanec - Trielen) qui constitue la zone centrale de cette nouvelle réserve de biosphère.

• Année de Conflits sur plusieurs sites...

... terreau fertile pour de nouveaux départs !

- FREHEL (22) la municipalité a très mal accueilli le nouveau programme d'animation mis en place pour les établissements scolaires... !

La municipalité souhaite être seule à décider et à intervenir sur ce site prestigieux ...

La SEPNE comme le Conseil général, la DDE et la DRAE est priée de "dégager" ...

La SEPNE a défendu et défendra ses objectifs et veillera à la protection de ce site.

- Rochers et Landes du CRAGOU-PLOUGONVEN (29)

Violente opposition de quelques riverains ...

Procès-verbal pour destruction de panneau ...

Le cycle infernal ! Sage retour à la case départ.

Redéfinition du projet. Information. Dialogue.

Concertation. Accord ... Ouf !

La dynamique repart.

- Marais de FALGUEREC (56)

Notre projet d'agrandissement de la réserve a été doublé par un projet analogue de la Fédération départementale des chasseurs dans le but avouer de nous contrer en représailles de notre attitude de fermeté au comité départemental de la chasse et de la faune sauvage. L'essai de négociation et de concertation sous l'égide de la Préfecture, du Conseil général et du Conservatoire du littoral a échoué ... mais nous n'avons pas encore brûlé toutes nos cartouches !
A suivre...

• Les réserves, la formation et la recherche

- 3 contrats T.U.C. à Goulien (29), Groix (56) et marais de Guérande (44)

- 4 étudiants en stages à Trenvel (29) et Goulien (29)

- deux études commandées par le SRETIE, service de la recherche du Ministère de l'environnement : l'une sur le fonctionnement d'une colonie de goéland marin (Banneg/J.C Linard) l'autre sur la biologie et la reproduction du pouce-pied (réserve naturelle de Groix / J.P Cuillandre)

• Animation

28 animateurs répartis sur 11 sites durant deux mois

Iles des Landes / Pointe du Grouin (35)

Cap Fréhel et Cap d'Erguy (22)

Rochers du Cragou, réserve de goulieu, Etang de Trenvel,

Rives de l'Elez, étangs de Trévignon (29)

Marais de Falguérec, Ile de Groix, Belle Ile (56)

80 000 personnes concernées par nos animations et accueils sur les espaces protégés.

Recul des visites à la réserve de Goulien (29) mais progression des fréquentations sur l'Elez (castors - PKRA), à Falguérec (56). Succès encourageant des balades naturalistes à Fréhel (C.I.E. / département partenaires), aux Cragou, en Baie d'Audierne et des nouvelles formules proposées à Groix et à Belle Ile (56)

Edition d'un dépliant de présentation de l'ensemble du programme régional estival. Diffusion à 30 000 exemplaires (concours du CMS)

Progression significative des animations scolaires :

Fréhel (26 classes) / Goulien (174 classes)

Falguérec (35 classes) / Belle Ile (10 classes)

Collaboration avec ABRI pour certaines randonnées :

à Belle Ile (56) et aux Cragou (29)

Accueil des classes DIWAN à la tourbière de Clesseven (29)

Animation en mer à bord de la Bisquine de Cancale (35) en baie du
Mont St Michel

• Nouveautés biologiques

Le Pétrel tempête est retrouvé nicheur sur Rohellan (56) et le Lion (29). En baie de Morlaix (29), poursuite de l'augmentation des colonies de Grands cormorans et de Sternes. Mais les 1 100 couples de cette dernière se dispersent prématurément du fait de la présence d'un faucon pèlerin. Une partie de ces oiseaux se réinstallent sur la Colombière (22), alors que Trévorc'h retrouve ses fastes d'antan (+ 400 couples).

Année médiocre à Fréhel (22) et à Goulien (29) où les alcidés sont en baisse. Perte de près de 10 couples de Guillemots sur le Cap Sizun du fait de la pollution de l'Amazzone.

Les goélands augmentent toujours sauf les argentés dans le Finistère qui reculent singulièrement dans les réserves. A Koh Kastell (56), l'effectif de goélands bruns atteint 3 700 couples -

A Trenvel (29), effort porté sur la quantification des populations de passeraux : 1 125 à 1 500 couples de Rousserolles effarvates !

A Falguérec (56), nette progression des Avocettes et Sternes pierre-garins. Loutre, Ragondins et Visons américains y sont présents. A Groix (56), le Gravelot à collier interrompu est trouvé nicheur à la pointe des Chats et au trou de l'Enfer.

A Goulien, 151 espèces de papillons nocturnes sont identifiées et à Trenvel, 26 espèces de libellules !

• Le cheptel des Réserves

Vaches nantaises à Bois Joubert (44) (22 bêtes)

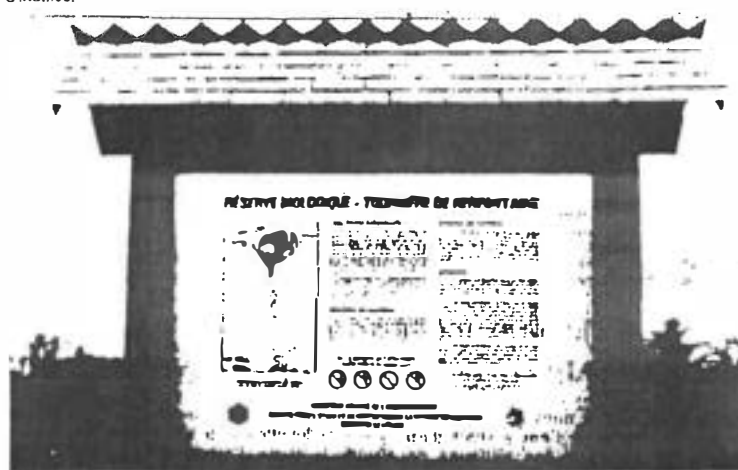
Moutons d'Ouessant à Goulien et St Nicolas des Glénan
(29) (13 bêtes)

Moutons des landes de Bretagne à Goulien (29) (21 bêtes)

Aux promeneurs avides de connaissances 28.07.1988 aux France

La découverte de la tourbière de Pinieux à Sérent

De tout temps, les tourbières ont inquiété. Le perte de leur fonction économique traditionnelle, au cours du siècle, a accéléré la destruction de ces milieux qualifiés à tort d'insalubres et d'inutiles.



Pour cette visite libre, la meilleure époque se situe entre le 15 mai et le 15 août.

Pour beaucoup de profanes, la notion de tourbière est synonyme d'eau stagnante à la limite de la pollution. Le réalisme est très éloigné de cette idée. Il s'agit en effet d'eau d'une rare pureté, celle-ci étant assurée et maintenue par une flore adéquate. C'est dire l'importance de cette dernière, sans laquelle l'équilibre même de la tourbière ne pourrait être maintenu.

Réservoirs permanents d'eau pure, sanctuaires biologiques, les tourbières sont peu à peu respectées. La mise en réserve en 1982, de celle de Kerfontaine, dans le

massif de Pinieux en Sérent, constitue une première en Bretagne. Elle est le résultat de l'action conjointe de la municipalité de Sérent, du Groupement syndical forestier et de la BEPNB.

Appartenant à la famille des ombrogènes, la tourbière de Kerfontaine a le caractère d'une éponge grâce à la végétation qui s'y développe : sphaignes qui occasionnent toutes les nuits, même en été, des baisses de température allant jusqu'en dessous de zéro ; drosera, plante carnivore ; piment royal ou myrica gale ; lin-

grette et les trois variétés de bruyère de Bretagne.

Toute cette vie organique et végétative peut être observée maintenant, grâce à l'action aussi passionnée que désintéressée de Bernard Lancelot, représentant à Sérent la BEPNB. Panneau d'information, sentier balisé, plaques d'identification des espèces, tout le long de ce sentier. Rien n'a été négligé pour offrir aux promeneurs avides de connaissances, une documentation des plus complètes sur ce milieu aussi étrange que complexe.

Jean GUÉHO.

• Stages, colloques, ...

- Assemblées générales CPRN, GISOM, ...
- "Gestion des roselières" Harchies / Belgique : Bruno Bargain représentait la SEPNB (Trenvel) et le Conservatoire du littoral (Baie d'Audierne)
- "Les conservatoires d'espaces" RIENA / Rochefort sur mer : Max Jonin pour la SEPNB invitée à exposer son expérience.
- "Gestion des zones humides par l'élevage extensif" / R.N de Lavours (J.C Demaure)
- Rencontre internationale sur le Crave à bec rouge / Pays de Galles (GB) (P. Le Floc'h / A. Thomas)

• Promotion

5 guides touristiques régionaux ont retenu en 1988 les réserves de la SEPNB.

La société LU parraine la réserve du Cragou avec l'opération galettes Saint Sauveur "sauver la forêt primitive Bretonne"

• Divers

Faible production de sel au Grand Quifistre : 300 kg seulement.

LU et la SEPNB : une fable à croquer

"Ensemble, sauvons la forêt primitive d'Armorique !" Ce n'est pas encore un cri d'alarme mais un appel à la conscience collective. Depuis fin octobre, ce slogan figure sur l'emballage de paquets de biscuits "LU - Galettes Saint-Sauveur", suivi d'un texte explicatif :

"La Galette Saint-Sauveur organise une grande opération pour contribuer à sauver un site unique en France, au cœur de la Bretagne, qui abrite depuis cinq siècles un monde animal et végétal aujourd'hui menacé : la forêt des rochers du Cragou. Pour cela, la Galette Saint-Sauveur s'associe à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), et rembourse huit francs contre quatre paquets achetés. En participant, vous pouvez soit offrir les huit francs à la SEPNB, soit les recevoir personnellement. Huit francs représentent 16m² de forêt sauvés. Pensez-y !"

2 500 000 paquets, ce qui n'est pas rien, ont été mis sur le marché. A chaque "consommateur" il n'est, en fait, demandé qu'un geste symbolique mais qui, répété des milliers de fois,

prend soudain une ampleur insoupçonnée.

Suite à l'ouragan du 15 octobre 1987, l'entreprise BSN, via sa branche biscuiterie LU, souhaitait participer à sa façon à la sauvegarde des milieux écologiques menacés. Le choix s'est porté sur les landes du Cragou, situées à une vingtaine de kilomètres de Morlaix, au Sud de la commune de Plougonven, et dont trente-trois hectares sont aujourd'hui gérés par la SEPNB et les Amis du Cragou. Pour bien saisir l'intérêt écologique de cette zone de landes, tourbières, bois, marais et prairies abritant une flore et une faune rares, les lecteurs d'ArMen peuvent se reporter au premier numéro (p. 67) ainsi qu'au numéro 11 (pp. 34 à 43 : "Les oiseaux des landes").

D'autre part, faut-il rappeler que la crête du Cragou est recouverte d'une vieille chênaie, dernier témoin de la forêt primitive qui couvrait la Bretagne il y a plusieurs siècles ?

On ne peut donc que se réjouir de cette initiative originale, émanant d'une grande entreprise, qui donne le choix entre rester indifférent ou effectuer un geste de solidarité qui ne grève en rien le budget familial. Une initiative qui fera peut-être école...



UNE STRUCTURE D'ANIMATION FORMATION

Responsables :

Personnel permanent : 3 animateurs-nature

Bruno BARGAIN - Jean DAVID - Nadine CALVEZ / Finistère

Yves CHEPEAU / Loire-Atlantique

Daniel GUILLOUZOUIC - Jean DAVID / Morbihan

ON PARLE DE TOURISME-NATURE,
DE VALORISATION DU PATRIMOINE ...

PARLONS EN :

EN 1988,

- le réseau d'espaces protégés de la SEPNB a
accueilli 70 000 visiteurs
6 500 élèves en classes de nature
et 5 guides touristiques régionaux signalent
des réserves de ce réseau régional

le TRO BREIZ estival a accueilli
11 000 touristes et guidé
37 balades pour 380 amateurs

- les animateurs de la SEPNB ont encadré
453 journées
pour 9 557 personnes

la Maison de la nature de Bois Joubert (44)
a organisé 1 239 journées
pour 763 personnes

les sections locales SEPNB et leurs bénévoles
ont guidé près de 4 000 personnes
dans une découverte de la nature

depuis 30 ans, la SEPNB

étudie
protège
accueille
informe
éduque ...

Championnat inter-classes

OF 25.10.88

Les oiseaux de Trévignon au secours des rhinos

CONCARNEAU. - Le site classé des dunes et étangs de Trévignon et ses oiseaux rares à protéger ont été choisis pour illustrer le championnat inter-classes, lancé pour la quatrième année par Le Livre de Paris-Médias, l'association « De la nature et des hommes » et TF1. Samedi, une équipe de tournage est venue à l'école publique et sur les dunes réaliser un

reportage qui passera dans l'émission de Martine Delagrèze « Les animaux du monde », le dimanche 13 novembre à 10 h 30. Il évoquera le milieu naturel et relatera le travail de découverte et de sensibilisation mené par les enseignants et Roland Péron, naturaliste de la SEPNE, depuis plusieurs années.

« Un travail qui entre tout à fait dans le cadre du championnat », comme l'a fait remarquer Martine Delagrèze, puisque le but de l'opération est de mobiliser les enfants (et les adultes) pour la sauvegarde des rhinos en voie de disparition, mais aussi de les informer au sujet des animaux à protéger dans leur environnement proche. « Cette opération va permettre également de parler des associations écologistes qui s'occupent de protection et qui sont peu connues », dit Marie-Hélène d'Hennezel de l'association « De la nature et des hommes » et qui est à l'origine de l'opération.

Samedi, après le tournage à Trévignon, Martine Delagrèze est allée à Brest donner une conférence et animer un débat sur ce sujet. Les élèves d'une vingtaine d'écoles avaient été invités.

Les écoles désirant participer devront réaliser un dossier sur un animal de leur région et sur les rhinos noirs d'Afrique avant fin janvier. Les finales régionales auront lieu en mars et la finale nationale en avril. À gagner : une semaine de classe venue au Zimbabwe. En même temps, des fonds



Sur la dune de Trévignon, une caméra et des enfants.

seront récoltés pour aider le gouvernement du Zimbabwe dans sa démarche de sauvegarde. Renseignements au numéro vert 05 11 15 11, appel gratuit.

L'an dernier, le championnat avait mobilisé 1 350 classes bretonnes et 10 000 à travers la France.

LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES ANIMATEURS

I. FINISTERE / Bruno Bargain - Jean David - Nadine Calvez

1.1. Tourisme - Nature

ARCATOUR S.A.

Voyage ornithologique dans le Finistère
du 28 mai au 5 juin (12 personnes)

Voyage botanique en Bretagne
du 17 au 25 juin (23 personnes)

KERLANN Voyages

Excursion au Cap Sizun et en Baie d'Audierne
8 - 9 juin (2 personnes)

Ornithologie en Baie du Mont Saint Michel
23 - 24 janvier (20 personnes)

ANIMATION ESTIVALE (programme hebdomadaire)

Etang de Trévignon - Trégunc
balades naturalistes : 285 participants

Baie d'Audierne
Randonnées et soirées au marais : 183 participants.
Ateliers-nature 9 participants

STAGE ORNITHOLOGIQUE A OUESSANT

6 participants

ANIMATIONS DANS LES VILLAGES DE VACANCES

Camping Renouveau de Crozon
3 soirées et 3 ¼ journées de randonnées :
190 personnes.

- * Village Renouveau de Beg-Meil
4 soirée et 4½ journées de randonnées : 160 personnes
- * Village Renouveau Loctudy
8 ½ journées de randonnées nature : 145 personnes
- * Centre de la culture et des loisirs de Fouesnant (Marais de Moustierlin)
projection et randonnées : 100 personnes
- * Floralties d'Esquibien
projection et 2 randonnées : 21 personnes.

1.2 Formation continue

- "Les Réserves de Bretagne" pour le C.E du Crédit
Mutuel de Bretagne
- 25 - 29 avril 9 personnes
- 27 juin - 1er juillet 7 personnes

1.3 Formation des Formateurs

- * Institut nautique de Bretagne
Cap Sizun et Baie d'Audierne
28 mars - 1er avril : 15 personnes
- * UFCV stage BAFA - Ile Grande (22) : 23 personnes
3 - 9 avril
- * UFCV stage BAFA - Rosquerno (29)
26 - 31 octobre : 11 personnes
- * Centre de classes de mer de Trébéron
2 jours de formation du personnel à l'ornithologie
21 - 22 mars : 8 personnes
- * Centre des roches jaunes - Saint Samson
Initiation à l'ornithologie / 25 février : 40 pers.

1.4 Animation scolaire

Collège de Juneville ornithologie à Trenvel : 50 enfants

Collège de Château Lavalrière (idem) 10 mai : 60 enfants

C.E.S. St Martin des Champs (idem) 14 juin : 50 enfants

Classes de découverts de Douarnenez

12 et 17 octobre : 26 enfants

(castors / ornithologie)

Classe de mer à Loctudy

20 octobre : 50 enfants

Adolescents du C E du CMB des Côtes du Nord

1 et 2 octobre : 5 adolescents

Ornithologie en Baie d'Audierne et rivière
de Pont l'Abbé

Centre d'insertion professionnelle de Kergaradec / Brest

12 décembre : 20 adolescents et 3 adultes
en Baie de Goulven

Stages des Jeunes Naturalistes

15 - 20 février à Trenvel : 12 personnes

I.M.E Kerlaz

suivi de la mise en place d'une aire d'observa-
tion de la nature.

BILAN Chiffré

1439 personnes touchées

141 journées assurées

I- PUBLIC "JEUNES"

A. Sur le temps scolaire :

A1 - Interventions dans les classes de découverte :

- 19-20/04 : Centre J. Debiesse - CARNAC
 2-25/05 12 sorties découverte de la vie dans les vasières pour
 15-17-21/05 des enfants de 6 à 15 ans des 4 coins de France. 305
 26/05
- 4-16/05 : LVT. Ile de Berder - LARJ. OR-BADEN
 1 sortie Milieu marin + 1 montage Oiseaux marins pour
 4 classes du primaire. 97
- 11/05 : Centre de Kermor - DARGAN
 27/05 15 enfants de l'école de Bouguenais : milieu marin et
 oiseaux + dunes et 30 CM d'Orléans : découverte des
 oiseaux. 65
- 02/06 : Colonie de l'Allier - S^t GILDAS-DE-BREUYS
 27/06 160 enfants du primaire : montage sur les oiseaux du
 littoral. 180
- 03/06 : S^t Michel de l'Océan - KERHOSTIN
 22 CM de S^t Erblon : oiseaux, dunes et milieu marin 22

A2 - Autres interventions

- 12-14/01 : Collège G. Cahinet - ARRADON
 9-11-23/02 5 classes de 5^e : oiseaux du Golfe du Morbihan 110
- 19/01 : 11 élèves du collège J. Rostand de MUZILLAC : décou-
 verte des oiseaux du Golfe. 11
- 26/01 : 26 CM de l'école S^{te} Berradette de MUZILLAC :
 oiseaux de la rivière de Pénérff. 26
- 10/02 : 20 B&P sylviculture de l'IREO d'Arradon : oiseaux du
 6/03 Golfe et débat sur les pollutions. 20
- 18-19-21/04 : Collège S^{te} Thérèse Muzillac
 18 6^e ex. P&E sur le thème de l'eau : ruisseau, mare,
 anciennes salines, marais et projection de film. 18

6/05	: Collège Les Korrigans CARNAC une classe de 5 ^e en P.A.E. environnement : sortie de découverte des dunes et des vasières.	25
19/05	: 27 CM de l'école S ^{te} Marie de Vannes : sensibilisa- tion aux chants d'oiseaux à Timadeuc.	27
26/09	: Lycée Agricole de Kerplout AURAY Présentation de la SEPNE et débat sur les problèmes d'environnement en Bretagne avec 23 BTA étudiant le projet de golf à PLOEMEUR.	23

43 - Visites de réserves

* Palguérec

26/04	: 41 CM du LVT Bælder	41
5/05	: 2 classes de 4 ^e du Collège E.Zola IGNY	46
10/05	: 21 CE de l'école de Chevaigner S ^t Aubin d'Aubigné 22 CE de l'école publique du Poullanc-Séné	21 22
17/05	: 50 seconde BTA du Lycée de La Touche PLOERVEL	50
17/05	: 30 CM de la région parisienne	30
16/05	: 50 Cl. de Versailles	50
19/05	: 41 5 ^e de Chemillé (49)	41
20/05	: 30 CM de Montmorency	30
26/05	: 19 CM ₁ de l'école publique de Séné	19
27/05	: 15 CE-CM de l'école de Langle-Séné	15
31/05 2-9-14-17/05	: 5 classes de 5 ^e du Collège G.Gahinet d'Arradon	110
6/06	: 23 CM de l'école S ^{te} J.d'Arc Vannes	23
13/06	: 24 CM de l'école de Lizio	24
15/06	: 25 6 ^e du Collège Le Herault de S ^t Erblain (44)	25
16/06	: 2 classes de 6 ^e du Collège de Charenton (94)	44
20/06	: 26 enfants de l'école publique de Billiers	26
23/06	: 23 CE de l'école pub. de Baden + 22 CM de l'école pub. d'Arradon	23 22

* Groix

24/06	: 16 Cl. de l'école de S ^t Laurent/Cust	16
20/09	: 15 4 ^e du Collège La Croix de Pierre de Pléne-Jugon	15

total scolaires : 1644

D. Hors temps scolaire

• 12/12 23/01 19/03	• Opération "Loisirs au Quotidien des Jeunes" patronnée par Jeunesse & Sports en collaboration avec l'Entente Socio-culturelle du Pays de Ploërmel : 10 adolescents découvrent la SEPNE au travers de 3 sorties : étang au Duc, baguage, forêt de Paimpont.	10
• Tous les Lundis, du 22/02 au 20/06	• Opération "Contrats Bleus" avec la ville de Vannes, patronnée par Jeunesse & Sports : 10 enfants du Primaire découvrent l'ornithologie tous les Lundis de 17 à 18h30 pendant un trimestre.	20
• 23/04 3/05 9-15/06	• Foyer de la Chambre des Métiers-Vannes : Montage sur les oiseaux et sortie à Falguérec pour des jeunes CAP.	38
• 17/06	• Foyer de L'IREO d'Arradon : visite de Falguérec	12

- FORMATION

• 4/04	• 3 stagiaires de l'A.C.E LANHION : découverte des oiseaux du Golfe et discussion sur le tourisme Nature.	3
• 5-6/04	• 13 étudiants en géologie de l'association CAEN Geyser à la découverte de Groix et de sa réserve naturelle.	13
• 22/04	• 6 stagiaires du LEPA de Pontivy en formation "Accueil et Tourisme en Milieu Rural" : visite de Falguérec et présentation du tourisme nature en Bretagne.	6
• 3/05	• 13 stagiaires de l'AFPA Aurey en formation Tourisme : 4h de cours sur le patrimoine naturel breton et visite de Falguérec.	13
• 7-8/05	• 15 animateurs en stage "découverte de la malle animation nature" : initiation à l'animation nature .	15
• 6/06	• 20 élèves de l'Ecole Normale de Vannes : présentation de la réserve de Falguérec et des possibilités pédagogiques.	20
• 27/06	• 9 adultes en stage de réinsertion à Formation & Démocratie à Hennebont : découverte de la rivière d'Etel.	9

A. Sorties & randonnées Nature :

16-18-26/02	Village Pierre & Vacances ARZON : 3 sorties découverte des Oiseaux du Golfe	46
11/03	Chambre de commerce de Vannes : 15 espagnols et 12 irlandais en formation hôtellerie en visite à Falguérec.	27
2/04	7 personnes du gîte de Quintin en Sarzeau : visite de Falguérec.	7
7/04	V.V.F de Guidel : sortie dunes et milieu marin	20
6/04 8-22/06 6-13-20-27/07 3-5-10/08	Maison du Port d'ARZON : sorties à Falguérec, en Presqu'île de Rhuys, à Belle-Ile et à Houat. 6 demi-journées et 4 journées.	164
7-13-26/07 4-9-11/08	SIVOM de KUZILLAC : sorties dans la région de Kuzillac, dans les Marais de Guérande et à Houat. 2 demi-journées et 2 journées.	66

B. Projections :

15/03	Association CLAC ALLAIRE : Film "entre terre & mer" et montage sur les oiseaux migrateurs.	30
13-20-27/04 25/05 8-30/06 6-20/07 3/08 7-21/09	Village Vacances PTT ARZON : 11 projections du montage "Oiseaux du Littoral".	620
10-26/05	Centre de Kerpape PLOEMEUR : montage oiseaux du littoral et film + débat sur la Forêt.	30
17/06 11-26/06	PAVAC à St Pierre-Quiberon : 3 projections du montage "Oiseaux du Littoral"	88
12-27/0 11/06	CCAS St Gildas-de-Rhuys : 3 projections du montage "Oiseaux du Littoral".	148
19/01, 1/05 20/09	V.V.F de Guidel : 3 projections du montage "Oiseaux du littoral".	500

1966

C. Stages SEPMB :

. 16-17/01	: 8 stagiaires au stage "initiation au dessin animalier" avec Denis Clavreul.	8
. 4-5/06	: 9 stagiaires au stage "Botanique à Belle-Ile".	9
		17

IV- DIVERS

- Gestion des malles pédagogiques "Animation Nature" et "Animation "Bord de Mer" suite à une convention avec la D.D.J.S du Morbihan.
- Réalisation d'un petit livret pédagogique pour l'animation scolaire à la réserve de Falguérec.

Daniel Guillouzoic

COMPLEMENT

I Public Jeunes

1 sur le temps scolaire

- les 22/11, 6/12 : collège G. Cahinet - Arradon 98
9/12, 16/12 : 4 classes de 5ème : oiseaux du Golfe du Morbihan
- le 5/12 : Lycée Agricole des Saints Anges - Pontivy 24
1 classe de 4ème : oiseaux du Golfe du Morbihan
- le 7/12 : J.R.E.O - Arradon
1 groupe d'élève en B.T.A forestier
oiseaux du Golfe du Morbihan 14

II Touriste de découverte

- les 11, 12 et 13 : croisière ornithologique du Golfe du Morbihan
Novembre à Hoëdic 4
- les 10 et 11/12 : W.E sur les oiseaux hivernants dans le Golfe
du Morbihan 13

III Formation

- les 13 Novembre : Stage d'insertion professionnelle par
Formation à l'animation
C.P.A à Plœrmel 14

Jean DAVID

BILAN Chiffre

153	journées assurées
4035	personnes touchées

I) - PUBLIC JEUNE

A. Sur le temps scolaire :

tendance 1988 : - baisse de la demande en animation de séjours de classes de découverte
- augmentation de la demande de prestations ponctuelles, en partie liée à l'accueil de groupes classes à Bois-Joubert

A1/. CLASSES DE DECOUVERTE

- 7 au 9/03 : 25 enfants (CE1) de l'école primaire de la Martellière / St-Jebastien : découverte du milieu marin à PIRAC 3/mer
- 16 au 20/05 : 31 élèves de 6^e de l'Essonne, en séjour à St-MARC 3/mer : découverte du milieu en Arctique et en Antarctique pendant le séjour
- 13 au 18/06 : 48 enfants de 6^e section maternelle et CP de REZE, en séjour au centre de LA PINEAIS : sensibilisation à la nature en milieu rural.

commentaire : malgré la convention Ville de REZE / SEANB, 1 seul séjour reçu à LA PINEAIS en 88. Une information insuffisante de la part de la Ville et une désaffection des "habituels" pour le site de La Pineais en sont la cause. En revanche, ces derniers souhaiteraient l'intervention de la SEANB sur d'autres sites. Le champ d'application de la convention ne le permettant pas, plusieurs demandes sont restées insatisfaites en 88.

A2/. Prestations pédagogiques ponctuelles

- 25 et 26/04 : 104 élèves de 6^e et 5^e du Collège : PAE environnement Le Héault / St-Herblain (44)

J. . . . 16 au 20/05 : 21 enfants des CE2 au CM2 de l'école St-Jean d'Arc / ECOLEVAULT (44), en séjour à Bois-Joubert : découverte du milieu brique (diapos et sortie)

(2)

- 19 et 26/05 : 102 élèves de 5^e du Collège ... : sorties en Forêt du Gâvre (44) : écologie et gestion forestière
S^t Paul / REZE (44)
- 30/05 : Collège de Chantonnay (85) : découverte du milieu marin en Péninsule bretonnaise
73 élèves de seconde
- 6/06 : 43 élèves de 5^e du Collège ... : étude de milieu en Péninsule bretonnaise
S^t Thérese / MEAN - S^t Nazaire (44)
- 7/06 : 31 enfants de CM2, de l'école ... : sortie - découverte en Brière
publique du FOULIGUEN (44)
- 9/06 : 22 enfants du CP au CM2, de ... : sortie - découverte en Brière
l'école publique de BOUGÉ (44)
- BJ - ... 20 et 21/06 ... : 13 enfants, handicaps auditifs, ... : ateliers de sensibilisation à BT et en Brière
du Centre Jacques Cartier / S^t BARTHELEMY
- BJ - ... 23 et 24/06 ... : 16 élèves d'une 4^e OSP du Collège ... : découverte du milieu breton
"La Croix de Pierre" / PLENEE JUIGNON
- 25/10 et 3/11 ... : 96 élèves de 2^{de} du Collège ... : sorties en Forêt du Gâvre
des Lognidy / NANTES : écologie, et production forestière.
- 15/11 au 3/12 : 1264 enfants, du CP au CM2, des ... : animations dans les écoles avec supports
(14 1/2 journées) écoles primaires d'ORVAULT (44) dans le cadre d'un programme d'interventions pédagogiques aux 0-6 ans (organisé par le centre social de la Bretagne)
- 1^{re}/12 : 70 enfants du CP au CM, de ... : mêmes animations qu'à Orvault
l'école publique de LA PAGES (44)

B - Hors temps scolaire :

- 27/03 et 14/04 : 24 enfants et ados. de la résidence ... : sorties de sensibilisation (faune)
S^t Saens (RENAUVOIS) / LA BAULE
- BJ - ... 5, 7, 10 et 16/07 : 17 ados de l'I.H.E. de KERLAY (M) ... : sorties de sensibilisation en Brière
en séjour - chantier à Bots Tomb.
- 6 et 7/07 : 15 enfants en camp en Brière - ... : sorties de sensibilisation en Brière
Association Familiale de CHEMILLÉ (44)
- 13 et 27/07 : 24 enfants de la colonie UFOVAL ... : sorties de sensibilisation dans les marais salants (oiseaux)
du Razay / PIRIAC (44)

Apprendre à dessiner les oiseaux

Le gîte d'étape de Quintin accueillera le week-end prochain de nouveaux observateurs du monde animalier et tout particulièrement celui des oiseaux, très riche dans la presqu'île de Rhuys. Cette activité est fréquente à la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne, organisatrice de ce stage. Mais ce rassemblement revêtira un intérêt tout spécial puisque de l'observation découlera le dessin. C'est une première dans le Morbihan.

« Il est vraiment nécessaire de posséder des talents de dessinateur » déclare l'animateur Denis Clavreux qui est à son 6^{ème} stage de ce genre et en assure la direction depuis près de 3 ans. « Que l'on sache ou pas dessiner, ce n'est pas un problème. Tout le monde est en définitif au même niveau. Car les habitués du dessin ont surtout l'habitude de représenter des objets inertes. Là ça bouge ! »

D'ailleurs pour familiariser les stagiaires, les premières observations se feront à l'étang aux Ducs à Vannes le samedi après midi avant de longer le Golfe dimanche. « Nous débutterons par les canards plus immobiles avant de saisir les oiseaux en vol. Il y aura donc une progression. L'essentiel est de savoir re-



Les stagiaires débutteront par les canards plus immobiles

garder et bien observer. Les non initiés seront surpris de découvrir ce qu'avec un crayon, ils pourraient retranscrire ».

Sur le plan matériel, Denis Clavreux ne recommande qu'un crayon bois moyennement gras, une gomme et un taille crayon. « Le papier à dessin n'est pas nécessaire, on se munissant d'un bloc de papier à lettre nul n'aura de regret à jeter une feuille ». Une paire de jumelle sera peut être utile.

Le stage débutera samedi à 14 h pour se terminer dimanche à 18 h. L'héberge-

ment au gîte de Quintin en bordure de la route menant de St Armel à Penvins sera confortable. Le chauffage est assuré.

La participation aux frais a été fixée à 300 F, nourriture, logement et animation comprise. Les inscriptions doivent se faire au plus tard pour ce vendredi soir, 15 janvier, en téléphonant au 97.66.52.07.

- ☺ 20, 21, 22, 24 / 07 . . . 15 enfants de l'IMP du Théboudin
 en camp à La Turballe (49) sorties de sensibilisa-
 tion dans les marais salants
 (faunes)
- BJ- 26 et 27 / 07 . . . 12 enfants de Montoir-de-Bretagne
 (OSCM) en mini-camp à Bois-Joubert sorties de sensibilisation
- 1^{er}, 11, 19 et 26 / 08 52 enfants et ados de la résidence
 ST SÈRES / LA BAULE sorties de sensibilisa-
 tion en Brière et dans
 les marais salants.
- BJ- 24 et 25 / 08 . . . 15 enfants de THOUARRE-FRANCAIS
 (85) en séjour à BJ activités diverses à
 BJ et sorties en Brière
- BJ- 24 / 08 . . . 20 enfants du CVL de la Montagne (44)
 en mini-camp à BJ idem

II) FORMATION DES ADULTES

- BJ- 26 / 03 . . . 18 élèves de l'école d'ingénieurs
 de la ville de Paris en séjour
 à Bois-Joubert sortie de sensibilisation
 en Brière et dans les
 marais salants
- 29 / 03 . . . 6 institutrices (trices) de l'école
 publique de THOUARRE (46), en
 conférence pédagogique les ressources pédago-
 giques du milieu natu-
 rel, sur la commune.
- 12 et 15 / 04 . . 16 animateurs de CVL du
 CAE - CHOLET (49) sensibilisation à l'ani-
 mation-nature
- 3 / 06 . . . 17 stagiaires du CFTA de
 MONFORT (85) sortie de sensibilisation
 à la protection des milieux
 naturels, en Brière.
- 9 / 12 . . . 14 stagiaires, en "repérage d'activités"
 animation LE CAP / NANTES animation avec support
 audio-visuel : "la Protec-
 tion de la nature".
- 25 / 01 au 11 / 03 : 5 animateurs en formation BEATEP
 sur 20 journées dans le cadre de l'U.F. "Ecologie
 et activités - nature", du cycle
 BEATEP (organisé par l'UFCV),
 à CHOLET (49) sorties, travaux prati-
 ques, cours, visites
- 23 au 25 / 03 . . 22 professeurs de collèges et lycées
 de l'Académie de Nantes en stage
 de formation continue (DRAE - Edu-
 cation Nationale) : Utilisation pédagogique
 d'un milieu : les marais salants
 de Guérande.

Avec la SEPNB

20.1 89 LM

Le dessin des oiseaux ou la traduction des sensations

Des rives ensolaillées des bords de l'étang du lac à Venettes à celles plus ombragées d'un golf de Mers-les-Bains, huit artistes venus de Lorraine Atlantique, Ile de France, Flandre et des quatre coins du Morbihan se sont appliqués la semaine dernière à observer les oiseaux d'une façon peu ordinaire, invitée par la société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne. Denis Cleverud a guidé ces observateurs, lorsque vu ou entendu à la main, mais aussi tout prêt à saisir le crayon et le papier à dessiner ce qu'ils voyaient.

Cormors, mouettes, cormorans, bécassines, avocettes et bernaches ont défilé sous leurs yeux et se sont trouvés fixés sur un rectangle de papier.

L'acquisition d'une certaine confiance

« Il y a 36 façons de regarder les choses. Les ornithologues voyant un groupe de 200 ou 300 oiseaux rechercheront l'oiseau rare qui saurait pu s'y cacher. Au cours de ces 2 jours je me suis attaché à ce que les gens aient un regard plus large afin de dégager des impressions

et de traduire des sensations » a confié Denis Cleverud. Une progression constante a amené ces dessinateurs occasionnels (1) sans dessiner (fréquemment) à reproduire un oiseau sans attache pour arriver aux minutieuses avocettes et même à saisir leur envol ou un nuage d'oiseaux. « J'ai aussi voulu qu'ils ressentissent plusieurs paysages afin qu'ils aient d'appréhender l'animal non seulement pour lui-même mais surtout pour ses relations avec le milieu qui l'entoure et réciproquement. L'oiseau ne doit pas être un point d'obsession. C'est un moyen de mieux s'imprégner du paysage ».

Le fait marquant des travaux n'a pas résidé dans l'embellissement des techniques pures. Il n'y a pas eu d'ambécillation très marquante dans la qualité des coups de crayon. D'ailleurs dès les premières heures certaines courbes sont apparues très harmonieuses à la surprise de leurs auteurs. « L'évolution la plus sensible que j'ai constatée a été l'acquisition d'une certaine confiance en soi. A tel point qu'au 2^e jour certains ont osé dessiner un oiseau en vol ».

Déjà vus mais pas regardés

Pour cet illustrateur et peintre qui a voulu consacrer ses loisirs à apprécier puis autres à se servir d'un crayon, c'est un besoin. Travaillant presque toujours de temps en temps il cherche ainsi le contact. « Je vois cette activité pour apporter plus de force à regarder les choses et à échanger leurs observations ». A chaque retour au gîte la mise en commun des travaux et d'ailleurs permis à chacun de découvrir, dans le dessin des autres quelques choses qu'il n'avait pas vues. Plusieurs anecdotes ont fait remarquer. « Ces oiseaux je les avais déjà vus plusieurs fois mais je ne les avais jamais regardés ainsi ».

1 Dans une ambiance de grande camaraderie, se sont placés sous la direction discrète mais combien efficace de Daniel de la SEPNB a connu une intensité constante. Travail bien sûr mais détente où la flûte et les airs bretons ont nourri la soirée près du feu de bois au gîte de Quintin. Entre deux aires, les oiseaux ont animé les conversations. C'est logique.



Les observateurs ont appréhendé les oiseaux avec leurs crayons

III LOISIRS ET TOURISME DE DECOUVERTE DE LA NATURE : adultes

A. Produits SEPNB

Sur les 5 stages réalisés, 3 figuraient au programme annuel de la SEPNB, et 1 a été organisé à la demande d'un groupe constitué.

- 19 et 20/03 : "Migrateurs de Mars" - 10 stagiaires ornithologie dans les Marais Sud-Vendéens
- 16 et 17/04 : "Le chant des oiseaux" - 10 stagiaires initiation à l'écoute et à la reconnaissance des chants d'oiseaux en Brière.

- BJ... 29/04 au 1^{er}/05 "Fauys Noir" - 16 stagiaires découverte de la Brière
- 12 au 15/05 "Les Oiseaux du Marais Breton" - 9 stag. ornithologie, écologie
- 29 et 30/10 initiation à la mycologie - 16 stagiaires en Forêt du Gâvre (organisé à la demande d'un groupe)
- 24/09 (sortie) "Le Brame du Cerf" - 8 participants recherche et observation du cerf en Forêt du Gâvre
- 27 au 30/12 "L'Hiver des oiseaux d'eau" - 5 stagiaires observations des espèces hivernant, de l'Aiguillon (85) au Crisic (16) et découverte des sites d'hiver

B. Prestation extérieures, ponctuelles : conférences avec support audio-visuel et sorties de découverte.

- 11/01, 9, 17, 17/01 Résidence St Sébastien (Renouveau) ... sorties ornithologiques dans les Marais salants ou soirées-conférences
- 1^{er} et 14/01, 1^{er} et 17/10; 22/12 360 personnes, au total
- 9/02; 6/04; 17 et 25/05; 18 et 19/07; 18 et 19/08 VVF "Les Salines"/BATZ S/MER ... soirées-conférences ou sorties ornithologiques dans les Marais salants.
- 3/06; 22/06; 12 et 25/07; 10 et 23/08; 13/09 VVF "La Croix de l'Anse"/LA TURRAINE - sorties de découverte des Marais salants et soirées-conférences
- 27/06 20 pers des "Amis des Activités Fédérales" soirée-conférence
- 5, 6, 28, 29/07 Village de vac. "Le Moulin de Mailleux" PIRIAC : 190 pers., au total sorties ornithologiques dans les Mar. Sal. et soirées conf.
- 11 et 12/08
- 13 et 27/07 Centre de séjour "Le Rayon"/PIRIAC 124 pers., au total soirées-conférences sur la Brière et les Marais salants
- 8, 9, et 24/08
- 6/07 Association "Animation 2000"/LES MOU- TIERS - en - RETZ : 80 pers. soirée-conférence sur la protection du lac de Gâtineau
- 16/08; 6/10 Village de vac. "Fort aux Rois" LE CRISIC : 65 pers., au total soirée-conférence de 14/08 et sortie en Brière le 6/10

NOMBRE TOTAL de bénéficiaires des animations en 1988 : 4083
159 journées

ANIMATION SCOLAIRE DANS LES RESERVES

1 - RESERVE BIOLOGIQUE MICHEL-HERVE JULIEN/GOULIEN FINISTERE

Lancé en 1987, ce programme a été reconduit cette année, recevant un bon accueil auprès des enseignants comme de l'inspection académique et des conseillers pédagogiques.

Les 'clients' de 1987, les écoles primaires et collèges de Cornouailles, ont été sollicités par courrier, tandis que les écoles du Cap Sizun étaient visitées directement par le garde-animateur.

BILAN

Etablissement	Séances		Boraire	Nb de classes		Nb d'élèves
Primaire	74	86	157 H	124	2 568	
Collèges	24	24	61 H 30	39	823	
Lycées	8	9	16 H 30	11	262	
TOTAL	106	119	235 H	174	3 743	

174 classes pour 3 743 élèves soit 39 classes de plus qu'en 1987 !

En deux années, cette proposition pédagogique est devenue une réalité bien connue et appréciée des enseignants.

La clientèle est toujours essentiellement constituée de classes de mer transplantées dans le département mais le département du Finistère représente plus du tiers des classes accueillies avec 62 classes pour 1 280 élèves.

Il est à noter que le nombre de classes qui se contentent de visiter la réserve sans le concours d'un animateur est en baisse (- 10 %) et nous espérons que ce type de visite - sans grand intérêt pédagogique - aura disparu d'ici 2 à 3 années.

La formule la plus appréciée des éducateurs semble être la visite guidée complétée d'une projection de diapositives.

Si nous voulons conserver la qualité de l'accompagnement et tenir compte des capacités d'accueil du site, il faut admettre que le seuil maximum est presque atteint pour la période considérée.

EN 1988, UNE ACTION SPECIFIQUE AVEC L'ECOLE DE GOULIEN

Un travail plus approfondi a été proposé, reposant sur un suivi dans le temps de la reproduction de deux espèces d'oiseaux. Sur la base d'une intervention tous les 15 jours - 3 semaines selon les événements biologiques. Un document (ci-joint) a été réalisé par la classe.

Ce travail pourra être valorisé auprès d'autres établissements scolaires pouvant être la base d'un P.A.E (Projet d'action éducative).

La réserve naturelle du Cap-Sizun : Un outil pédagogique privilégié



A la découverte de la faune et de la flore dans un site protégé d'une grande beauté.

La réserve ornithologique du Cap-Sizun n'ouvrira comme tous les ans que le 15 mars. Mais d'ores et déjà, l'action pédagogique menée autour de cet espace naturel a commencé.

En effet, l'expérience lancée l'an dernier, en accord avec le Conseil général et l'inspection académique a été une réussite : en 1987, 135 classes soit 30.000 élèves sont venues visiter la réserve naturelle de Goulven à mi-chemin entre Douarnenez et la Pointe du Van.

Cette animation est donc reconduite en 1988. Professeurs et instituteurs pourront venir avec leur classe, observer et comprendre ce milieu naturel protégé et ses composantes animales et végétales.

Eric Thoumelin, le responsable pédagogique de la réserve du Cap-

Sizun et la SEPNE (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), et des enseignants, ont bâti un programme d'éducation à l'environnement, en accord avec l'inspection académique du Finistère, spécialement adapté aux scolaires.

Les thèmes d'interventions

Le travail peut se réaliser en trois temps : préparation de la visite en classe, discussions et diapositives; visite de la réserve, observation, discussion, explications; bilan de la visite en classe, et discussion.

Les thèmes : rôle de l'Homme sur son environnement (réserves, protection, exploitation).

Ornithologie, identification et biologie des oiseaux de mer, reproduction, comportements.

Botanique : paysages végétaux, identification, adaptation au milieu.

Exploitation agricole du bord de mer : activités traditionnelles, races domestiques rustiques, conservatoire de races ovines à la réserve.

Et bien sûr, d'autres interventions ponctuelles en classe sont proposées avec ou sans diapos, dans le cadre de projets d'action éducative ou pour louer des expositions de documents...

Pour avoir de plus amples renseignements, on peut dès à présent contacter l'équipe, définir ensemble les thèmes que l'on veut aborder.

Eric Thoumelin : réserve du Cap-Sizun, Goulven, 29113 Audierne, tél. 98.70.13.53.

II. RESERVE BIOLOGIQUE DE FALGUEREC - SENE / MORBIHAN

Le détail de ces animations figure dans le rapport d'activité de l'animateur du Morbihan

Bilan	35 animations
	795 personnes concernées

III. RESERVE BIOLOGIQUE DU CAP FREHEL / COTES DU NORD

Première initiative en 1988 sur la base de la formule adoptée avec succès au Cap Sizun/Goulien

Bilan	15 établissements scolaires pris en charge	± 660 élèves
	8 structures de vacances accueillies	± 250 personnes
	9 groupes accueillis	± 290 personnes

IV. AUTRES RESERVES

La réserve naturelle de l'Ile de Groix (56), les réserves biologiques de Sérénit (56), des rochers et landes du Cragou (29) du marais de Clesseven (22), etc ... ont aussi accueilli chacune plusieurs classes et quelques centaines d'enfants pour une approche concrète et vivante des sciences naturelles.

TRO BREIZ
DES ESPACES PROTEGES

ETE 1988

SEPNB



AVEC LE CONCOURS
DU MUSEE DE BRETAGNE

TRO BREIZH, SEPNE:
ESPACES PROTÉGÉS, FAUNE,
FLORE DE BRETAGNE...



PAYS DE MORLAIX AU NATUREL:
GARE AUX PLANTES GLOUTONNES
DU CRAGOU!
LA "ROSELIS" EST
CARNIVORE!!



Ed. 3. 1988

ouest
france



FICHE SIGNALÉTIQUE

Sous Chapiteau : Une nouvelle exposition "Les Espaces de Nature Protégés en Bretagne" (20 panneaux)

Une vidéo présentant les espaces concernés, leur gestion, l'ouverture au public, les activités pédagogiques, la recherche scientifique...

Sur le terrain : une sortie découverte de la nature à chaque étape pour mieux connaître un milieu naturel et comprendre la nécessité de sa protection.

Un stand d'information et de diffusion de documents divers.

LE BILAN

* L'équipe 1988

Jean-Yves TOULLEC
Pascal KERVESTIN
Laurent DESBUREAUX
Jean-Marc JOLY
Thomas LEVACHER
Olivier FARCY

* Période : 2 juillet - 25 août

* Itinéraire (voir feuille jointe)

* Le public : 11 000 visiteurs

37 balades naturalistes organisées pour
380 personnes sur le terrain

La Télégramme
4.7.87

Le Tro Breizh de la SEPNB

Plein feu sur les espaces protégés

A voir cet été, cette exposition écologique qui fait la tournée des plages

Leur matériel n'est pas très imposant : une tente chapiteau de 60 m² malmenée par des bourrasques malicieuses, 20 panneaux d'exposition, un écran vidéo discret qui trône devant une dizaine de petits sièges de camping. Le tout complété par un stand d'information et de diffusion de matériel pédagogique. C'est le « Tro Breizh » de la SEPNB. Certes, ce tour de Bretagne ne rivalisera pas avec le Tour de France cycliste : il a pourtant attiré près de 1.000 personnes en 87 ! Discrettement installé place de la Liberté à Brest ce week-end, il sera itinérant pendant tout l'été.

30 ans d'expérience

C'est grâce à un tourgon prêt par le musée de Bretagne que pourra s'effectuer cet été pendant deux mois, et pour la troisième année consécutive, ce « tour des plages » de l'écologie. La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, fondée en 1958, c'est 30 années d'expé-

riences et d'actions au service de l'environnement qui s'expriment au travers de ces quelques panneaux. Études, inventaires, création de réserves biologiques, réhabilitation du conservatoire botanique de Brest, restaurations de sites, participations à diverses commissions départementales, régionales et nationales... Le liste est longue.

Exposer les richesses du patrimoine

Conçue dans le cadre de l'année européenne de l'environnement (1987) l'exposition itinérante est centrée cette année sur les espaces protégés. Définir la notion de nature-patrimoine, informer sur les sites protégés, exposer les raisons de leur création et montrer les efforts permanents qui permettent leur entretien, tels sont les buts définis par M. Jonin, secrétaire général de la SEPNB en Finistère : « Il faut, dit-il, valoriser l'en-

vironnement. Un site protégé c'est aussi un espace pédagogique, un lieu touristique, de loisirs. Grâce à notre Tro Breizh, nous voulons mettre l'accent sur l'effort constant qu'il est nécessaire de fournir, sur la gestion continue de ces sites, impérative à leur vie dans de bonnes conditions écologiques. Il ne suffit pas d'une décision administrative pour protéger la nature ».

L'équipe de bénévoles qui forme l'équipe, a déjà l'œil sur l'horizon... Hier Brest, demain Crozon, Audierne, Penmarc'h, Bénodet, Concarneau, Groix, Port-Louis etc. Retour le 25 août. Outre l'exposition, des visites sur des sites proches du lieu d'exposition seront organisées, qui permettront de toucher du doigt la réalité des problèmes écologiques et des solutions possibles. La SEPNB demande une participation de 10 F pour s'éloigner du trafic, écouter le vent balayer des herbes propres et écouter les cris de mouettes non-mazoutées !



M. Jonin, entouré par deux bénévoles de la SEPNB : « Il faut promouvoir les richesses du patrimoine ».

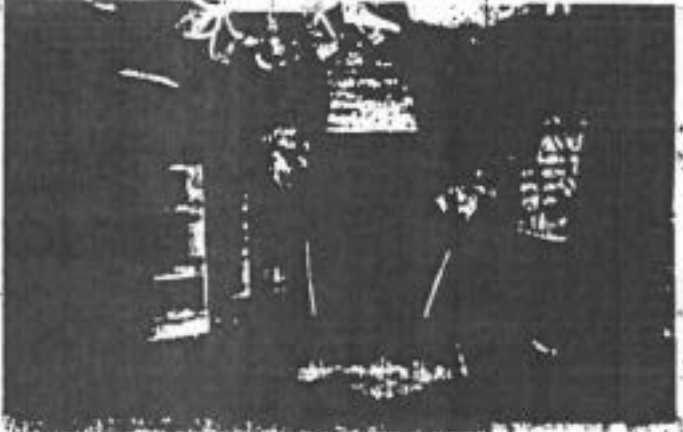
TRO BREIZ 1988

Localités	Dates	Emplacements	Espaces Naturels
BREST	2-3 juillet	Place de La Liberté	
CROZON	4-5-6 juillet	Port de plaisan ce - Morgat	Aber
AUDIERNE	7-8 juillet	Place du Gén. de Gaulle	Réserve du Cap Sizun Dune St Tugen
PENMARC'H	9-10-11-12 juillet	Parking du phare d'Eckmühl	Randonnée sur le littoral à partir du parking
BENODET	14-15 juillet	Place du Méneyer	Pointe de Mousterlin
CONCARNEAU	16-17 juillet	Place du 8 Mai	Etangs et Dunes de Trévignon
GROIX	18-19-20 juillet	Place du Marché	Réserve Naturelle
PORT LOUIS	22-23 juillet	"Les Pâtis"	Etang de Penmané - Dunes de Plouhinec - Presqu'île Gâvre
BELLE-ILE	24-25-26 juillet	Parking du Rallye	Réserve de Koh-Kastell
LA TRINITE	27-28 juillet	Parking du port plaisance	Marais de Kervillen
ARZON	29-30 juillet	A côté de la Maison du Port	Dunes du Petit Mont
GUERANDE	1-2-3 août	Pied Remparts Porte St-Michel	Marais de Sissable
LE CROIZIC	4-5 août	Place M. Thoby	Marais de Sissable
POINTE GROUIN	6-8-9-10 août	Près du parking de la Pointe	Réserve de l'Ile des Landes
FRÉHEL	11-12 août	Parking du Cap Fréhel	Le Cap Réserve du Cap Fréhel
PAIMPOL	16-17 août	Place de Bretagne	Sillon du Talbert
MORLAIX	18-19-20 août	Hall de la mairie	"Baie de Morlaix"
ROSCOFF	22-23 août	Sur le port	Anse de l'Aber
PLOUGONVELIN	24-25 août	Place du Trez-Hir	-

Pays de Morlaix au naturel

Tro Breiz SEPNB, des espaces naturels protégés

Le patrimoine culturel mérite l'attention



Plus récemment les espaces naturels de Morlaix ont été inscrits au patrimoine naturel de la Bretagne. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées. Ils ont pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées. Ils ont pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Animations Tro Breiz

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

Le Département de Morlaix a pour but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Morlaix, et de promouvoir le développement durable de la région. Les parcs naturels régionaux de Morlaix, de la Cornouaille et de la région de Morlaix ont été reconnus pour leur valeur patrimoniale et leur intérêt scientifique. Ces parcs naturels régionaux ont été créés en 1989, à l'initiative du Département de Morlaix, en collaboration avec les communes concernées.

EXPOSITIONS

NOUVELLES EXPOSITIONS

- LES ESPACES DE NATURE PROTEGES DE BRETAGNE (réalisation Isabelle Rouge et Max Jonin)

Collaboration des Conseils généraux de Bretagne, du Conservatoire du Littoral, du Parc d'Armorique, de la délégation régionale à l'architecture et à l'Environnement, de la Communauté Européenne.

18-24 mars	Faculté des Sciences, Université de Brest/ Inauguration
4-24 avril	Conseil général du Finistère
16-25 mai	Salon de la nature de Plouguerneau (29)
30 mai-29 juin	Conseil général du Morbihan
1 juillet-28 août	TRO BREIZ de la SEPNB
	11 000 touristes ont pu voir cette exposition (voir chapitre TRO BREIZ)

- LES ORCHIDEES DE BRETAGNE (réalisation groupe Orchidées de la SEPNB / Bruno Bargain)

24 avril	AG SEPNB Paimpol (22) / Inauguration
9-13 mai	Maison familiale de Plabennec (29)
14-15 mai	Fête des Fleurs de St Ilan (22)
16-21 mai	Euromarché / Brest (29)
24 mai-4 juin	Office culturel de Carhaix (29)
16-19 juin	AG Drosera à Callac (22)

L'orchidée fleurit à Locquéméau

OF 24.8.88

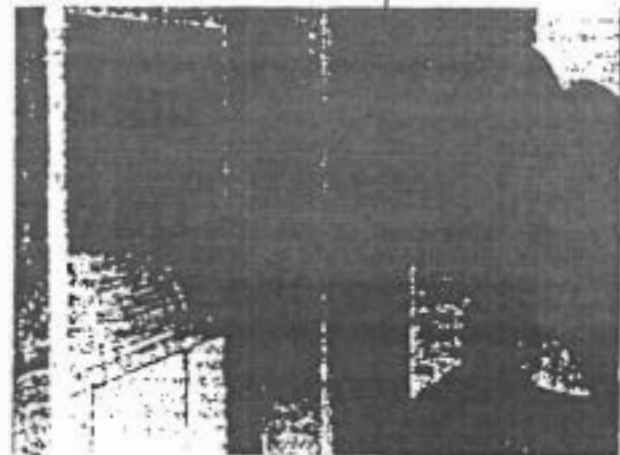
Une cinquantaine de personnes chaque jour pour visiter le domaine du Douven et découvrir les secrets de l'orchidée.

A l'aide de quinze panneaux didactiques, l'exposition de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) présente l'orchidée à la maison du domaine départemental du Douven (Locquéméau).

Une belle occasion, dans un site remarquable, d'en finir avec toutes les contrivances sur cette belle plante. La première est que ce n'est pas une fleur rare : si 20 000 espèces sauvages existent au monde, 87 sont présentes en France, comme quoi l'idée d'une fleur tropicale jaillissant de la végétation luxuriante d'une forêt vierge est totalement erronée. En Bretagne, on trouve 32 espèces différentes que le SEPNB, par un inventaire en 1987, a dénombrées et localisées.

Bords de route

L'orchidée fleurit en deux ou trois saisons et c'est une plante printanière. « Assez discrète, elle peut pousser sur les bords de la route », confie M. Philippe Bonnin, responsable du domaine. « Sa forme et sa couleur dépendent de l'insecte pollinisateur, abeille, bourdon ou araignée. » Contrairement à une autre idée courante,



l'orchidée pousse dans presque tous les milieux, prairie, marais, dune, forêt ou même tourbière.

Mais la plante, comme beaucoup d'autres, est menacée : la loi française protège six orchidées bretonnes parmi 400 espèces nationales et la région a décidé d'en ajouter huit. En régression un peu partout, les botanistes songent aujourd'hui à des réserves pour sauver ces fleurs si luxueuses

(sur les monts d'Arrée, l'une des plus belles tourbières d'orchidées est devenue une déchèterie publique). S'il vivait encore, Marcel Proust en serait ravi, lui qui fut toute sa vie un adorateur de l'orchidée ou « cattleya ».

A.-S. MARTIN.

Domaine départemental du Douven, du 17 août au 6 septembre, de 14 h à 18 h.

20 juin-10 juillet	Centre Renouveau de Beg Meil (29)
11 juillet-14 août	Centre Culturel d'Arradon (56)
15 août-30 septembre	Bureau de l'Environnement du CG 22
1-3 octobre	Foire St Michel (Brest)
25 octobre-2 novembre	Festival de Ménéguete (79)

* J. OBERTHUR , DESSINATEUR ANIMALIER

en collaboration avec le Musée municipal de Brest

11 mai-12 juin	Musée de Brest
27 juin-29 juillet	DRAE - Rennes
5 septembre-15 octobre	Conservatoire botanique de Brest
25 octobre-2 novembre	Festival de Ménéguete (79)

AUTRES EXPOSITIONS

* LES RESERVES DE BRETAGNE

4-24 juillet	Association pour la promotion du Pays Bigouden - Pouldreuzic (29)
29 juillet-11 août	A.C.D.E. Logona Daoulas (29)
5-9 octobre	RIENA 88 Centre international de la Mer - Rochefort (17)

* CONNAITRE POUR PROTEGER

25-29 avril	Huelgoat (29)
13-21 mai	CEFA - LESNEVEN (29)
4-5 juin	Quimper (29)
15-28 août	Centre Culturel d'Arradon (56)
1-3 octobre	Foire St Michel - Brest (29)
15-23 octobre	LORIENT (56)

Le Conseil général mise sur le vert

Tel 20.6.88

Depuis une dizaine d'années, le département dispose d'un service du patrimoine chargé de l'acquisition des biens immobiliers méritant d'être conservés. Indépendamment des abbayes et autres châteaux, il est aujourd'hui propriétaire de 700 hectares d'espaces naturels d'intérêt écologique, parfois purement esthétiques.

C'est le cas en particulier des dunes de Tréflézet, de Saint-Anne-La-Paix, des gorges du Stangals à Quimper, sans oublier le site prestigieux de la Pointe du Van. A ce patrimoine appartenant donc en propre au département, s'ajoutent les espaces naturels compris dans les 131 communes frontalières étudiées en grande majorité sur le littoral.

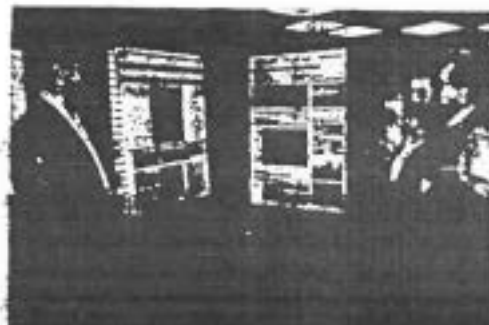
Au total, c'est un budget de

près de 30 millions de francs que le Conseil général investit chaque année pour la protection de l'environnement. L'effort est d'autant moins négligeable qu'il vient compléter l'action menée par ailleurs tant par la SEPNE (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne), qu'elle s'occupe plus particulièrement de la gestion de certains milieux naturels (une trentaine de réserves en Bretagne), que par le Conservatoire du littoral qui gère 80 km de côtes et dispose à cet effet de sept gardes dont cinq en Bretagne.

Une expo à la Maison du Département

Mais acheter des bois, des dunes, des marais ne suffit pas. Prendre des mesures pour les protéger non plus, sauf à mettre le tout sous cloche à des fins strictement scientifiques, ce qui n'est pas le cas bien entendu.

C'est le raison pour laquelle le Conseil général a créé, dernièrement,



M. Jada, de la SEPNE, présentant l'exposition en compagnie de Gérard Garnier, actuellement conseil directeur de l'environnement au conseil général et Laurence Monod, du service du patrimoine.

un service environnemental qui a pour mission de promouvoir le patrimoine départemental et à la tête duquel il a placé en jeune trentenaire de l'équipement, Gérard Garnier. Aménager, entretenir, organiser : tels en sont les objectifs, dans le contexte d'une ouverture aussi large que possible au public.

Un aperçu très concret de cette politique du Conseil général est actuellement visible à la Maison du département à Quimper, sous la forme d'une exposition regroupant un certain nombre de panneaux réalisés principalement par la SEPNE et ses principaux partenaires. C'est le premier dossier qui sera présentée une synthèse de différents secteurs où s'assurent tous administrés les ac-

tions en faveur de l'environnement : sites classés, inscrits, réserves naturelles, patrimoine sensible... A travers cette exposition, il s'agit de faire passer cette idée de « patrimoine » dans le grand public et surtout de montrer que la protection de la nature, en soi, n'a aucun sens si elle ne s'accompagne d'une véritable volonté politique de gestion et de valorisation. L'environnement est le support de l'image de la Bretagne touristique. Au-delà, il est déterminant pour comme un élément majeur de l'économie.

Mais à se donner les moyens de le développer. A brève échéance, le service de Gérard Garnier devra donc en mesurer d'atteindre cet objectif.

Claude PÉRIDY

Pointe du Van : un certain frémissement

En outre illustrations figurant à l'exposition de la Maison du département, on peut voir une photo du site de la Pointe-du-Raz, avec en premier plan le parking. A l'époque cette réfection n'avait guère soulevé de protestations, aujourd'hui elle fait problème. S'agissant de terrains privés, les pouvoirs publics n'ont guère de prise, sauf à en-

gager une concertation entre les partenaires intéressés. Interrompue lors du conseil de Plougoff contre le projet de centrale nucléaire, celle-ci devrait probablement, déposée actuellement à la reprise. Il s'agit de mener une réflexion sur une réhabilitation d'ensemble du site. Batailles Trépassées comprises.

• LE VENT ET LES OISEAUX DE MER

9-15 mai

Centre Kerpape / Larmor (56)

• LES HYDROCARBURES ET LA POLLUTION

16-28 mai

Ecolè N.D. de Lourdes / Lesneven (29)

25-30 juillet

Camping familial de Tréompan (29)

• N'EN JETEZ PLUS

14-24 octobre

CUB - Brest / inauguration
usine d'incinération des ordures

J. Oberthur au musée : TLG
les attitudes de la vie 13.5.88



Mlle Oberthur en compagnie de MM. Le Bihan et Jonin.

Le musée de Brest et la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne ont mis sur pied une exposition d'œuvres de l'artiste animalier Joseph Oberthur.

La visite inaugurale s'est déroulée mercredi soir en présence de la fille de l'artiste, Mlle Geneviève Oberthur, qui a prêté quasiment tous les documents présentés, M. Joseph Gentil, conseiller à la culture, l'en a d'ailleurs remercié. Participaient également à l'inauguration

M. René Le Bihan, conservateur du musée, et M. Jonin, secrétaire général de la SEPNB.

En dessinant ou en peignant des animaux, Joseph Oberthur leur a donné les attitudes de la vie; il les a fait vivre. C'est ce qui est remarquable dans son œuvre.

Originaires d'Alsace, les Oberthur se sont établis à Rennes en 1840 et plusieurs générations ont compté, dans cette famille, des lithographes, peintres, dessinateurs.

Island Reserve in Brittany

Fred Bioret
SEPNB, Ste Nazaire

On August 16th, 1987 a delegation from CTNC and 2 members of SEPNB visited the island of Groix, just off the SW coast of Brittany. On this island the François le Baï Nature Reserve was created in 1982, one of 88 nature reserves in France. The initiative for this protective step was taken by SEPNB, who now have the responsibility for its care and maintenance.

400 million years ago

After the 45 minute crossing between Lorient and Port Judy the party switched from boat to bikes and set off for Pointe des Chers on the SE corner of the island, site of a rich geological inheritance. Here Groix bears witness to the confrontation of the lithospheric plates some 400 million years ago. The very considerable pressures exerted on the rocks transformed them into metamorphic rocks, displaying particular minerals such as glaucophane. The rocks of the island are essentially mica-schist (medium grade metamorphic rocks altered from continental sediments) and amphibolites (former igneous rocks - e.g. oceanic basalts - altered by the same metamorphic processes) in alternation. The richness of these formations, and of the 60 or so minerals, is remarkable. The aim of this Nature Reserve is to protect the rocks (from collectors!) and to enhance the value of this inheritance through education.

Exhausted Cornish

After having sampled a Muscadet de Sèvre et Maine, surlie 1983 the group bravely undertook to continue along the coastal path on the bikes towards Pen Men, the NW tip of the Blou lang island. This difficult terrain, treacherously chosen by the Breton hosts, almost proved too much for the exhausted Cornish who were not accustomed to carrying their bicycles above their heads. Yet it was only out of consideration for the locals that the visitors agreed to stop again within 10m and try the next bottle of Muscadet, thus sharing the weight between all of them.

Le Trou d'enfer

This stop was at Le Trou d'enfer (Hell's Mouth), with its grossly expansive of the maritime form of leafed plantain (*Plantago maritima*, var. *maritima*) at its most northerly limit. This species forms a very dense cover over the outcrops of schist at the cliff-top. In the Springtime these rich, level expanses shelter a variety of annual species, but at the time of the visit only Autumn Squill (*Silene autumnalis*) was in evidence. However, the all too frequent intrusions of homo sapiens - in plague proportions during the Summer months - bring great problems to this rocky plateau. All around the Trou the omnipresent motor car is destroying the fragile ground cover, leaving vast dusty car-parks and ever widening tracks devoid of all plant life. A truly sorry sight. More Muscadet was needed, but wisely the group held out until they reached the beautiful creek of Port St. Nicolas some 30 minutes later. Here an excellent lunch was enjoyed by all from the depths of the Bretons seemingly bottomless rucksacks.

Cornish heath

The North-western reserve was visited on foot, the bikes were left at the SEPNB tent at the entrance to the reserve. From the lighthouse at Pen Men to the signalling station at Beg Malen, the summit is covered with gorse (*Ulex europaeus*) and Cornish heath (*Erica vagans*). This last species, which provides a remarkable display here on the headland, is uncommon in Brittany, and its north-westerly limit on French soil is here on Groix. It is, of course,

well known on the Lizard Peninsula in Cornwall. Herring gulls, lesser and greater black backed gulls and a few shags were in evidence on this visit. Ravens, fulmars, kestrels and a small colony of kittiwakes can also be found nesting on the headland. SEPNB exercises control over the reserve and, at the moment an ecological study is in progress with a view to finding the best methods for its long term preservation.

New Poster

Thanks to our 'twins' SEPNB for the loan of the artwork for a large colour poster of an Oyster Catcher and its chick. These have now been produced with a "Wild About Cornwall?" heading and are on sale throughout the county.

- 12-13 mars Jumelage officiel en CORNWALL
 en présence de Christopher BEAZLER
 député européen
- Visite du site de Land's end et des travaux
 de restauration
- 19-20 mars Jumelage officiel en BRETAGNE
 en présence de Sylvie MAYER
 député européen
- Inauguration de l'exposition "Espaces de nature
 protégés de Bretagne"
 - Rencontre avec la municipalité de Trémaouezan
 pour son action de protection de l'environnement
 - Visite de la Presqu'île de Crozon
- 28-31 mai Accueil en Bretagne de familles du CTNC
- 30 oct.1er nov. Accueil en Cornwall de familles de la SEPNB.
- Echanges de publications et d'information
 - Projet de travaux en commun sur la gestion et la protection
des milieux naturels.

Université

cf 22.3.83

Jumelage entre Bretons et Cornouaillais : la nature en de bonnes mains

Samedi matin, dans les locaux de la fac des sciences, le SEPNB - Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne - dont le président est Maurice Le Démarzi, a signé un accord de jumelage avec une collègue cornouaillaise, le Cornish Trust for Nature Conservation.

Les contacts entre ces deux sociétés, instaurés depuis 1985, ont entraîné, avant la signature de la charte, des échanges en 1986 et 1987 entre la Bretagne et la Cornouaille. « Nous nous sommes rendus compte que nous possédions des points communs », explique Max Jorin, secrétaire général de la SEPNB. Sylvie Le Roux, député européen et membre de la commission pour l'environnement, a tenu à féliciter cette initiative. Elle a par ailleurs invité les deux associations à venir visiter le Parlement et à discuter avec les responsables de la commission européenne pour l'environnement.

La SEPNB organise également une exposition dans le jardin d'hiver de la fac des sciences. « Elle a pour thème les espaces protégés en Bretagne et donne une

image globale de ce que sont la protection de la nature, la gestion, la restauration et la valorisation des espaces protégés », commente Max Jorin.



Trémouézan

Protection de la nature

cf 29.3.83

Des Cornouaillais à Langazel

La commune de Trémouézan recevait, dimanche matin, la visite d'une délégation d'outre-Atlantique. Originaires de Land's End (Finistère en français), les « Cornouaillais » ont, équipé comme il se doit, arboré des chemins de la zone humide, avant de se retrouver à la salle polyvalente pour un pot de l'amitié. Représentant la CTNC (Cornish Trust For Nature Conservation), le but de leur venue en Bretagne était de rencontrer leurs homologues bretons, la SEPNB (Société d'études de protection de la nature en Bretagne) dont le siège se trouve à la faculté des sciences, afin de signer une charte commune jumelant les deux associations.

Nick Treganazi, le « Chairman » (secrétaire) du groupe, s'est déclaré « agréablement surpris de la beauté du site de Langazel, de l'harmonie du petit village et de



la qualité de la pluie ». En souvenir de leur passage dans la commune, Marcel Paugam, président

de l'association de Langazel, lui a remis ainsi qu'à M. Gohin, secrétaire de l'association brestoise, un

poème en breton de la poétesse Naig Rozmor, illustré par le peintre Jean-Pierre Guirrec.

MERCREDIS NATURALISTES DE LA SEPNE A BREST

Le principe : Utiliser les espaces verts de la Communauté urbaine de Brest pour mettre en place une initiation à la connaissance des animaux et des plantes de notre environnement ordinaire. Ces animations sont organisées par demi-journées sur réservations. C'est gratuit.

Bilan de janvier à juin 1988

20 sorties pour 220 enfants ... dont plusieurs habitués !

Bois de Kéroual 7 sorties

Etang du Relecq Kerhuon 6 sorties

Vallon du Stang-Alar 3 sorties

Grève de Moulin blanc 3 sorties

Kervallon (rives Penfeld) 1 sortie

65 espèces d'oiseaux observés

87 plantes découvertes

Le printemps apparaît avec les hirondelles, bien sûr, mais aussi les fauvettes, linottes, pouillots, roitelets...

Avec l'hiver, arrivent les fuligules, sarcelle d'hiver, garots à oeil d'or, bergeronnette grise,...

Le programme a repris à la rentrée de septembre 1988 pour vivre sur le rythme scolaire.

ANIMATEUR : FRANCK CARRY (service national civil)

LE DOMAINE DE BOIS JOUBERT

maison de la nature

Le projet de "Maison de la nature" au domaine de Bois-Joubert en Loire Atlantique avance doucement ... mais sûrement. C'est une des priorités de l'association, qui y a créé deux emplois, l'un en 1987, l'autre en 1988.

1. ACCUEIL et HEBERGEMENT pour une découverte de la nature

• CENTRE d'ACCUEIL et d'HEBERGEMENT

BILAN 1988 434 personnes 678 nuitées

	NB PERSONNES		NB NUITEES	
SEPNB	18		18	
ABRI	33		43	
DIVERS	383		617	
TOTAUX	434		678	
ASSOCIATIONS FAMILIALES	102)	188	166)	305
FAMILLES	86)		139)	
CENTRES DE VACANCES	80		180	
RANDONNEURS	35)	68	52)	95
ABRI (Rando)	33)		43)	
ECOLES	32		32	
ETS SPECIAL. (IMP, IME)	31		31	
SEPNB (stages)	18		18	
GROUPES SPORTIFS	13		13	
ETRANGERS	4		4	
TOTAUX	434		678	

• MAISON DE LA NATURE

BILAN 1988 194 personnes 361 journées

	NB PERSONNES	NB JOURNEES
SEPNB	3	15
DIVERS	191	346
TOTAUX	194	361
STAGES	60	129
FAMILLES	46	46
ETS SPEC. (IMP, IME)	39	39
ECOLES	38	124
ASSOCIATIONS	8	8
SEPNB	3	15
TOTAUX	194	361

• POINT D'ACCUEIL JEUNES - PAJ

BILAN 1988 135 personnes 878 journées

	NB PERSONNES		NB NUITÉES	
	NB	%	NB	%
CENTRES DE VACANCES dont SEPNB	64 20	47,4	466 300	53
ECOLES	44	32,59	44	5
ETS SPECIAL. (IMP, IME)	27	20,00	368	42
TOTAUX	135		878	

* L'été, le Domaine de Bois-Joubert accueille le centre aéré de la commune de Donges (44), soit

119 enfants accueillis pour 1 333 journées enfants

II. LA RESTAURATION DU DOMAINE

Travaux réalisés cette année 1988 :

- * Salle polyvalente terminée
- * Hébergement 24 lits commencé en octobre
- * salle de travaux pratiques terminée
- * bloc sanitaire extérieur terminée
- * aménagements des abords du port
- * nettoyage du Jardin Launay et creusement de
mares pédagogiques
- * travaux divers d'entretien, de maintenance
et de restauration

III. LA FERME

Un fermier est enfin Arrivé à Bois Joubert !

Il s'est installé AU printemps avec sa famille, son bétail et son matériel. Son troupeau de vaches " pies-noires" complète notre cheptel de "nantaises".

Jacques COCHY et sa femme pratiquent une agriculture biodynamique et transforment leurs produits sur place. Bois Joubert produisait du cidre, du jus de pommes, des veaux nantais et du pain au feu de bois à l'occasion, il s'y ajoute maintenant des fromages et autres produits laitiers, des porcs et des légumes !

Les travaux ont été faits sur les bâtiments notamment une fromagerie et une loge à cochons.

IV. LE CONSERVATOIRE GENETIQUE

1. Le troupeau de vaches nantaises

22 bêtes en fin d'année

dont 17 femelles et 5 mâles

Il y a eu 9 naissances en 1987-88

Pour ceux qui le connaissent, ALDO, le taureau de 10 ans, est mort accidentellement, mais cela ne devrait pas poser de problèmes pour l'avenir.

Le troupeau est toujours suivi par l'ITEB.

2. Le verger conservatoire

Le verger conservatoire de pommiers rustiques provenant de l'INRA - Angers a été planté sur 1 hectare

LISTE VARIETABLE

(124 plantes - 62 variétés)

2	DOUX CRASSEUX	3	BON PERE GRIS
2	CARTOC	2	FREQUIN ROUGE
1	BEDAN	3	PEAU DE CHIEN
2	DIOT BLANC	3	DOUX MOEN
2	DOUX BLOC HIC	2	STANG RU
2	CARDUNET	2	DOMIE ROUSSE
2	CAHOVA	3	DIOT ROUX
2	DOUX EVEQUE BRIZ	2	PIED COURTOIGNON
2	BENEDICTIN DE ST ANNE	3	GROS ROUGET DE DOL
2	BEDANGE ROUGE	2	LESLA
4	DOUX JOSEPH	2	JAUNE DE VITRE
1	C'HUERO RU	2	KERHERRIEN
2	RENAD	1	CHUERO RU MOO KOZ
3	REINETTE D'ARMORIQUE	3	ROUGET DE DOL PETIT
2	REINE DES POMMES	2	LOCARD VERT
4	CHEVALIER JAUNE	2	FIMENT
2	GRAND-PERE	2	LOCARD VERT (GROS)
2	POMME DE MOI	3	PETIT JAUNE
2	FUERO RU	2	LOCARD BLANC
2	PORTIER	2	LOCARD PRECOCE
3	TESNIERES	3	JEANNE RENARD
2	VILLERY	3	GENERAL
2	BLANC JAUNET	3	JUDIN
2	DOUCE COET LIGNE	2	LOCARD SAUMON
2	GOSNOT	2	PETIT RENAD
2	CAHDOEST	2	PIED COURT
2	DOUX EVEQUE	2	LOCARD GARE
2	DOUX SKOBEN	2	GUILLEVIC
2	C'HUERO-BRIZ	2	PETIT GILET ROUGE DE JANZE
2	POMME DE MOET	2	PETIT DOUX DE BRETAGNE
2	C'HUERO RU BIHAN	2	MONTE EN HAUT

EDITION



EN BOUT D'AUDIERNE

En 1988, 5 numéros publiés

- PAB n° 125 Sommaire : Les chauves souris de Bretagne (N. Nicolas)
Rencontres naturalistes (Eiders, vison
d'Amérique)
Echos du bout du monde
Assiette naturaliste
- PAB n° 126-127 Atlas des Amphibiens et reptiles de Bretagne par
Bernard Le Garff.
- PAB n° 128 Sommaire : L'anse de l'Aber en Roscoff (L. Chauris)
Les goélands et la Spérnot (J.Y Monnat)
Rencontres naturalistes (tortue de Kemp,
Esturgeon, Bellardie germandrée)
Echos du bout du monde.
- PAB n° 129 Nos oiseaux de mer (T.I) par Ch. Offredo

EDITIONS BRETAGNE VIVANTE - SEPNE -

* Nouvelle série de cartes postales (25 images)

Flora de Bretagne : Gazon d'olympie, ophrys araignée, Criste
marine, raisin de mer, cinéraire maritime,
narcisse des Glénan, silene enflée, bruyère
cendrée, rose pimprenelle.

Avifaune de Bretagne : Mouette tridactyle (en vol et avec pou-
ssin), Macareux (2 vues), Grand cormoran
Cormoran huppé, Sterne de Dougall, Sterne caugek,
Fou de Bassan, Pétrel fulmar (en vol et posé)

Sites protégés : L'amas du Cap Fréhel, l'île des Landes
(Pointe du Grouin), Bilhéric à l'île
de Groix, les falaises de goulven, les
Tas de Pois (Pointe de Penhir)

- Nouvelle série d'affiches (4 images)

Faune de Bretagne : Le renard
l'hermine
le faon
l'écureuil

- Autocollant Réserve Naturelle Ile de Groix
Fulmar par Jakez Hamon

- Ré-édition Dépliant Iles Vivantes - Conseils pour le Kayak de mer
avec la participation financière de la DRAE-
Bretagne, de la DRJS et de l'association
C/K - mer

- Nouvelle Affiche " BAIE d'AUDIERNE " signée François Bourgeon

DIFFUSION AFFICHE "DUNE VIVANTE"

Opération originale conduite sur 1987 -1988

Collaboration Conseil général du Finistère (1) / SEPNB

Cette affiche - document pédagogique - a été diffusée gratuitement dans 883 établissements scolaires des communes littorales du Finistère avec une lettre de sensibilisation à la protection des dunes, milieux naturels vivants, fragiles et menacés.

(1) Subvention spécifique de 5 000 F + 3 000 F

PHOTOTHEQUE centre de documentation

Adresse SEPNB

B.P. 32

29276 BREST CEDEX

Responsable bénévole : Brigitte GUISENE

Conditions d'accès : ouverture à tout public
chaque JEUDI de 15 heures à 19 heures
prêt gratuit 4 semaines
photocopies payantes
demandes (précises !) par correspondance acceptées

Le centre de Brest est une vraie bibliothèque spécialisée sur la nature et l'environnement en général.

Il offre 160 revues régulièrement suivies dont une trentaine étrangères
plus d'un millier de livres, brochures, thèses, documents divers.
une revue de presse tenue à jour depuis de nombreuses années.

Les documents sont, bien sûr, classés et fichés dans un ordre impeccable sur lequel règnent quelques super-bénévoles.

Gestion en relation avec la bibliothèque universitaire de Brest.

Présentoir d'appel, régulièrement renouvelé, dans la bibliothèque municipale voisine.

En 1988 : Fréquentation + 55 %
 Public plus diversifié
 Courrier de plus en plus fréquent, même de l'étranger (Angleterre, Allemagne, Pologne)
 Publication de l'index thématique des articles de la revues
 Penn ar Bed revu et corrigé

PHOTOTHEQUE REGIONALE

Adresse et responsable bénévole

René-Pierre BOLAN

Photothèque SEPNB

6 rue Guérin

35470 BAIN DE BRETAGNE

Conditions d'accès : se renseigner

Le trésor : 3 600 diapositives
1 200 négatifs
1 000 tirages N et B

En 1988 + 1 000 nouvelles diapositives
508 documents prêtés

Couverture photographique des réserves SEPNB : 470
clichés pris sur une dizaine de sites

Collaboration étroite avec la commission "édition"
et Penn ar Bed pour l'illustration

Préparation d'un annuaire des photographes natura-
listes bretons

CONNAITRE POUR PROTÉGER

études . recherches . suivis . naturalistes

- Bilan écologique de la Bretagne par J.P. Cuillandre (DRAE - Bretagne - SEPMB)
- Inventaire du patrimoine écologique de la ville de Rézé les Nantes
(Loire Atlantique)

par Olivier Carpentier (section Nantes)
- Fonctionnement d'une population de goëlands marins : relation (compétition, régulation) avec les populations de goëlands argentés et bruns

par Jean Claude LINARD (contrat SRETIE/SEPMB)
n° 88 056
- Acquisition des bases biologiques et démographiques pour la gestion des populations de pouce-pied (*Pollicipes cornucopiae*)

par Jean Pierre Cuillandre (contrat SRETIE/SEPMB)
n° 88 153
- Inventaire et suivi ornithologique du site de la Baie d'Audierne

par Bruno Bargain et Jacques Henry (contrat Conservatoire du littoral - SEPMB)
- Réalisation de sculptures d'oiseaux marins pour le diorama d'Océanopolis à Brest par Pierre Le Floc'h (contrat SEMAEB/SEPMB)
- La Réserve de la biosphère d'Iroise par Jean Pierre Cuillandre

(dossier pour le bureau du M.A.B. France de l'UNESCO)
- Le patrimoine naturel de la région Lorientaise par Jean Pierre Ferrand

(contrat SIVOM Lorient - SEPMB)

des orchidées bretonnes

à la belle bulgare, rétrospectivement on lit-
térature quelques espèces d'archaïsme. Mais on trouve
plus surprenant dans l'écriture des grâces bulgares
que certaines quelques naturalistes amateurs de poteries
ont pu dire et à dire. Ce sont quatre espèces que
j'avais jusqu'à n'avait repéré dans la région.

Ce travail de pionniers valait bien une collection. Après l'avoir préparée, le Sésame pour l'Europe et la protection de la nature en Bretagne (S&PNE), se rendirent pour la première fois en West-end & Paimpol. On allait pour travailler sur les attractions touristiques mais l'apogée des années récentes ébranlée de choc.

Orchis singe, Cophotachene à longues feuilles, Episcie des dunes, Dactylocten de Traunstein, voilà effectivement des noms aux connotations exotiques ou mystérieuses. Ce qui peut ne pas surprendre si l'on ajoute que ces appellations identifient des orchidées.

N'empêchez que ces orchidées
là sortent des fleurs de chez nous,
sauvages et bien treuvées, su-
fient que la première et la coquel-
cotte.

Les quatre bonnes surprises

1. Sauter-queirosa prestando
viennent de terminer un admiré
et bien impressionnant travail d'in-
venaire. Pendant cinq ans, au fil
de leurs promenades, en cours de
sorties perdues bien programmées,
ils ont accumulé les observations,
questions et réponses toutes ces

Informations constituent une revue complète et détaillée des orchidées britanniques.

Quarante espèces différentes ont été recensées dans, tenez-vous bien 1.018 stations des départements de la péninsule armoricaine, L'aire Atlantique comprise.

« C'est dire si la présence des orchidées ne doit pas être tenue pour exceptionnelle dans notre région, même si certaines espèces sont rares », explique Bruno Bar-

gain, de la BEPNB. En naturaliste avéré, il n'a pas été étonné de la somme importante des repérages effectués. En revanche, comme tous les participants à cette longue recherche, Bruno Bergain est déçu aujourd'hui du fait que quatre orchidées vivement enrichies un patrimoine régional dans lequel jusque-là personne ne les avait encore inventoriées. Il s'agit des espèces citées plus haut :

Les spécialistes les entraînent mais les croyants sont tentés d'aller dans d'autres régions ou pays, dans l'Est français, en Grande-Bretagne notamment, comme Bruno Barpeix.

**Nom brewed
mate fragiles**

Dans la dune, dans les prés, dans les tourbières, sous le couvert des forêts ou les plaines, dans l'eau, dans les marais, l'inventaire confirme que, selon les espèces, les arénides peuvent trouver partout en Bretagne un terrain de prédilection.

« Une seule condition apparaît impérative... Il faut que le milieu soit sauvage », explique Bruno Bergoin. Ce qui le conduit à ajouter : « En conséquence, même si les orchidées les plus répandues sont vulnérables dans la mesure où bien peu de milieux restent encore assez sauvages pour les interventions hu-

matrice. Des interventions qui, en modifiant l'équilibre naturel, perturbent la reproduction de ces plantes.

Cette fragilité a d'ailleurs bouleversé les auteurs de l'inventaire de la nécessité de préparer une exposition. En quatre semaines, garnies, les ont réunies les trévis : des photos superbes, des gravures, quelques gravures simples et brèves en gloses de commentaires, le tout pour montrer à la fois la beauté des fleurs et démentir leur fragilité.

...L'empireur donna aussi quelques resettes, pour, en cas d'extrême urgence, obtenir la mise en œuvre des mesures légales de protection. Il a fallu en prendre notamment à Landhaus (22) et Pennero'h (20) pour l'Orsle adrent, une des plus rases parmi les quarante orchardes de Bretagne.

L. R. DAUTHIAT



Grand Largeur, de la DDTM : « le premier des orléans ne doit pas être tenu pour exceptionnel dans notre région ».

Une exposition itinérante

L'exposition « Les architectes de Bretagne » sera pour la première fois présentée à Paimpol, à l'école Kéraval, où elle restera en place pendant tout le week-end prochain. Elle poursuivra une tournée itinérante en Bretagne.

mise à la disposition des organisateurs de manifestations ouverts au grand public.

From Rotterdam, 8 feet distance
to the SEPHE, 100, rue Amstels
France, 29278 Brest, tel.
08.48.07.18.

Etudes et recherches hors contrats, bénévoles :

Inventaire des papillons à Trenvel, à la réserve de
Goulien (29)

Travaux sur la connaissance des roselières (Trenvel)

Suivi des Busards cendré et Saint-Martin

Inventaire écologique des dunes du Mât Fenoux (56)

Avifaune de l'anse de Kernevel (56) et de la vasière de
de Locmiguellie (56)

Recensement annuel des oiseaux échoués

Recensement des oiseaux marins nicheurs

Contribution à l'atlas des mammifères de Bretagne

Inventaire des orchidées de Bretagne (parution)

Suivi des eiders / Recensements ornithologiques

Suivi "loutres", "chauves-souris", ...

Etc ...

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE



SEPNB

LA BRETAGNE, TERRE D'ORCHIDÉES ...

Si, pour ce qu'il est convenu d'appeler le grand public, parler d'orchidées et particulièrement des orchidées de Bretagne peut susciter curiosité et étonnement, il ne saurait en être de même pour le public averti de l'université ... Essayons cependant de le surprendre au moins par la nouveauté.

UN GROUPE POUR MIEUX CONNAÎTRE, UN ATLAS POUR FAIRE CONNAÎTRE

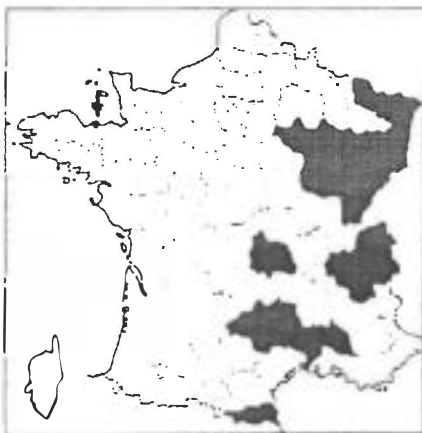
Il y a quelques années (1983), quelques sepbistes, naturalistes de terrain, ont entrepris de s'intéresser aux orchidées dans la perspective d'un inventaire et d'une cartographie pour un atlas régional. Ainsi s'est constitué "le groupe orchidées" constitué de simples naturalistes motivés, de botanistes amateurs et de spécialistes universitaires, membres de l'association mais bientôt rejoints par de nombreuses autres personnes intéressées par ce sujet. C'est aujourd'hui une équipe d'une centaine de collaborateurs qui touche au but après quatre années de recherches.

Sur la base de la carte topographique à l'échelle du 1/50.000^e, l'inventaire est entrepris en signalant l'absence ou la présence de chaque espèce, jusqu'à ce que la couverture de la région soit complète. Une telle méthode, permettant une visite quasi systématique de l'ensemble des milieux naturels donne, outre la cartographie des espèces connues, la possibilité de nouvelles découvertes. Et ce fut le cas.

A ce jour, environ 1200 stations d'orchidées, toutes espèces confondues ont été reconnues en Bretagne (cinq départements) pour un total de 35 espèces.

Ce travail se termine. Les informations recueillies ont été saisies sur ordinateur et ce fichier, précis mais confidentiel, permettra de suivre, dans les prochaines années, l'évolution des populations d'orchidées et celle des milieux naturels les abritant. Une prochaine livraison de la revue PENN AR BED publiera les résultats de ce travail et une exposition, qui circulera dès l'année prochaine, le valorisera auprès du plus grand nombre. Cette connaissance et le suivi permettent à la SEPNB de jouer son rôle de partenaire associatif de la protection de la nature tant auprès du Ministère de l'Environnement que des administrations, élus ou professionnels dans le cadre de l'aménagement et de la gestion du territoire.

22. *Dactylorhiza traunsteineri* (Saut.) Soó



DES RECHERCHES, DES DECOUVERTES ...

Les orchidées ont en commun de ne jamais être présentes dans les lieux cultivés où le sol est charrué et amendé. Si donc vous n'êtes pas un fanatique de la pelouse impeccable et hypertendue vous avez peut-être la chance de voir pousser dans un coin l'orchis à feuilles tachetées.

Les orchidées les plus communes s'accommodent de l'acidité des sols de notre région : *Orchis mascula*, l'orchis mâle, se rencontre sur les talus, dans les vergers, *Listera ovata*, la listère à feuilles ovales, affectionne les bords de ruisseaux ombragés, *Dactylorchis maculata*, l'orchis à feuilles tachetées, abonde dans les landes et tourbières. Les orchidées ont, pour la plupart, une tendance calcicole. La Bretagne étant d'une grande pauvreté naturelle en calcaire, en dehors de la région de Janté dans le bassin de Rennes, seuls les massifs dunaires calcaires répondront aux exigences d'espèces évidemment moins communes : l'orchis pyramidal, les ophrys, le liparis, par exemple.

Sans déflorer ici le travail réalisé (1), disons que les recherches ont permis de découvrir 4 nouvelles espèces pour la Bretagne dont *Dactyloriza braunsteineri* (F.PUSTOCH, 1986) inconnu à l'ouest du méridien de Paris, de décrire peut être

une nouvelle sous-espèce d'*Ophrys sphegodes*, ophrys araignée dans le Morbihan (R. ROLLAND et R. CORBINEAU, 1985-1986) et de constater que l'orchidée la plus rare de France, *Hanımabrya paludosa* se porte bien dans une tourbière de Loire-Atlantique.

LA CONNAISSANCE, BASE DE LA PROTECTION

La SEPNB a depuis toujours double vocation : étudier et protéger (cf. TOHUBO numéros 0 et 31).

Dès 1983, la découverte en Forêt d'Escoublac (Loire-Atlantique) de la seule station connue en Bretagne d'*Aceras anthropophorum* - Orchis homme-pendu - était l'occasion d'une action de protection immédiate en relation avec la municipalité de la Baule, par la création, par convention, d'une petite réserve botanique surveillée par le garde forestier municipal et suivi par les botanistes du groupe local de la SEPNB.

La présence de 9 espèces d'orchidées a permis de mettre en évidence la richesse du site d'une ancienne carrière dans les dunes de Poulguen en le Guilvinec et la constitution d'un dossier auprès de l'administration pour la prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope c'est-à-dire la mise en oeuvre pratique des outils réglementaires de la protection de notre patrimoine naturel.

A l'heure où la recherche scientifique est de plus en plus pointue la modeste chronique de la flore régionale peut paraître dérisoire. Il n'en est rien. La connaissance et la préservation de notre patrimoine naturel sont d'une importance que l'on mesure un peu plus chaque jour et nous en avons collectivement la responsabilité. Il est aussi important que l'Université ne délaisse pas cette mission essentielle qui aujourd'hui, et plus encore demain, contribuera à sa participation à la vie régionale.

Bruno BARGAIN
Max JONIN
SEPNB

(1) Réservez dès maintenant votre PENN AR BED, ou mieux, abonnez-vous si ce n'est déjà fait...



ACTIONS JURIDIQUES

Extraction de sable à proximité des plages : **La SEPNB va déposer une plainte contre X**

Depuis de longues années, les activités des sablières au large des côtes du Pays cornouais sont vivement critiquées, pour des raisons d'écologie. Il leur est reproché, en effet, d'être à l'origine de la disparition du sable des plages, voire de la suppression pure et simple d'un des flots des Glénan.

Des témoignages

Jusqu'à présent, aucune intervention n'a eu d'effet sur l'activité de la flottille sablière. Mais l'on vient d'apprendre que la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, dont une section locale très dynamique fonctionne à Concarneau), a décidé d'engager des poursuites en déposant « plainte contre X ». La raison de cette procédure : l'association estime avoir recueilli suffisamment de témoignages, dignes de foi, pour établir que des sablières opèrent, de nuit, parfois tous feux éteints, à proximité immédiate de plages, aussi sensibles que celles de Kerouiny et Trévignon, en pleine zone interdite.

Site protégé

« Des prélèvements sous-marins de sable et de matériel ont encore lieu de nos jours au ras des dunes protégées, situées entre la pointe de Trévignon et la pointe de Le Jument », déclare M. Roland Péron, responsable de la SEPNB de Concarneau. « Ces prélèvements clandestins épisodiques et toujours nocturnes, sont le fait d'armements sablières

locaux et s'effectuent dans le plus total irrespect de la réglementation. Depuis plusieurs années, les prélèvements sous-marins de sable sont rigoureusement interdits à proximité des côtes, à fortiori à proximité de cordons dunaires extrêmement fragiles, comme à Trévignon. En outre, ajoute-t-il, le site classé des dunes et étangs de Trévignon s'étend jusqu'à 500 m en mer (arrêté ministériel du 18 janvier 83), or les sablières observées récemment travaillaient au ras du rocher du Tépôt ». C'est-à-dire à quelques dizaines de mètres de la dune.

Anéantis les efforts municipaux

M. Péron se déclare d'autant plus choqué de ces extractions illégales, que la commune de Trégunc déploie depuis quelques années d'importants efforts pour limiter le recul de son littoral dunaire. Et l'action des sablières risque de réduire à néant les efforts de la ville.

« Maintenant que notre décision de déposer plainte est prise, nous souhaitons recueillir d'autres témoignages sur les activités des sablières, ajoute M. Péron. Les témoignages dont nous disposons sont d'ores et déjà suffisants, mais nous souhaitons les conforter ». Il conclut en invitant les éventuels témoins à prendre contact avec lui (Roland Péron, tél. 98.50.74.70), ou avec Charles Le Roux (tél. 98.97.62.48), ou Michel Beucher (tél. 98.97.85.30).

ACTIONS JURIDIQUES

- * Destruction volontaire d'espèce protégée (Pilulaire) - Mare des Maffeys
SEPNB contre Maire de St Jacques des Landes (Ille et Vilaine) :
non-lieu prononcé, la SEPNS n'a pas fait appel de ce jugement
- * Pollution de la Loire par hydrocarbures en décembre 1985 : dépôt de plainte et constitution de partie civile. La partie adverse a proposé un règlement amiable de cette affaire. Transaction à hauteur de 25 000 F obtenue en août 1988.
- * Construction en zone littorale sans permis (bungalows de Pouldohan en Trégunc, Finistère)
Recours gagné. La démolition est ordonnée. La SEPNS reçoit le franc symbolique demandé en dommages et intérêts
- * Travaux en site classé sans autorisation (crêperie Leroy Losturarc'h en Crozon, Finistère)
Le tribunal a reconnu l'infraction mais le coupable bénéficie de l'amnistie ! Le tribunal ordonne la mise en conformité des travaux ... C'est à dire une régularisation du dossier !
Constitution de partie civile reçue, 2 000 F de dommages et intérêts accordés. C'est un succès ... qui est un échec sur le terrain
- * Tir d'espèce protégée (cygne tuberculé) Port Lepine - Côte du Nord/fév.88
Amende 3 000 F / 7 500 F de dommages et intérêts (dont 1 500 F pour la SEPNS) 3 000 F pour les frais (dont 1 000 F pour la SEPNS) soit 10 500 F !
Bravo au Tribunal de Grande Instance de Guingamp
- * Plainte déposée pour dépôt illégal d'appâts empoisonnés à la phosdrine à l'entrée d'un terrier de blaireaux à St Goazec (Finistère)

Trégunc

Tel 12.10.88

Les 19 bungalows du centre nautique seront démolis

MM. Jean-Louis Cormier, 32 ans, employé de banque, président du centre nautique de Trégunc, et Jean-Luc Bolay, 37 ans, directeur dudit centre, avaient tous deux comparu devant le tribunal correctionnel de Quimper le 20 juillet dernier.

A moins de 100 m du rivage

Il leur était, en effet, reproché d'avoir réalisé 19 bungalows pour le centre, sans qu'un permis de construire ait été obtenu, ni même sollicité, et ce, de surcroît, dans la bande des 100 m du littoral.

L'affaire avait démarré en mai 1987, à la suite d'une plainte de la direction de l'Équipement.

En octobre de la même année, l'oursen que l'on sait avait mis bas ces bungalows, mais onze d'entre eux avaient été relevés depuis. En dépit de l'opposition de l'Équipement, du maire et de la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne), laquelle s'était également portée partie civile.

Le tribunal, à l'audience du 20 juillet, avait ordonné un supplément d'information en vue d'en-

tendre le maire de Trégunc quant à sa volonté de voir, ou non, démolies les constructions incriminées.

Le 19 septembre dernier, il avait donc réexaminé l'affaire. Il s'était vu confirmer la volonté du maire quant à la « démolition intégrale » desdits bungalows.

De son côté, le président du centre nautique, avait souhaité que le tribunal tienne compte du fait que le centre — y compris donc les constructions en cause — était un « outil de travail » bénéficiant à l'ensemble de la commune et qui participait au développement touristique et à l'emploi des jeunes.

Le tribunal a rendu son jugement hier. MM. Cormier et Bolay sont relaxés en ce qui concerne le défaut de permis de construire, mais ils sont déclarés coupables d'avoir édifié des pavillons « à moins de 100 mètres du rivage ». La démolition des constructions en cause est ordonnée, sous astreinte de 300 F par jour. Et la SEPNB obtient le franc symbolique, au titre des dommages et intérêts.

- * Tir d'espèces protégées : constitution de partie civile sur P.V.
 - cygne tuberculé octobre 1988 à Kerlouan (29)
 - grand cormoran novembre 1988 à Fouesnant (29)
- * Cueillette illégale de pouce-pied à Groix en août 1988, intervention commune avec la gendarmerie, constitution de partie civile sur P.V.
- * Pollution accidentelle par hydrocarbures sur la basse Loire en décembre 1988 plainte déposée
- * Port de Loctudy (Finistère) aménagements illégaux sur DPM, recours au Tribunal administratif
- * Zone aquacole de Ploubazlanec (22) recours au Tribunal administratif pour application de la loi littorale

ACTION DE PROTECTION DE LA NATURE

l'association militante

La défense des vieux vergers

Concertation en Bretagne et Pays-de-Loire

Sauver nos vieux vergers et les variétés anciennes du grand plongeon : les bonnes volontés continuent à se mobiliser pour cela. L'idée que ce patrimoine est en train de vivre ses derniers moments, si rien n'est tenté pour le sauver, fait son chemin.

Cette prise de conscience a déjà suscité des initiatives de réhabilitation, souvent indépendantes les unes des autres et s'ignorant, qui, dans plusieurs cas, ont débouché sur la mise en place de vergers-conservatoires. Autour de ces initiatives, on trouve aussi bien des particuliers, des associations culturelles ou d'intérêt général que des municipalités.

La Section pour l'étude et la protection de la nature et de l'environnement en Bretagne - SEPNEB (1) - vient d'apporter une nouvelle pierre à la cause de ces vieux vergers, témoins de l'histoire rurale. Avec l'appui de l'Institut culturel de Bretagne, la SEPNEB a organisé pour la première fois, en Bretagne et Pays-de-Loire, une rencontre entre initiateurs de projets. Ceci dans le but de jeter un pont entre les réalisations et d'instaurer un minimum de coordination. On a discuté de l'harmonisation des méthodes de travail et de la nécessité d'un échange permanent des informations.

Les " vieilles variétés " transférées en Loire-Atlantique

La rencontre s'est déroulée en Loire-Atlantique sur la ferme du Bois-Joubert, propriété de la SEPNEB, où à l'automne prochain l'INRA d'Angers transférera une collection de 62 vieilles variétés à cidre.

Des gens d'horizons divers s'y sont retrouvés : scientifiques de l'association française des conservatoires d'espèces végétales (AFCEV), élus, techniciens d'espaces verts, conseillers agricoles ou en-



core représentants de l'arboriculture et des jardins d'amateurs.

On y a pris une triple décision :

1. La fiche descriptive des variétés dressée par l'AFCEV va être envoyée à toutes les associations et personnes connues qui se préoccupent du problème des vieux vergers. On s'aperçoit que le même nom recouvre parfois des variétés différentes.

2. Parallèlement au recensement des associations, projets et réalisations, également envisagé, on va dresser une carte des vergers les plus intéressants.

3. Sur trois communes de Loire-Atlantique - St Lysphard, Donges et Nort-sur-Erdre - un

travail d'inventaire fouillé, va être mis en route avec l'aide des enseignants, élus, particuliers et clubs du 3ème âge.

Actuellement, le ministère de l'environnement organise un inventaire des parcs et jardins de France. On veut y inclure les fruitiers-monuments historiques. On se retrouvera à l'automne pour une seconde rencontre prévue dans la région de Dinan au moment des fêtes de la pomme.

PAUL BODIN.

(1) Contact SEPNEB : Anne Marie Moulinier, 10 bis, boulevard de Stalingrad, Nantes. Tél 40 46 69 95.

QUELQUES ACTIONS
EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Etre exhaustif est difficile tant l'action est quotidienne pour l'ensemble des sections locales de la SEPNB et pour beaucoup de leurs militants actifs.

A travers le recul du temps, l'observateur de bonne foi reconnaîtra l'intérêt et l'impact de nos interventions.

Quelques dossiers sur lesquels la SEPNB a travaillé :

FINITERE :

- 1- ENVIRONNEMENT
 - * Projets de GOLFS : prise de position de principe sur ces projets et leur impact sur les sites naturels. Travail sur les projets de Penmarc'h et de Barnenez, rencontre avec les promoteurs. Pour Barnenez, pré-étude du site naturel réalisé par la section locale de Morlaix.
 - * Elevage de saumons en Baie de Morlaix (SALMOR)
Position et souhaits de la SEPNB retenus par le Prefet dans son arrêté.
 - * Port du Conquet
Intervention à l'enquête d'U.P. et en CDS. Certains aspects du projet ont été revus.
 - * Port de Loctudy : travaux illégaux. Recours au tribunal administratif
 - * Baie de Pempoul : entrevue avec la municipalité à sa demande.

Protection de la nature

Recommandations aux visiteurs de l'été

Remettre les rochers à leur place, respecter les dunes; éviter les hécatombes de maquereaux; autant de conseils dispensés aux vacanciers et... aux autres par la SEPNE

« On a beau le répéter chaque année, on a l'impression que ce genre de conseils reste lettre morte. Ce n'est pas tant par complaisance lorsqu'on se livre à une partie de pêche à pied, de remettre en place le caillou que l'on vient de retourner. Répété à des milliers d'exemplaires, ce geste éviterait des pertes importantes de biodiversité ».

L'avertissement prodigué depuis Brest par Alain

Thomas, de la SEPNE (Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne), s'adresse bien entendu en priorité aux touristes. « Mais pas seulement à eux, s'adresse l'intéressé. Il enregistre aussi les pêcheurs, qui ne sont pas les derniers, pendant les grandes marées, à amener de remplacer les pierres comme ils les ont trouvées ».

Alain Thomas a recours à une comparaison originale pour situer le problème. « Imaginez, dit-il, qu'on lésse une tortue sur le dos après lui avoir donné de la saide. Une roche qu'on houscule à marée basse se retrouve dans la même situation délicate. Sous chaque pierre existe un micro-écosystème avec ses consommateurs et ses prédateurs. Retourner le caillou et ne pas lui redonner ensuite sa position initiale, c'est provoquer pendant plusieurs mois la disparition de toute espèce vivante ».

Cartes postales et posters

On l'a compris, la SEPNE met à profit la période estivale pour diffuser le rappel de quelques élémentaires précautions auxquelles seront purement sensibles les amateurs de la nature en général, et du littoral en particulier. Pour sensibiliser le public à son action, l'association écologiste a notamment mis en vente un jeu de cartes postales réalisées par ses adhérents, et dont nous reprodui-

sons une des photos. Elle diffuse (1) également des posters consacrés plus spécialement à la baie d'Audierne, domaine de prédilection de leur auteur, le dessinateur François Bourgeon. Surtout, elle demande aux vacanciers qu'ils soient étrangers ou de la région, de respecter la faune et la flore qui font le charme de la Bretagne.

Les congélateurs et les copalins

Aux pêcheurs, Alain Thomas formule par exemple, la recommandation suivante : « Ne prenez que ce que vous consommez ! ». L'appel est lancé notamment aux dévastateurs des bancs de maquereaux. « Sous le prétexte de gémir le congélateur ou de régaler les amis des campings voisins, on pêche le mitrailleux, jusqu'à épuisement », dit Alain Thomas. C'est tout à fait regrettable alors que chacun sait que neuf fois sur dix ce poisson finit à la poubelle sans avoir été consommé ».

Aux cours sensibles prêts à recueillir les jeunes pousses pro-

londs, nombreux à l'approche du mois d'août, à la fin de la période de reproduction, Alain Thomas conseille de laisser les plantons là où ils ont été trouvés. Les parents sont souvent à proximité et ont toutes chances de retrouver leur progéniture.

Camping sur les dunes : passer par les matras

A la SEPNE, on insiste aussi beaucoup sur le regret que les dunes sont en droit d'attendre aussi bien des campeurs que des adeptes... des sports mécaniques.

« Dans toutes les communes du département, des arrêtés existent encadrant la fréquentation humaine de ces portions très fragiles du littoral », explique Alain Thomas. « La plus sage est de se renseigner auprès de chaque mairie avant de planter sa tente. Quant à la moto verte, il faut respecter les pratiques que le domaine maritime, à l'image des sentiers de grande et petite randonnée, leur est interdit ».

Emprunter les coqs aux rivages matérialisés

Toujours au sujet des dunes, dont la protection est devenue une priorité, la SEPNE demande aux visiteurs de l'été de privilégier les coqs aux plages qui sont matérialisés. « Je sais bien, dit Alain Thomas, que tous les enfants adorent dévaler une dune sur les fesses. Nous l'avons tous fait. Mais quand il existe des coquilliers en bois pour accéder au rivage, il serait bon que les parents innoient les gamins à les utiliser. Altérer le front de dune qui est le secteur le plus sensible est très dommageable. Saper les végétations qui s'y trouvent coquilliers en effet le processus d'érosion. Ce phénomène est constaté dès l'automne ».

A bon entendeur...

André RIVIER

(1) On peut se procurer cartes postales et posters au siège de la SEPNE, 186, rue André-Francis à Brest. Tél. 90.49.07.18.



Le plaisir de François Bourgeon pour la SEPNE.

MORBIHAN

- * Site classé de Rochefort en Terre
- * Entretien du sentier botanique de Lizio
- * Golf de Plemeur, intervention
- * Ligne THT Josselin-Plœrmel
- * Moto-cross dans les dunes de Plouharnel
- * Protection des étangs de Plouhinec, des dunes du Mât Fenoux.
- * Décharge illégale de Plouhinec

ILLE ET VILAINE

- * Obturation de 6 500 poteaux PTT !
- * Marais de Dol, intervention dans un projet de drainage.

COTES DU NORD

- * Zone aquacole de Ploubazlanec : recours au tribunal administratif.
- * Remembrement de Paimpol.
- * Port de St Quay Portrieux (recours au T.A.)

2- FAUNE - FLORE - MILIEUX

- * Opération "un bébé - un arbre" dans le pays de Morlaix
- * Mise en réserve de chasse des Etangs de Trévignon-Trégunc : l'aboutissement d'un long dossier
- * Arrêtés de protection de biotope
 - pris à BELZ (56) : *Eryngium viviparum*
 - à LOCARN (22) : Landes
 - en cours en Baie de Morlaix (29) : oiseaux marins nicheurs

- * contrôle des populations de goélands argentés
- * recherche et protections des sites à chauves-souris
- * actions sur les expositions d'animaux sur 12
communes de Loire Atlantique
- * actions en faveur de la faune blessée
- * interventions systématiques pour les tirs et les
naturalisations d'espèces protégées.
- * protection et gestion d'espaces naturels
- * etc...

COMMUNIKES DE PRESSE

QUALITE DES EAUX LITTORALES : LE NON DIT

La presse régionale s'est fait l'écho de 4 Février de deux problèmes touchant la qualité des eaux littorales :

- à Baden, dans le Golfe du Morbihan, à propos de la mise en oeuvre d'une station d'épuration.
- en Baie de Saint Brieuç avec l'interdiction de vente directe des moules de bouchots.

Dans ce dernier cas la raison invoquée est l'augmentation du taux des germes pathogènes dans les eaux marines, sans que l'on dise d'ailleurs d'où vient, elle est la cause de ce phénomène.

La cause est connue, le phénomène, se renouvelle tous les hivers. Les épandages massifs de lisier sur les champs laissés nus par le maïs et les fortes pluies de la saison (surtout cette année) ont pour conséquence le lessivage de lisiers jusque dans les cours d'eau et donc leur arrivée sur le littoral avec les conséquences que l'on voit.

Cela qui frappe le scientifique, surtout dans l'affaire de Saint Brieuç, c'est l'absence de corrélation entre le phénomène observé et ses causes profondes. Or l'agriculture est une activité économique primordiale de notre région, elle doit-elle continuer à se développer contre (car c'est bien de cela qu'il s'agit) d'autres activités, elles aussi importantes qui ont besoin d'un littoral sain, d'eaux de qualité : cultures marines et tourisme, entre autres.

Il y a donc là un conflit majeur intervient entre des activités économiques qui devraient être complémentaires et qui, de fait, deviennent antagonistes.

Cette activité économique aussi importante soit-elle ne peut pas, ne doit pas, ne pas se préoccuper de ce qui se passe en aval de ses activités. M. L'ARVENNEC, figure de proue de l'agriculture bretonne, a coutume de déclarer que le problème du paysan c'est de produire, pas de protéger l'environnement. Mais que se passe-t-il lorsque l'éleveur ne peut plus donner à boire l'eau du robinet à ses cochons (nitrates), que les coûts sociaux et économiques élèvent : combien de communes du Léon seront conformes aux normes de la Directive C.E.E. sur la qualité des eaux potables en 1990 (il n'y aura plus de dérogations possibles comme c'est le cas actuellement).

En étant, l'agriculture n'est pas seule en cause, c'est l'ensemble des activités polluantes, y compris les rejets urbains, qui doivent être maîtrisés, on veut demain une Bretagne, Armor et Argoat, active et vivante.

Les opinions des biologistes convergent : une fois de plus les oiseaux marins seront les principales victimes du pétrole de l'Amazzone. Depuis le 2 février, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne organise la collecte des oiseaux échoués et achemine les survivants vers le centre de soins de l'Île Grande dirigé par la Ligue française pour la protection des oiseaux. Ce sont ainsi près de 400 oiseaux, principalement guillemots et pingouins, qui sont soignés dans cette clinique et dans trois petits centres du nord de la Bretagne.

En 1967, la marée noire du *Torrey Canyon* avait pris tout le monde au dépourvu, les Britanniques comme les Bretons, et les centres de soins improvisés à cette occasion n'avaient pratiquement obtenu aucun résultat tangible. Au fil des incidents pétroliers, les méthodes se sont cependant beaucoup améliorées, au point qu'à l'issue des marées noires de l'*Amoco Cadiz* et du *Tanjo* l'on pouvait considérer que, compte tenu de l'ampleur des incidents, les résultats obtenus étaient satisfaisants. La technique était désormais bien au point, ce que les succès enregistrés depuis lors sur les oiseaux victimes chaque hiver de la pollution permanente ont amplement confirmé.

C'est donc avec un certain optimisme que les sauveteurs ont commencé à nettoyer les premières victimes de l'Amazzone, optimisme d'abord conforté par la très grande facilité avec laquelle les produits utilisés venaient à bout du pétrole. Malheureusement, quoique propres en apparence, les oiseaux ainsi nettoyés n'ont pu être remis en liberté, leur plumage ne parvenant pas à récupérer une étanchéité suffisante. Des examens microscopiques ont révélé que même après des lavages poussés et des rinçages très soigneux, les plumes restaient imprégnées de résidus blanchâtres. Il s'agit vraisemblablement de paraffines dont le pétrole de l'Amazzone est riche ainsi que l'a confirmé le CEDRE. Aucun des traitements entrepris à ce jour ne semble à même de résoudre ce problème. Des recherches et des tentatives nouvelles sont toujours en cours, mais il va de soi que le temps qui passe aggrave l'état de santé des survivants. Il est donc à craindre que les oiseaux de mer victimes de cette nouvelle pollution ne puissent être sauvés, à l'exception peut-être d'une infime minorité.

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne
Ligue française pour la protection des oiseaux

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

185, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél 98.49.07.18



SEPNE

Communiqué 22/02/1988

LES DECHETS DE L' AMAZZONE AU SPERNOT

V/RM :
N/RM.:

La SEPNE s'étonne et s'inquiète de la décision prise de la mise en décharge au Spernot, à Brest, des déchets de la marée noire de l'Amazzone.

En effet seule une décharge contrôlée de classe I peut admettre le dépôt de déchets contenant des hydrocarbures et, sur le plan de principe, il est surprenant de voir un Préfet prendre une décision en violation des textes officiels. Nous ne voyons quelle urgence il y avait à prendre une décision dans la précipitation sans étude minimum préalable. Il ne saurait être admis que la décharge actuelle du Spernot et la future usine de traitement s'affirment comme la solution à tous les déchets du Nord-Finistère voire du département.

La SEPNE, à cette occasion, constate et s'étonne encore que d'une part le plan POLMAR n'ait pas intégré le problème du stockage et de l'élimination des déchets mazoutés et que d'autre part, aucune recherche n'ait été entreprise et aucune solution apparemment trouvée sur ces aspects, depuis l'accident de l'Amoco Cadiz.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél 98 48.07.18



SEPNB

MAREE NOIRE DE L'AMAZZONE

VRA :
NRAI.:

Effets sur l'avifaune marine
Point au 8.02.1988

Les premiers échouages ont logiquement concernés l'île d'Ouessant dès le lundi 1er février. Leur chronologie et distribution spatiale durant cette première semaine, ont été globalement similaires à l'évolution géographique de la pollution

Dès le 2 février au soir, la SEPNB a mis en place un réseau de collecte et un système d'acheminement vers la clinique permanente de l'île Grande en Pleumeur Bodou (L.P.O).

A l'heure actuelle, en prenant en compte les oiseaux accueillis dans les quelques centres de soins parallèles du Finistère, le total d'alcidés (guillemots et piongouins) recueillis vivants se situe entre 400 et 500 individus. Ces deux espèces représentent à elles seules 95% des oiseaux. A titre de comparaison, ce chiffre qui ne prend pas en compte les arrivés morts à la côte, représente le tiers des pertes enregistrées en 1978 pour ces deux espèces lors de la marée noire de l'Amoco Cadiz.

Au vu des résultats des travaux effectués à l'époque par la SEPNB pour le Ministère de l'Environnement il est raisonnable de penser que 2000 à 5000 alcidés ont été touchés par cette pollution.

Proportionnellement au tonnage d'hydrocarbures perdus (3% de la cargaison de l'Amoco Cadiz) les effets de cette marée noire sont donc largement plus sévères.

Un second bilan vous sera adressé en fin de semaine.

La SEPNB.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél 98 49.07.18



SEPNEB

VAM :
N°réf.:

COMMUNIQUE 23 Mars 1983

A PROPOS DU STADE NAUTIQUE de SAINT POL DE LEON

Il n'est pas inutile de rappeler l'importance dans notre région de la pêche, et des activités qui y sont liées. Or la productivité des zones côtières, et aussi du large, dépend du bon fonctionnement du recrutement des espèces et d'un renouvellement correct des stocks. Les premières périodes de vie de nombreuses espèces (dont soles, plies, turbots, bars...) se passent essentiellement dans les "nourrissières" que sont les estuaires, rias ou vasières. Les larves et juvéniles y trouvent les ressources alimentaires à leur développement.

La baie de PENPOUL est une de ces nourrissières et semble même très importante pour plies et soles. Il faut rappeler que c'est la somme de toutes ces anses/nourseries qui permet un bon fonctionnement général des espèces. Or ces dernières décennies, bon nombre de zones ont été détournées de leur fonction naturelle ou fortement polluées.

Un barrage de la Baie aurait des conséquences désastreuses et détruirait cette nurserie qui nécessite un biotope bien spécial. Nous conseillons donc fortement aux professionnels de la Mer d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Au niveau ornithologique, la Baie est un site majeur de l'estuaire de la FENNE (estuaire classé en zone de protection européenne).

Des milliers d'oiseaux vont perdre 110 ha d'un milieu indispensable à leur alimentation. Il faut avoir vu cette foule de chevaliers, barges, bécasseaux, huîtres, mouettes, goélands, gravelots, etc... pour comprendre toute la richesse du site. Celui-ci héberge aussi 500 à 600 bernaches cravantes (espèce au statut précaire), plusieurs centaines de tournepierres (plus grosse concentration hivernale française) et quelques gravelots à collier interrompu (seul point occupé sur l'estuaire). Tous ces oiseaux ne trouveront pas sur l'estuaire des sites de remplacement.

La mise en eau perpétuelle va transformer et appauvrir le peuplement animal et coquillier du sol et risque d'amener eutrophisation et invasion de certaines algues, des ulves surtout.

Du point de vue moral, est-il normal de voir ainsi un domaine public maritime réservé au seul usage de navigateurs ? Pourquoi ne pas barrer toutes les anses et criques de Bretagne de cette façon ? L'Aber de PERHARIDY l'anse de TEREHEZ, etc... Elle serait belle notre CÔTE BRETONNE (que beaucoup nous envient encore) avec tous ces murs!...

.../...

Que l'on construise des ports à ROSCOFF, et PRIMEL; que l'on fasse des aménagements de mouillages en Baie de MORLAIX et dans la PENZE -d'accord; mais pas cette grenouillère pour planches à voiles et optimists !...

Que les navigateurs continuent à naviguer à marée haute et laissent aux autres usagers la Baie de PENPOUL à marée basse !...

Le tourisme St Politeain n'a rien à gagner avec un projet aussi coûteux : combien de choses plus utiles pourrait-on faire avec ce budget de 25 à 30 millions de francs ?... qui est beaucoup moins porteur de retombées économiques que l'on tente de faire croire.

En conclusion la SEPMB/Pays de MORLAIX demande aux élus de préférer la gestion à long terme de notre patrimoine naturel et économique à un projet qui n'apportera rien de très positif.

Cette attitude peut paraître moins flatteuse, mais est plus conforme à l'intérêt général.

A propos du TRISKELL FINISTERIEN

(Compétition de motos tout terrain à travers le Finistère les
2 et 3 avril)

Les associations signataires tiennent tout d'abord à indiquer qu'elles ne sont pas défavorables à la pratique des sports motorisés tout terrain mais qu'elles pensent que ceux-ci ne peuvent se pratiquer de façon sauvage, anarchique en dehors d'une réglementation adaptée et en conflit avec les autres usagers de la nature (naturalistes, randonneurs, chasseurs, pêcheurs, etc...)

Les associations ont apprécié la constitution d'un groupe de travail à la sous-préfecture de Morlaix en 1985 et souhaitent que ses travaux aboutissent rapidement dans la plus large concertation déjà instaurée.

Ainsi c'est avec surprise, regret et déception que les associations ont appris l'organisation du TRISKELL finistérien sous le patronage du Préfet en l'absence de toute concertation sur le choix de l'itinéraire en rapport avec la nécessaire protection des milieux sensibles et le droit d'usage respecté des autres groupes sociaux utilisateurs de la nature pour leurs loisirs.

Les associations réaffirment donc à cette occasion

1) le DPM étant interdit à la circulation motorisée en dehors des nécessités des activités maritimes ne peut faire l'objet de dérogation occasionnelle qui ne pourraient qu'encourager une pratique sauvage déjà difficile à contenir.

2) les forêts domaniales interdites aussi à la circulation motorisée ne peuvent, pour les mêmes raisons, faire l'objet de dérogations.

3) les chemins de grandes randonnées établis et gérés de longue date par les randonneurs pédestres doivent rester interdits aux sports motorisés pour éviter les conflits d'usage et respecter la liberté de chacun.

4) dans les sites classés, inscrits et dans les espaces naturels sensibles seuls les chemins départementaux et ruraux ouverts à la circulation automobile peuvent être utilisés par les véhicules tout terrain sauf éventuels arrêts municipaux locaux.

5) dans le secteur des Monts d'Arrée, l'organisation de la compétition doit tenir compte des propositions élaborées par le groupe de travail actuellement en place à la sous-préfecture de Morlaix.

Associations signataires :

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE (SEPNB)

EAUX ET RIVIÈRES DE BRETAGNE (AEPB)

DÉLEGATION DÉPARTEMENTALE DE LA FÉDÉRATION DE RANDONNÉE PÉDESTRE (FFRP)



COMMUNIQUE DE PRESSE 11.4.1988

TRISKELL FINISTERIEN

L'année 1987 avait été marquée par une série de réunions menées à l'initiative du Préfet du Finistère entre les adeptes de la moto "verte" du Finistère et les écologistes (SEPNEB, APPSB entre autres) afin de déterminer les conditions dans lesquelles peut s'exercer cette activité dans le département. Après plusieurs rencontres des propositions avaient été faites par les écologistes auxquelles semblaient s'être ralliés les motards et qui visaient particulièrement à :

- éviter les "zones sensibles" qui de toutes façons sont légalement interdites à toute circulation (dunes, sentiers littoraux, rivières et ruisseaux, etc...).
- éviter les zones d'espaces protégés (sites classés, sites inscrits, réserves naturelles). La zone des Monts d'Arrée en particulier était considérée dans son ensemble comme fragile et ne devant pas être ouverte à la pratique de la moto "verte" et du 4x4.
- éviter les sentiers de randonnée, ceux-ci étant destinés de façon privilégiée à la randonnée pédestre et à la promenade.

Le Triskell finistérien qui vient de se dérouler a fait l'objet d'un certain nombre d'articles de presse qui nous permettent de constater qu'il n'a pas été tenu compte de ces recommandations. Le "Télégramme" du 4 Avril montre en première page la photo d'un concurrent franchissant une rivière (qu'en pensent d'ailleurs les pêcheurs ?).

Nous relevons aussi quelques contradictions. Alors que M.ARNAL, Président du Moto-Club Finistérien déclare : "on se balade et on montre de beaux paysages à nos visiteurs des autres départements, et puis de temps en temps

.../...

on ne tire des petites bourres sur des circuits fermés", un concurrent répond : "d'accord pour la bataille pendant les spéciales, mais je vous assure que nous n'avons pas eu le temps de découvrir les sites. Il fallait faire attention aux obstacles, bien suivre le fléchage..." (O.F. 05.04.88)!...

Mais par-dessus tout la SEPNU ne peut admettre qu'alors que des réunions de conciliation sont mises en place, le choix du tracé du Triskell soit confié aux motards, sans aucune concertation.

Lorsque M. ARNAL déclare "nous respectons à notre manière la nature. Il faut cependant que les écologistes sachent que le Centre Finistère n'est pas une réserve à touristes avec des espèces préservées", nous répondons que cette "manière" n'est pas admissible.

D'abord un groupe d'individus, quel qu'il soit, n'a pas à imaginer "sa" manière de respecter la nature. Il existe des lois sur la circulation des engins motorisés, qui ne sont pas autorisés, hormis les véhicules d'exploitation, hors des routes et chemins prévus à cet effet. Il existe également des lois sur les espaces et les espèces protégés.

Ces lois s'appliquent à tous, y compris aux motards, et le Préfet est chargé de les faire appliquer.

Le "respect de la nature" n'est pas à évaluer selon que l'on est motard, piéton, citadin ou paysan. Le fonctionnement des milieux naturels ou anthropisés obéit à un certain nombre de règles écologiques. C'est le respect de ces règles qui importe et non l'idée que l'on s'en fait. Les différents commentaires que M. ARNAL a cru devoir faire montrent sa méconnaissance totale de ces règles. Il prétend "respecter" la nature alors qu'il ne fait que l'exploiter et la consommer, au mépris de la loi, d'abord, mais aussi au mépris du travail de protection et de gestion effectué par les écologistes qui, rappelons-le, ne représentent aucun "lobby" économique et oeuvrent pour le patrimoine collectif.



COMMUNIQUE 11.4.1988

Pêche au Bar

Le 21 Mars dernier, à la Direction Départementale des Affaires Maritimes à Quimper, une réunion ayant pour thème les problèmes de la pêche au bar a mis en présence les représentants des comités locaux du Finistère ainsi que d'Etel et Quiberon et K. CHAPRUAU d'IFREMER.

Les pêcheurs côtiers ont exposé les raisons de leur inquiétude concernant les "coups de chalut" des pélagiques sur les lieux de rassemblement de ces poissons en janvier, février et Mars (confère articles de presse relatant les prises "miraculeuses" de plusieurs dizaines de tonnes).

K. CHAPRUAU a fait état des fortes migrations liées à la reproduction du bar, et qui se traduisent par d'importants regroupements durant cette période. D'après ce spécialiste, il n'y a pas de menace sur les stocks.

La SEPNE estime que tel n'est pas le cas, et que cette méthode de pêche qui consiste à "cueillir" le poisson sur ses sites de reproduction met l'espèce en danger.

La SEPNE renouvelle ses mises en garde antérieures et s'associe à la demande des pêcheurs côtiers d'interdire la pêche pélagique au bar durant les trois premiers mois de l'année.

Là comme ailleurs une bonne gestion passe par une bonne connaissance des phénomènes.

Dans l'attente de cette connaissance, la prudence dans l'exploitation de la ressource doit être la règle.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél. 98.49.07.18



SEPNEB

COMMUNIQUE - 29.4.1988

A propos de l'opération survie de Gérard SAEZ sur un flot des Glénan...

La SEPNEB propose, compte tenu des informations déjà parues (1ère page couleur d'un quotidien régional, articles dans la presse hors Bretagne) de ramener cette actualité à sa vraie dimension.

1) Y-a-t'il encore aujourd'hui quelque chose à prouver en matière de survie sur un flot ou même en pleine mer ? Sérieusement nous ne le croyons pas.

2) Un flot du littoral breton est-il un lieu pour une telle opération lorsque l'on sait que dans la zone de découverture de marée d'une part, dans les colonies d'oiseaux marins d'autre part, le naufragé amateur dispose de quoi ne prendre aucun risque pour une opération survie...!

3) Ce monsieur n'a rien demandé à personne et ne s'est préoccupé que de sa propre aventure. Il séjourne sur une île où se déroule en ce moment la reproduction d'oiseaux marins protégés par la loi (dont les goélands brun et marin dont la protection est nécessaire) ce qui ne constitue pas un exemple à suivre. Les prélèvements d'oeufs mettent ce CRS en infraction avec la loi...

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 26276 BREST Cedex
Tél. 98.49.07.18

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SEPNE

9 JUIN 1988



SEPNE

Les marées noires sont désormais partie de notre univers habituel. La dernière, provoquée par l'Amazone, dont la pollution a touché le littoral de la Pointe de Penmarc'h au Cotentin, n'a que peu mobilisé l'opinion publique lassée. Les pollutions quotidiennes par les hydrocarbures demeurent aussi importantes qu'ignorées.

Les marées vertes se succèdent sur nos plages. Très rapidement, surtout en période estivale, on nettoie pour l'image de marque d'un littoral qui mise sur le tourisme, aux frais bien sûr des collectivités.

Les marées rouges, elles aussi, apparaissent régulièrement et l'on ne s'étonne plus de voir interdire à la vente de plus en plus fréquemment, moules, huîtres et autres coquillages.

Voilà qu'aujourd'hui c'est une marée jaune qui tue toute vie en Mer du Nord, devant l'impuissance des hommes à réagir.

Jusqu'où les hommes iront-ils dans leur folle prétention à dociner leur environnement naturel dont ils persistent à oublier les règles élémentaires de fonctionnement.

Il y a bien des années, la SEPNE, et d'autres associations, ont donné l'alerte pour la protection de l'eau des rivières et des nappes souterraines. Personne ne voulait entendre. Aujourd'hui, l'eau que nous buvons n'est plus potable pour une proportion importante de Bretons, tant le taux de nitrates y est élevé ! Ce problème vital coûte une fortune à la collectivité sans bien sûr que ces sommes engagées soient comptabilisées dans le bilan des pollueurs.

Aujourd'hui, nous disons attention à la qualité des eaux des mers, du littoral notamment. Comme les rivières et les sols ne peuvent plus assainir nos rejets toujours plus nombreux et plus polluants, les mers ne pourront continuer à recevoir sans danger les effluents des continents.

Dans ce contexte, la SEPNE demande que le projet d'élevage de saumons en baie de Morlaix fasse l'objet, au-delà des classiques démarches administratives, d'une étude d'impact exemplaire dont les conclusions devront être largement publiées, dans la mesure où il s'agit là d'une grande première

en zone littorale tendant à créer en mer l'équivalent des porcheries en zones agricoles. L'expérience acquise ne peut-elle pas nourrir la réflexion et inciter à la prudence ? L'administration pourra-t-elle encore tenir compte -et comment ?- de l'intérêt général devant les dix millions d'investissements annoncés par des investisseurs qui ne pensent qu'au profit à court terme ?

La Bretagne peut-elle encore croire que tout y est possible dans une recherche tous azimuts de développement ignorant les impacts et interférences suicidaires ?

Attention, qu'à trop vouloir une réussite économique aujourd'hui, on ne ruine définitivement celle de demain. L'économie doit se plier aux règles de l'écologie, l'inverse n'étant pas forcément possible.

Devons-nous faire le pari que nous aurons raison dans quelques années ? (



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 juin 1988

La S.E.P.N.B., soucieuse de sa neutralité politique, a attendu la fin de la période électorale pour répondre à Bertrand Cousin.

Monsieur Cousin, lors du meeting de l'URC, a fait l'apologie de la défense de l'environnement et souhaité que celle-ci ne soit pas "la chasse gardée de quelques égarés hirsutes et manipulés".

Monsieur Cousin débute bien mal son entrée sur la scène politique finistérienne et les plus manipulés ne sont pas toujours ceux que l'on croit...

Il y a, dans le Finistère et en Bretagne, des individus fort respectables qui travaillent depuis plus de trente ans à la défense de l'environnement en toute indépendance mais sans beaucoup de soutien. La crédibilité du monde associatif de la protection de la nature n'est plus à démontrer et l'histoire est malheureusement là pour le prouver.

Nous restons dubitatifs sur l'oeuvre de Monsieur Cousin en la matière, mais, peu susceptibles, nous serons attentifs à la "nouvelle direction" qu'il ne va pas manquer de nous indiquer pour protéger l'environnement du Finistère. La campagne terminée, il ne suffit plus de parler, il faut passer aux actes.



COMMUNIQUE DE PRESSE EN DROIT DE REPONSE

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1988

Selon le journal QUEST-FRANCE du 20 septembre 1988, Monsieur Yves LE GOURRIEREC, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan, a tenu des propos diffamatoires envers notre association qui sont de nature à porter atteinte gravement à son image et à sa crédibilité.

La S.E.P.N.B. a, depuis toujours, clairement indiqué et prouvé qu'elle n'était pas opposée à la pratique de la chasse lorsque celle-ci était respectueuse des équilibres écologiques. C'est ainsi que sur plusieurs réserves biologiques créées et gérées par la S.E.P.N.B., la chasse est autorisée. C'est ainsi que la SEPNEB a eu l'occasion de défendre, contre une Fédération départementale de chasseurs, le droit de chasse dans certaines îles pour les Iliens, etc.. Aucun observateur sérieux ne peut souscrire aux propos de Monsieur Yves LE GOURRIEREC.

La SEPNEB souhaite à cette occasion manifester son grand étonnement devant le manque total de maîtrise d'un tel responsable, par ailleurs élu départemental. Certes, le nombre des chasseurs baisse chaque année un peu plus en France tandis que le nombre de nos concitoyens favorables à la création d'espaces de nature protégée augmente... mais ce n'est pas une raison pour s'énervier.

Si Monsieur LE GOURRIEREC ne revient pas sur ses propos, la SEPNEB se réserve le droit d'en demander réparation devant les tribunaux.

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

188, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél. 98.49.07.18



SEPNE

8/7/1988

COMMUNIQUE DE PRESSE - DROIT DE REPONSE

Le dernier rapport de la Cour des Comptes épingle la commune de CROZON dans le cadre de ses actions de promotion des activités touristiques de la station.

Dans sa réponse, le Maire de Crozon, Monsieur Jean-Jacques FABIEN, met en cause les associations de protection de la nature et leur action devant le Tribunal Administratif contestant les modifications du plan d'occupation des sols décidées.

A cette occasion, il est particulièrement navrant de constater que le Maire, pour une défense bien difficile, accuse les associations d'être manipulées lorsqu'il suppose que leur recours "était" probablement et préalablement suscité par d'autres."

En ce qui concerne la SEPNE, la démonstration n'est plus à faire de son indépendance et son action reconnue d'utilité publique consiste entre autre à veiller à la légalité des décisions et procédures même lorsqu'il s'agit d'initiatives communales dont on pourrait, a priori, s'étonner de leurs irrégularités.

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

185, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél 96.49.07.18



SEPNEB

COMMUNIQUE DE PRESSE
17 Décembre 1988

PROTECTION ET GESTION DES MARAIS DE SENE (Morbihan)

Depuis dix ans, grâce à un travail important de restauration du milieu, de gestion, de pédagogie, d'ouverture au public, la SEPNEB a réalisé, à Falguérec, une expérience exemplaire qui, par sa réussite, offre des possibilités d'extension dont l'intérêt n'échappe à personne, tant sur le plan de la gestion et de la protection de milieux abandonnés ainsi réhabilités que sur celui d'une valorisation en terme de tourisme-nature. Aujourd'hui, l'image de Falguérec est une image SEPNEB. Le récent article de la revue AR MEN le confirme.

La SEPNEB est prête à accepter l'expérience d'une co-gestion sur le marais du Grand Falguérec dans le cadre d'une intervention globale du Conservatoire de l'Espace littoral sur l'ensemble des marais de Séné et dans la perspective de son partage en une zone nord classée et une zone sud protégée, et c'est dans cet esprit qu'elle a travaillé avec la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan. Aujourd'hui, il apparaît que l'intervention foncière du Conservatoire ne se fait que sur le seul Grand Falguérec et que les chasseurs attendent pour remettre les compromis de vente déjà signés sur d'autres secteurs.

Le climat de confiance n'y est donc pas et la SEPNEB refuse de poursuivre un jeu dont les règles ne sont pas claires.

La SEPNEB a toujours montré qu'elle privilégiait le dialogue à l'affrontement, ainsi est-elle prête à reprendre un projet de co-gestion chasseurs-protecteurs sur le marais du Grand Falguérec dès l'instant où les partenaires se seroient engagés sur le principe d'un zonage de l'ensemble des marais de Séné, permettant à chaque partie de travailler à long terme en toute sérénité.

La Pointe du Raz : rafistolage ou restauration ?

par la SEPNB *

Un site classé devrait être rigoureusement protégé. Aucune altération ne devrait être autorisée : pas de construction nouvelle enlaidissante, pas de parc à autos, pas d'excès de fréquentation dévastateur.

Malas, de nombreux « sites classés » sont plus ou moins pollués, comme la Pointe du Raz. La loi est ignorée, balouée.

« Combat Nature »

La Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) a pris connaissance avec une certaine inquiétude de l'article paru dans le « Télégramme de Brest » en date du 20 mars 1987 concernant la Pointe du Raz et prend acte des mesures qui ont été retenues à l'occasion de la visite sur place du préfet accompagné des représentants des services compétents pour tenter de remédier à une situation catastrophique de l'un des sites les plus prestigieux de France.

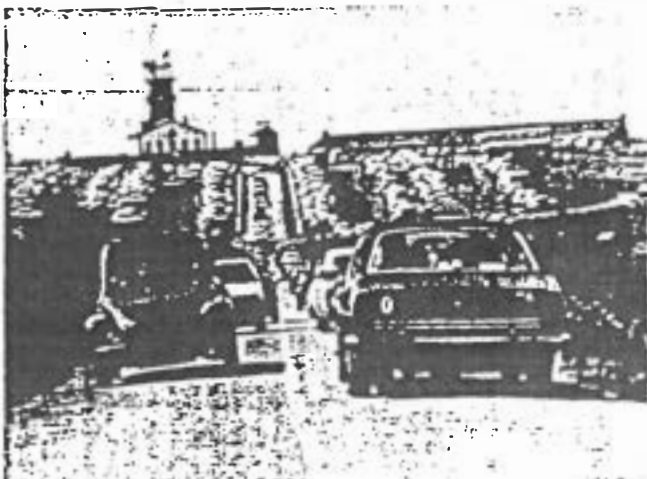
Nous considérons que ces mesures semblent déterminées pour assurer la sauvegarde de ce site d'intérêt international et ce, d'autant plus, que plusieurs essais de ce genre se sont soldés par un échec compte tenu de la fréquentation touristique intensive engendrée par le centre commercial et le parking actuels.

La SEPNB suggère que l'État, la Région et le Département s'attaquent au vrai problème en décidant purement et simplement le déplacement de ces installations inopportunes tel que cela avait été proposé par une étude pilote réalisée en 1977 intitulée « Opération grands sites de la Pointe du Raz, de la Baie des Trépassés et de la Pointe du Van » lancée par le ministère de l'Environnement en 1975 dans le cadre des opérations « Grands sites nationaux » ; cette étude n'a, malheureusement, pas eu de suite du fait du projet de la centrale nucléaire de Plogoff depuis abandonné.

Nous demandons que cette étude soit de nouveau prise en considération pour éviter que des mesures conservatoires artificielles, inefficaces et éphémères ne viennent conforter une situation intolérable au détriment d'une véritable réhabilitation.

La SEPNB attire l'attention des membres de la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages sur cet inquiétant problème du devenir d'un grand site breton.

* Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), 186, rue Anatole France, B.P. 32, 29278 Brest Cédex. Tél.: 06.49.07.18.



On estime de 4 à 6.000 le nombre de visiteurs quotidiens à la Pointe du Raz. Les nombreux parkings à voitures défigurent la beauté de ce site « classé » et pourtant les instances locales ne prennent que quelques boîtes de Tchernobyl pour en assouvir l'appétit !



Piétinée à longueur d'année par des milliers d'admirateurs, la Pointe du Raz se désertifie de façon inquiétante. Il est prévu de remblayer les zones touchées par l'érosion avec des milliers de mètres cubes de terre, puis de l'engazonner. Une fois le tapis végétal reconstruit, des allées piétonnes seront tracées.

LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Niveau départemental :

- Commissions départementales des sites, perspectives de paysages :
Finistère - Morbihan - Ille et Vilaine
Loire Atlantique
- Commissions d'arrondissements d'urbanisme : Finistère
- Commissions départementales des carrières : Finistère, Ille et Vilaine
Loire Atlantique
- Conseil départementaux d'hygiène : Morbihan - Finistère
- Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage : Finistère
Morbihan, Loire Atlantique

Niveau régional :

- Collège régional du patrimoine et des sites
- Commissions régionale de la forêt et des produits forestiers
- Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept Iles
- Comité technique de l'eau
- "Club" des gestionnaires d'espaces protégés de Bretagne

Niveau national :

- Comité permanent du Conseil national de protection de la nature
(Ministère de l'environnement)
- Comité MAB - France de l'UNESCO
- Comité pour la recherche dans les espaces protégés (CREP)
- Conférence permanente des Réserves naturelles (CPRN) :
conseil d'administration, bureau et commissions
- Groupement d'intérêt scientifique (G.I.S.) "Oiseaux marins"

Divers :

- Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale
- Commission d'évaluation sur l'accident de l'usine PROTEX (37)

Par convention :

avec l'état la SEPNB gère les réserves naturelles

de l'Ile de Groix (56) et de Saint Nicolas des
Glénan (29)

avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves bio-
logiques de Goulien - Cap Sizun et de l'Iroise

avec le Conseil général des Côtes du Nord, la SEPNB gère les réserves
biologiques de la Colombière et du Grand Rocher

LES RAPPORTS DES SECTIONS

SECTION NORD-FINISTERE

Adresse : SEPNB
186 rue A. France
BP 32
29276 BREST CEDEX
Tél 98.79.07.18

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I ANIMATION

CONNAISSANCE et RECONNAISSANCE DES ALGUES

24 JANVIER

Sortie naturaliste animée
par Pierre ARZEL.

L'HOMME DE VAL ANDRE (Côtes-du-Nord) et LES PREMIERES OCCUPATIONS HUMAINES
DU LITTORAL BRETON

10 FEVRIER

Conférence par Bernard
HALLEGOUET

DECOUVERTE DES OISEAUX DES RIVAGES DE LA BAIE DE GOULVEN

14 FEVRIER

Avec Jean-Pierre ANNEZO

(identification, répartition, nourriture).

LES CHAUVES-SOURIS EN BRETAGNE

16 MARS

Conférence par Jean-Noël
BALLOT

LA BRETAGNE VOLCANIQUE

27 MARS

Ballade géologique sous la
direction de Joël ROLET et Pierre THONON.

La SEPNB sur le terrain

TLS 185:88



Les volontaires de la SEPNB.

La Bretagne, par sa situation géographique, à la charnière des influences du nord et du sud, possède une richesse remarquable en ce qui concerne les plantes.

Le Finistère a lui seul possède 82 espèces protégées. La liste en a été établie en 1982, pour les espèces nationales et en 1987 pour les régionales. M. Jean-Yves Le Souef, responsable du Conservatoire botanique de Brest a tenu à faire le point avec les militants de la SEPNB.

Ceux-ci, par leurs connaissances et par leur présence constante sur le terrain, sont les plus à même de repérer les espèces disparues ou en voie de disparition et ainsi apporter une aide considérable, au conservatoire ainsi qu'à la nature bretonne.



Jean-Yves Le Souef.

LES PLANTES MENACEES DU FINISTERE

27 AVRIL

Animée par J.Y. LE SOUEF
Conférence - débat.

GEOLOGIE ET BOTANIQUE EN PRESQU'ILE DE CROZON

1er MAI

Excursion sous la direction

de P. CAPITAINE et Yves PLUSQUELLEC.

LA RESERVE DES ROCHERS ET LANDES DU CRAGOU

8 MAI

Randonnée à travers la

réserve et le site sous la direction de Jean-Noël BALLOT et François de
BEAULIEU.

LA RESERVE DU CAP SIZUN

12 JUIN

Visite accompagnée de la

réserve à la meilleure période pour l'observation des oiseaux marins nicheurs.

LA RESERVE DES ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

3 JUILLET

Excursion en mer et

observation des oiseaux marins sur les différents îlots constitués en réserve
sous la direction de Ewen de KERGARIOU et Jacques MAOUT.

ORNITHOLOGIE à Ouessant

10-11 SEPTEMBRE

Week-end d'observation en

période des migrations des oiseaux sous la direction de Jacques MAOUT.

DECOUVERTE DE LA FORET DE LANDEVENEZ

25 SEPTEMBRE

Avec le concours de l'Offi-

ce National des Forêts.

CONNAITRE ET RECONNAITRE LES CHAMPIGNONS

16 OCTOBRE

Animation Prigent LAMOUR

SENTIER COTIER DE PLOUGONVELIN du Trez-Hir à
la Pointe St-Mathieu

6 NOVEMBRE

Sortie de travail pour

reconnaître l'intérêt naturaliste du sentier.

LES FORMES DU PAYSAGE LITTORAL DANS LE NORD-
FINISTERE

20 NOVEMBRE

Avec Bernard HELLEGOUET

LA NATURE ET LES PEINTRES

30 NOVEMBRE

Conférence de René LE BIHAN

Conservateur du Musée Municipal de Brest

Ce programme a concerné environ 600 personnes

II INFORMATION

La section assure bénévolement le fonctionnement du centre de documentation régional de la SEPNS (Responsable Brigitte Guisnel) ouvert au public.

III PROTECTION DE LA NATURE

- * Intervention dans le projet d'aménagement de la vallée du Costour à Brest : examen critique et propositions concrètes

- * Réalisation d'une fiche technique pour l'entretien des haies de bords de routes et diffusion aux sections SEPNS et aux D.D.E.

SECTION "PAYS DE MORLAIX"

Adresse : 16 route du Croissant
29210 MORLAIX
Tél. 98.49.35.45

Réunion Mensuelle : Tous les premiers mercredis du mois à 20 h 30 à la M.P.T.
du Plateau à Morlaix.

Responsables : Geneviève MAOUT Secrétaire
Claude SUDRAT Trésorier

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

La section a été créée en juin 87 et compte 25 membres actifs. Depuis sa création, elle essaie de mener surtout une action d'information auprès du public (sorties, animations diverses) mais aussi une action de protection.

1) Actions et études diverses

- Recensement des castors (repris après la dissolution de la section Mont d'Arrée). Il sera poursuivi au printemps 89.
- Ramassage des cadavres d'oiseaux échoués dans le cadre du recensement européen en février 88.
- Surveillance de la réserve des Rochers du Cragou.
- Etude d'impact concernant le projet de golf à Barnénez.
- Suivi du projet Salmor.

2) Information du public - animations

a) sorties

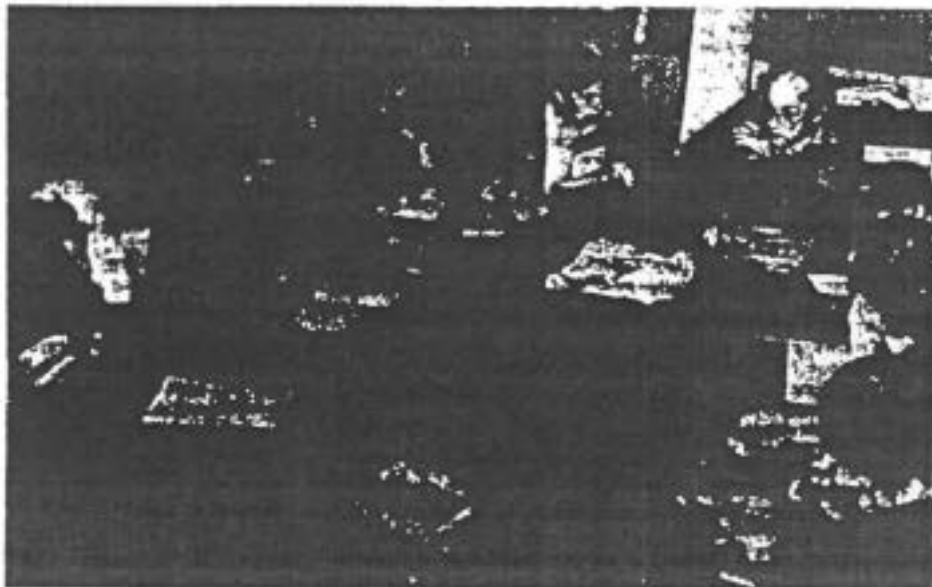
• oiseaux hivernants et migrateurs en baie de Goulven avec
E. de Kergariou et J. Maout.

Oiseaux mazoutés

O.F

5/2/88

Une collecte de la SEPNB



Sous la conduite de Jacques Mesout, on se répartit la tâche de prospection.

A l'occasion de sa réunion mensuelle, mercredi soir, la section locale de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'est inscrite dans le mouvement de coordination régionale organisé par l'association et le Centre ornithologique bretonne « *Ar vras* » pour la collecte des oiseaux mazoutés.

Les adhérents morbihannais se sont répartis la tâche de prospection des côtes trégorroises et léonardes. Deux d'entre eux, Ewenn de Kergarjou ou Pierre-Jean Le Morvan, La navette SEPNB les transmettra ensuite à la faculté des sciences de Brest où ils seront étudiés et autopsiés.

Quelque soit leur état de souffrance (d'invisible à englué), il sera nécessaire de limiter à la portion congrue les contacts des oiseaux avec l'homme. Une cape en journal sera éventuellement la bienvenue pour empêcher le volatile de chercher à nettoyer son plumage et donc d'ingérer l'hydrocarbure. Il ne faudra surtout pas le nourrir, mais le placer au plus vite dans un carton fermé et percé de trous. Vous devrez ensuite les transmettre aux adresses déjà indiquées. La navette SEPNB se chargera alors de les transmettre quotidiennement à la clinique LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de Trébeurden, centre de soin de Bretagne le plus qualifié à les recevoir de par ses capacités

Premier cas : les espèces échouées mortes

Il conviendra de les collecter, les placer dans des sacs poubelle avec une étiquette précisant

les lieux de ramassage, puis de les déposer chez Ewenn de Kergarjou ou Pierre-Jean Le Morvan. La navette SEPNB les transmettra ensuite à la faculté des sciences de Brest où ils seront étudiés et autopsiés.

Deuxième cas : les oiseaux vivants

Attention ! Les oiseaux recueillis ne devineront pas vos bonnes intentions. Ils se défendront. Le cas du fou de bassin est à traiter avec précaution : il use de son bec comme d'une arme redoutable. La plus vive prudence est donc conseillée. D'autre part, ne tentez surtout pas de nettoyer par vous-même un oiseau mazouté. Le caractère délicat des opérations de soin nécessite un savoir-faire rare et précis. La bonne volonté aboutira le plus souvent au résultat inverse à celui souhaité et en outre, chaque volatile traité hors des cadres compétents ne pourra être comptabilisé dans les suivis antiques.

d'accueil et ses techniques de nettoyages.

Ne les soignez pas vous-même

T. C.

(1) Ewenn de Kergarjou, pont de la Corde, Coatigariou, Henric (volerie).

Pierre-Jean Le Morvan, Pont-er-Clerch, le Diben, tél. 98 72 39 97.

- découverte des oiseaux de la Penzé avec E. de Kergariou.
- champignons avec la société mycologique.
- la réserve de chauve-souris du Grand Rocher.

b) projet d'un sentier botanique dans le bois de Kérozar, à Morlaix, ceci, en collaboration avec l'IME de Trévidy et en accord avec la propriétaire Mme Baillot.

c) accueil du Tro breizh.

d) création d'un dépliant SEPNEB "Pays de Morlaix", tiré à 2500 exemplaires.

e) stands

- au salon du livre "nature" au château de Trévarez du 19 au 22 août.
- au forum des associations de Morlaix le 18 septembre.
- sur le marché de Morlaix, quelques samedis à la belle saison.

f) opération "un bébé - un arbre"

Cette opération a été lancée le 15 octobre 1988 (anniversaire de l'ouragan) et consiste à offrir, grâce à un pépiniériste, un arbre à chaque bébé qui naît à Morlaix.

Cette opération rentre dans le cadre de la semaine "nature" qui se déroulera du 20 au 27 mars 1989 et dont le thème sera l'arbre.

Morlaix

A partir d'octobre quand un enfant naîtra un arbre poussera

Parce qu'elle est symbolique l'opération débutera à la mi-octobre, soit un an après l'ouragan dévastateur. C'est en fait une vieille tradition rurale que la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) veut ressusciter : la plantation d'un arbre pour marquer la naissance d'un enfant.

1.200 arbres à offrir

Ainsi, chaque famille dont un enfant naîtra à l'hôpital de Morlaix se verra offrir un arbre, un feuillu fruitier ou d'ornement. Le souhait de la SEPNB est que les essences locales soient largement représentées : hêtre, chêne, pommiers, poiriers, cerisiers.

Cette opération, baptisée « Un enfant, un arbre », nécessitera 1.200 arbres (c'est à peu près le nombre annuel de naissances à l'hôpital). Les familles pourront planter cet arbre chez elles ou, si elles ne disposent pas de terrain, dans un espace public...

Reste à la SEPNB à obtenir ces plants. L'association souhaite que les pépiniéristes offrent ces plants et considèrent donc ces cadeaux comme un investissement dans la nature. Quant aux protecteurs de la nature, ils veulent ainsi montrer que chacun a son rôle à jouer et que ce rôle peut être important dans ce domaine.

LE TÉLÉGRAMME

Joué 7 juillet 1988

SECTION DOUARNENEZ

Adresse : Gilles COULOMB
" Kerhenri "
POULLAN SUR MER
Tél. 98.74.14.78

Jacques GARREAU
5 cité de Bréhuel
Douarnenez
Tél. 98.92.76.79

Réunion : le 1er mardi de chaque mois

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I Animations

- 6 mars : Observation des oiseaux hivernant en baie de Douarnenez
(20 personnes).
9 octobre : Sortie de découverte des champignons (12 personnes)
10 décembre : Découverte du plan d'eau du Moulin-Neuf à Plonéour (29)
(15 personnes).

II Actions de protection de la nature

• Martée noire de l'Amazzone :

Les membres de la section sont immédiatement intervenus sur les plages et les côtes pour récupérer les oiseaux victimes du mazout. Nous tenons à remercier la municipalité de Douarnenez qui nous a prêté un local durant ces moments difficiles et les mareyeurs du port sans lesquels le nourrissage eut été impossible.

A quand un centre de soins dans le Sud Finistère, principal lieu d'échouage de Bretagne ?

• Bouchage de poteaux PTT

Les adhérents sont motivés et disponibles mais la D.O.T de Quimper ne répond pas à nos commandes d'obturateurs, déjà 6 mois d'attente...

VI Etudes

- Participation au recensement international d'oiseaux marins échoués.
- Participation au recensement européen des oiseaux marins nicheurs.

VI Divers

- 12/13/14/15 août : Tenue d'un stand au rassemblement de vieux gréements de DZ 88

- Encadrement du Clubs Nature du lycée

Trois membres de la section encadrent ce club nature qui organise des sorties tous les quinze jours : une véritable pépinière de SEPNBistes !

Sortie ornithologique de la SEPNB « Des huitriers mazoutés plage du Ris »

Tél: 7.03.88

La société pour la protection de la nature en Bretagne SEPNB a déporté sa section à Douarnenez. Dimanche matin, elle organisait sa première sortie ornithologique sur la plage du Ris et de Trillemerec.

Avant de jurer, de longues vues, vingt adhérents et quelques enfants, durant toute la matinée ont pu observer les nombreux oiseaux qui fréquentent notre littoral, des mouettes, des goélands, des corbeaux, mais aussi quelques cormorans et aigles.

Si tous ces observateurs ont pu constater que les plages étaient propres, le travail effectué par les pompiers, les militaires, les services de l'équipement, après le marée noire, a été très efficace. Les oiseaux eux continuent de souffrir de cette entrée en baie de Douarnenez du pétrole de l'Amazonie.

De nombreux huitriers ont en effet encore le plumage souillé de mazout.



DOUARNENEZ — Longues-vues et jumelles.

SECTION QUIMPER / PAYS BIGOUDEN

Adresse : Nelly Le Provost
3 rue de Silguy
29000 QUIMPER

Réunion mensuelle : Le 2ème vendredi de chaque mois à 20h30, à la M.P.T. de Pont L'Abbé.

Responsable : Bruno Bargain

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I Animations

- 21 mai : Stand au Printemps des Associations à Quimper
- 22 juillet : Stand aux Fêtes de Cornouailles à Quimper
- 21 octobre : Soirée de projection de diapositives sur les Orchidées à Pont-L'Abbé.
30 personnes
- 6 novembre : Sortie ornithologique à l'étang de Trunvel.
20 personnes.
- 11 décembre : Sortie ornithologique en rivière de Pont-L'Abbé.
20 personnes.

II Actions de protection de la nature

- Mobilisation pour le ramassage des oiseaux mazoutés lors de l'accident de l'Amazonie
- Entretien à la Réserve de Trunvel :
 - janvier : Taille des haies de Tamaris
 - mai : Fauche des prairies

- Suivi des dossiers :

- * Pisciculture Furic de Moulin Collec à Plounéour
- * Port de Loctudy.

III Etudes

Suivi ornithologique à Trunvel :

- Oiseaux nicheurs
- Migration des Fauvettes paludicoles
- Inventaire des papillons nocturnes

SECTION CONCARNEAU - TREGUNC

Adresse : Michel BEUCHER
10 Impasse des 3 mâts
29110 CONCARNEAU
Tél. 98.97.85.30 (Trésorier de section)

Charles Le Roux
Ti Louzouar - Pendruc
29128 TREGUNC
Tél. 98.97.62.48 (secrétariat)

Réunion : Bi-mestrielles au Centre des Arts et de la Culture de Concarneau.

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I Animation

Catégories concernées : milieu scolaire et grand public

b) Milieu scolaire

Projection du montage "Dunes et étangs de Trévignon" réalisé par la section.

Age : niveau C.M.

Nouveauté 1988 : Journée non stop : Projection du montage le matin - découverte sur le terrain l'après-midi.

- 17/02/88 - Projection montage Collège du Porzou - 120 élèves -
- 02/05/88 - Projection et sortie Ecole Ste Bernadette Melgven - 20 élèves -
- 14/05/88 - Projection et sortie Ecole du Rouz Concarneau - 40 élèves -
- 16/05/88 - Projection Ecole Primaire publique Trégunc - 100 élèves -
sorties : 36 élèves
- 17/05/88 - Collège Pensivy de Rosporden : sortie terrain - 49 élèves -
- 19/05/88 - Ecole St Michel de Trégunc - projection 30 élèves - sortie 21
élèves
- 20/05/88 - Collège Penanros Pont Aven - Projection 130 élèves - sortie 43
élèves

Découvertes de Trévignon

Des oiseaux et des fleurs sous le soleil

Dimanche, la section locale de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et le syndicat d'initiative ont proposé une journée découverte de Trévignon. Au programme : randonnée de quatre heures sur le site classé à la rencontre des oiseaux et parmi la flore dunaire particulière ; dans la soirée, projection du montage audiovisuel de la SEPNB « Trévignon, un balcon sur la mer ». Quarante-huit personnes ont suivi la promenade sous la houlette de Roland Péron et de Charles Le Roux. Le soir, soixante spectateurs ont assisté à la projection du montage.

Pour l'occasion, le soleil était au rendez-vous et les dunes et étangs, classés au conservatoire du littoral, se sont montrés sous leurs plus beaux atouts printaniers, avec un festival de couleurs remarquables. Les promeneurs ont découvert, entre autres choses, des aigrettes, des canards morillons, les premières hirondelles, les premiers choux maritimes.

Au cours de la projection de la dernière mouture de son montage audiovisuel, Roland Péron a rendu un hommage particulier au poète, journaliste et écrivain, Xavier Gall, en présence de son épouse Mme Gall. « Trévignon, un balcon sur la mer » est dédié au poète. Il évoque les origines du cordon dunaire, la faune et la flore exceptionnelles, les atteintes de l'homme et les perspectives d'avenir. Une troisième partie vient d'être ajoutée, elle présente des diapos de fleurs et d'oiseaux et a un but pédagogique.

A l'issue de la journée, les responsables de la SEPNB ont été satisfaits de l'impact de l'animation.



Roland Péron, ornithologue de la SEPNB, observe les oiseaux depuis dix-huit ans à Trévignon. C'est un des meilleurs guides. Ici, avec des enfants. (Photo d'archives)

- 26/05/88 - Projection et sortie Ecole de Lanvec Concarneau - 60 élèves -
 04/06/88 - Projection Ecole publique de Névez - 72 élèves -

C'est un total d'environ 600 élèves du secteur géographique Concarneau - Trégunc qui ont été concernés soit par la projection du montage soit par une sortie sur le terrain.

b) Autres publics

- Grand public - Associations - Centres de vacances -

Projection du montage de Trévignon

15/01/88	Amicale Laïque St Philibert TREGUNC	60 personnes
14/02/88	Anciens combattant à Rosperden	50 personnes
03/04/88	Projection publique Trévignon	85 personnes
22/07/88	Projection publique Bourg de Trégunc	85 personnes
18/08/88	Centre de Vacances - CCAJ . EDF - Trégunc	75 personnes
19/08/88	Projection publique Camping La pommeraie Trégunc	130 personnes
06/09/88	Centre de vacances CCAJ - EDF - Trégunc	20 personnes
13/09/88	Centre de vacance PTI Trégunc	80 personnes
03/12/88	Personnel communal Trégunc	60 personnes

Sorties de Découverte sur les dunes et étangs de Trévignon

09/04/88	Tout public	30 personnes
du 01/07/88 au 30/08/88	3 sorties hebdomadaires animées par Jean DAVID	315 personnes

Sortie Oiseaux hivernant en baie de Concarneau

10/12/88	11 personnes
----------	--------------

Autres Animations

du 13/07/88 au 17/07/88	Participation de la section au salon du livre maritime : Stand avec présentation et vente des produits SEPNE
----------------------------	--

15-16 Octobre 1988 Stand important au forum des Associations de Concarneau (1ère édition) avec organisation d'un concours "Jeune naturaliste" doté de nombreux prix (49 participants)

Site classé de Trévignon

Ouest-France du 26.08.88

Réserve et chasse réglementée avant l'ouverture

Une réserve naturelle et une réglementation de la chasse vont être créées sur le site classé des dunes et étangs de Trévignon avant l'ouverture prochaine de la chasse, le 4 septembre. Lancé à l'initiative de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), il y a trois ans, le projet va aboutir. Le conservatoire du littoral vient d'adresser à tous les partenaires concernés (municipalité gestionnaire, SEPNB, chasseurs, fédération départementale) un projet de convention cynégétique et de comité de gestion. Les documents devront être signés avant l'ouverture. Dans le cas contraire, le conservatoire interdirait la chasse sur ses terrains, comme il peut le faire en tant que propriétaire.

Depuis trois ans, de nombreuses réunions ont eu lieu pour arriver à un accord. Le dernier en date, celle du 5 juillet, a permis de trouver un terrain d'entente entre les quatre sociétés de chasse trévignaises. Les principes de la création d'une réserve et d'une réglementation avaient été acquis auparavant.

Pour l'équilibre naturel

Les terrains situés autour du Loch-Cazou seront mis en réserve naturelle. La chasse sera autorisée sur les autres secteurs un jour par semaine, à l'exclusion du mercredi. Les battues seront autorisées, la chasse au fusil formellement interdite sauf pour les préleveurs. Le piégeage des espèces en surnombre pourra être autorisé avec l'accord de la fédération et mis en œuvre par celle-ci.

Les sociétés de chasse costarmataises sont tenues d'assurer la police et de faire respecter les règles fixées. Ces dernières seront applicables à tous les terrains du conservatoire au fur et à mesure de leur acquisition.

Le comité de gestion sera créé, en même temps. Il comprendra des membres représentant tous les partenaires : conservatoire, mairie, SI, SEPNB, chasseurs locaux, fédération, association départementale au gibier d'eau, ORAE, FDBEA. Ses objectifs seront la restauration des équilibres naturels, la mise en valeur des qualités originales du site, l'ouverture au public pour diverses activités. Le comité donnera des avis pour les priorités de gestion et d'aménagement.

Sur le domaine public maritime

Dernier point d'importance :



« L'ensemble des intervenants va intervenir pour que soit mise en réserve, sous le régime de la réserve terrestre, le domaine public maritime ». Cette condition devra être remplie pour que la protection soit réellement efficace. A la réunion du printemps dernier, le représentant de l'Association départementale de la chasse au gibier d'eau sur le DPM s'était montré favorable à cette décision « quand les chasseurs d'en lise se seraient mis d'accord ». Les conseils ont donc toutes les raisons d'espérer. Les services municipaux vont s'attacher à ce que les documents soient signés le plus rapidement possible.

codec- TOP

8, avenue Pierre-Quéguin

CONCARNEAU



A partir du lundi 29 août

HORAIRES D'HIVER

- Du lundi au jeudi : de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 heures
- Vendredi et samedi : de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures

22/10/88 Participation d'un membre de la section au tournage d'une émission
"Animaux du monde" sur TF1.

II Actions de protection de la nature

1 Réserve de chasse du "Loch Coziou" - Trévignon

Après de nombreux mois de tractations, réunions, interventions diverses le projet de mise en réserve de chasse du Loch Coziou a enfin abouti.

La chasse ne sera pas pratiquée dans la partie terrestre du Loch Coziou.

- Point noir : la chasse en DPM dans la zone concernée. Le président de l'Association de chasse du gibier d'eau dans le Finistère s'est engagé à inclure le DPM concerné dans la réserve pour la prochaine saison. La section interviendra auprès des autorités compétentes (Mairie de Trégunc, Conservatoire du Littoral) pour que cet engagement soit respecté.

La section déplore également le retard dans la mise en place du Comité de gestion du Loch Coziou.

2 Projet de déroctage dans la ria du Minaoüet (Trégunc)

Un chantier de construction navale ayant manifesté l'intention de procéder à un déroctage dans la rivière du Minaoüet pour faciliter la mise à l'eau de ses bateaux, la section s'est manifesté dans la presse locale pour exprimer des craintes de voir un équilibre écologique rompu, et un site touristique dénaturé. Après des contacts avec le P D G de cette société, la section, ayant jugé que les répercussions sur le site seraient négligeables, a décidé de ne pas s'opposer à la réalisation des travaux projetés à condition que ceux ci soient à l'avant projet présenté. Affaire à suivre.
conformes

3 Extraction des sables marins

Depuis plusieurs années et sur une échelle de plus en plus grande, l'extraction en mer de sables marins devant les côtes du pays concarnois, se fait d'une manière anarchique et souvent au mépris de la législation en vigueur. La section estime qu'une telle pratique à proximité des côtes et des îles (Glénans) est incompatible avec une politique de protection du littoral (dégradation des dunes)

La section est intervenue auprès du Maire de Concarneau et de la Préfecture du Finistère pour dénoncer cette irrégularité et pour demander un fonctionnement efficace de la station. Affaire à suivre.

6 Projet d'élevage de visons sur Trégunc

En décembre 1988 un agriculteur d'Irvillac a organisé une réunion d'information concernant un projet d'élevage de visons de 2000 femelles à Kergoulaouen à Trégunc. Au cours de cette réunion, et compte tenu des problèmes engendrés par des élevages de ce type (ex : Guidel-Morbihan), échappés d'animaux, pollution causée par un épandage inadéquat, la section a fait part de ses craintes de voir une installation de ce type à proximité du rivage et d'une zone naturelle (Trévignon). Le dossier sera prochainement présenté à l'enquête publique en mairie de Trégunc. La section fera connaître sa position définitive au regard du dossier présenté.

7 Autres actions

Interventions auprès du Maire de Trégunc pour la protection du littoral.

III Actions juridiques

L'Armement des Sabliers Montfort de Bénodet intente un procès en diffamation contre la S.E.F.N.B. et contre un membre de la section.

IV Etude d'indices de présence de loutre dans le Minaouët

Recensement des ciseaux mazoutés dans le secteur Port Manech Le Letty.

SECTION PAYS DE LORIENT

Adresse : Section Pays de Lorient
Maison du Moustoir
Rue Professeur Mazé
56100 LORIENT
Tél. 97.83.17.29

Permanences : Le samedi de 14 h à 18 h

Réunion Mensuelle : Le 2è vendredi de chaque mois à 20 h 30

Responsables : Yvon GUILLEVIC

Trésorier : Jean Paul AUCHER

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I - Etudes

- Suivi biologique de la réserve naturelle François Le Bail - Ile de Groix
- Collaboration au recensement national des oiseaux marins nicheurs
- Suivi biologique des îlots de la rivière d'Étel (colonies de sternes protégées par arrêté préfectoral)
- Collaboration à l'inventaire écologique des dunes du Mât Fenoux acquises par le Conservatoire du littoral
- Participation au groupe de travail avec l'ONC, la Fédération départementale des Chasseurs, la DRAE, la Marine, la municipalité pour la gestion des étangs de Kervran et Kervine en Plouhinec
- Recherche et étude des sites à chauves-souris de la région lorientaise
- Suivi biologique de la réserve de Clesseven en Glomel (22) par l'équipe du Pacuët
- Réalisation d'une étude sur l'avifaune de l'anse de Kernevel
- Travail sur la fréquentation avifaunistique des vasières de Pen Mane en Locmiquélic
- Suivi biologique de la station d'Eryngium viviparum protégée par arrêté préfectoral

L'estuaire du Blavet et son avenir



A l'heure du départ, au fort de Pen Mané : MM. Fernand et Guilleric, de la SEPNB, présentaient le programme de la visite.

Dimanche, la SEPNB organisait un après-midi à la découverte du Blavet et de son estuaire. Une soixantaine de personnes (en majorité de Locmiquélic) sont venues pour mieux connaître ce site, sa faune, sa flore et son écologie. La journée permit l'observation de très nombreux oiseaux d'espèces variées, en hivernage sur les vasières.

Pour la SEPNB, cette sortie avait un premier objectif : sensibiliser le public à la protection des

zones humides, indispensables aux équilibres naturels. Sur le Blavet, comme en trop d'autres lieux, soixante-dix hectares ont été endigués et partiellement comblés en 1977. Divers projets sont en cours d'étude : à côté d'une réserve ornithologique, on parle d'un port de plaisance et des décors de la SFP, mais aussi d'un programme immobilier sur le domaine public maritime. Attention, danger, estime la SEPNB, au moins pour ce dernier projet.

Au cours du semestre, la société propose six autres sorties. On peut en recevoir le programme détaillé contre une enveloppe timbrée à SEPNB, maison du Mouloir, rue du Pr-Mazé, Lorient.

2 - Animation - Information du public

- Accueil du public, notamment d'étudiants et de stagiaires, au centre de documentation de la section; prêts de dossiers et d'ouvrages; projections-diapositives
- Rencontre avec étudiants et stagiaires au local
- Animation sur la Base de loisirs de Kerguelen en Larmor-Flage
- Stand aux journées culturelles du Pays de Lorient (janvier)
- Stand au festival interceltique de Lorient (août)
- Stand au forum des associations de Lorient (septembre)
- Stand à l'occasion de la journée du "livre et la nature" en Locmiquélic avec projections-diapositives (décembre)
- Diffusion de matériel pédagogique par les offices de tourisme de Lorient et Port-Louis
- Participation à l'édition d'articles naturalistes en breton dans la revue Talabao
- Accueil de l'équipe du Tro-Breizh-SEPLB à Groix et Port-Louis
- Animation de 10 sorties gratuites de découverte de la nature dans la région lorientaise
- Adhésion pour 12 mois à l'Entente culturelle du Pays de Lorient -Egler Bro an Oriant
- Création d'un bulletin d'information local "RADEN"

3 - Protection de la nature

- Gestion courante de la réserve naturelle de Groix; recrutement d'un stagiaire TUC
- Surveillance des îlots de la rivière d'Etel protégés par arrêté préfectoral
- Intervention sur un projet de Golf à Floemeur
- Intervention sur un projet de terrain de moto-cross sur les dunes de Flouharnel
- Intervention sur l'ouverture d'une décharge illégale en Flouharnec
- Suivi des projets de gestion des étangs de Kervran et Kersine en Flouharnec, et des dunes du mât feneux acquises par le Conservatoire du littoral

Projet de golf

Une « vaste spoliation » du public et de la nature selon la SEPNB

Dans un communiqué, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne affirme son opposition au projet de golf. Faute d'avoir pu joindre les principaux intéressés par ce projet, nous vous le livrons tel quel. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

« Le projet de golf de Ploemeur constitue actuellement la plus grave affaire de protection de la nature dans la région orientale. Hélas, déguisée par ses auteurs en opérations de restauration d'un paysage détérioré par l'extraction du kaolin, elle bouleversera la dernière lande littorale subsistant sur la côte orientale et entraînera l'interdiction aux promeneurs d'un vaste espace aujourd'hui librement accessible. Ce projet essentiellement privé (1) ignore délibérément l'existence de zones de préemption départementales (2) que justifieit naguère une

volonté de restaurer ce littoral pour le plaisir de tous.

« Il s'agit maintenant d'offrir le site à une minorité de privilégiés en confinant les promeneurs sur un sentier littoral dégradé et transformé en parking. Mais l'impact de l'opération ne se limite pas à la suppression de milieux naturels caractéristiques du littoral breton : il faudra déverser des engrais et des herbicides sur les parcours, surélever le niveau de l'étang de Lannihac pour permettre l'alimentation en eau... sans parler de la construction de 500 logements sur 30 hectares d'espaces naturels et agricoles, cadeau offert par le commune de Ploemeur aux Kaolins du Morbihan grâce à un plan d'occupation des sols fabriqué sur mesure.

« Ni la démocratie, ni la solidarité intercommunale ne trouvent plus leur compte dans cette

affaire. La préemption actuelle vise à « doubler » le projet de golf du SIVOM et l'application anticipée des documents d'urbanisme en cours de révision permet de faire échapper le commencement de l'opération à toute enquête publique. Les habitants de la région orientale et les touristes qui sont attachés à ce littoral doivent se sentir concernés par cette vaste spoliation portant sur un espace qui aurait pu et dû devenir public. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) affirme donc son opposition à ce projet.

(1) Neuf trous « publics » et dix-huit trous « privés ».

(2) Au département, on déclare être pour le moment étranger à la question, n'ayant pas été saisi de « déclaration d'intention d'élever » de telles zones de préemption d'espaces naturels sensibles...

SECTION VANNES - MORBIHAN

Adresse : SEPNB Morbihan
B.P. 209
56006 VANNES CEDEX
Tél. 97.40.92.95

Permanences : le vendredi après-midi et le samedi matin

Réunion mensuelle : 1er vendredi du mois à 20 h 30 au centre social de Kercado

Responsables : André FORLOT (et P. BEAUFRETON)

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

Animations

- I. Week-ends nature : 5
- II. Animations scolaires :
 - Réserve de Falguérec : 36 visites. (846 enfants)
 - Sorties découverte : 30 sorties.
- III. Participation à l'opération "contrat bleu" (découverte de l'Ornithologie) avec la ville de Vannes.
- IV. Formation : 45 heures
- V. Animation estivale tout public :
 - Sorties découverte : 23 sorties
 - Projections : 28 projections
- VI. Gestion des malles "écologie" et "bord de mer" de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

En projet : la plus importante réserve d'oiseaux de l'Ouest

Tout près de Vannes, plus de cent hectares de salines abandonnées depuis quarante ans au fond du golfe du Morbihan. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) en a péremment réaménagé une quinzaine. Elle veut acheter le reste, en partie à vendre, pour en faire l'une des réserves ornithologiques les plus importantes de France. Coût : trois millions de francs. Objectif : plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par an.

VANNES. — La réserve ornithologique de Falguérac, à 2 km de Vannes, 15 ha d'anciens marais salants, acquise il y a dix ans par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), péremment réaménagée et ouverte au public depuis quelques années.

Installés sur un des points d'observation conçus pour admirer les oiseaux sans les déranger, à l'extrême sud-est, dans un carré de marais, un observateur, une alouette... l'oiseau est gracieux, mais on ne peut aller le voir, parce qu'il n'y a « rien » dans la réserve. Rien, comparé à la vie qu'elle offre en période de migration et jusqu'à l'été des courées. La S.E.P.N.B. y a recréé le paysage, occasionnel ou régulier, de 240 espèces d'oiseaux. Dont les superbes colonies d'avocettes, d'échasses blanches, de chevaliers gambas qui se nichent qu'il est tard en Bretagne. « Parce que les oiseaux d'eau leur combinent », dit André Fortot, l'un des gestionnaires de la réserve.

Depuis Louis XV

On est là au fond du golfe du Morbihan. Soufflé du sud-ouest, le vent a balayé les fers et les courants du golfe ont de tuer sur les préservés de Séné, ici, le vent et l'eau se mêlent. Se mélangent plus, depuis la construction des salines sous Louis XV et jusqu'à leur abandon il y a une quarantaine d'années. Aujourd'hui, seul en de rares endroits, les digues s'élevaient, la végétation envahit les vases asséchées, les marais de vases



La zone des marais salants de Séné : 800 hectares dont le moitié pourrait être acheté grâce au projet de la S.E.P.N.B.

seu détreuillant rids et couées.

C'est le cas, de l'autre côté du chemin qui dessert Falguérac, des marais de Michélie, Karaden et Brouet. 70 ha d'un seul tenant, coupés en deux par l'éclat de trois barques, échouées, attendent le flux.

Ces marais sont en partie à vendre. Comme les bâtiments d'une ferme au cœur de la presqu'île. Comme aussi le vingtain d'hectares de salines abandonnées attenantes à Falguérac dont la S.E.P.N.B. a obtenu l'acquisition avec l'aide financière du W.W.F. (fonds mondial pour la nature). Sur l'ensemble, la S.E.P.N.B. nourrit un projet ambitieux, soumis en ce moment aux élus locaux et départementaux, comme au ministère de l'Environnement et aux instances européennes.

Se substance ?

« Nous voulons sauvegarder un patrimoine en voie de disparition », dit André Fortot. Et redonner aux oiseaux leur vocations de zones de reproduction, d'élevage ségrégué et de concentration, pour en faire un des sites ornithologiques majeurs en France.

Il ajoute : « Notre vocation première, ce sont les oiseaux. Mais nous voulons montrer que la nature s'est pas éteinte économiquement. Il ne s'agit pas de gâcher cette zone après l'avoir réaménagée, mais d'en faire un site touristique d'importance nationale... »

Le dossier de la S.E.P.N.B. s'appuie sur son expérience en Bretagne, et sur celle aussi d'équipements compensés en baie de Somme (100 000 visiteurs par an), du delta le bassin d'Arcachon (75 000 visiteurs).

Coût du projet (acquisition et réaménagement, y compris des bâtiments transformés en gîtes d'élevage, salle d'exposition, centre permanent de classe de découverte) : 3 millions de francs. Devenue la plus grande réserve ornithologique de l'Ouest, Falguérac serait alors un site naturel de premier ordre. Et contre le vent.

J.-M. LE CLAIR.

Depuis 30 ans, la S.E.P.N.B. crée le plus important réseau français de réserves biologiques. Ses membres ont en été de réserves qui ont reçu l'an passé 80 000 visiteurs.



André Fortot (à gauche) et Rémy Basque, gestionnaires de la réserve actuelle de Falguérac.

Sorties Grand Public

- Journée découverte des bernaches.
- Week-end "portes ouvertes" à Falguérec.
- Accueil du public les mercredi, samedi et dimanche dès le 1er avril, en plus des mois d'été.

Expositions, spectacles et manifestations diverses :

- "Vannes 100 Loisirs"
- Soirée diapositives le premier vendredi de chaque mois au Centre Social de Kercado.
- Expositions à la chapelle d'Arradon durant les mois d'été : "Les orchidées", "Les dunes", "La rivière de Noyal", "Connaître pour protéger" : 6000 entrées.

Travaux et Etudes :

- Publication de travaux scientifiques sur la Faune et la Flore de la réserve de Falguérec.
- Participation à l'Atlas des Mammifères de Bretagne.
- Participation au recensement des colonies d'oiseaux marins. (mai 1988)
- Opérations de baguage d'oiseaux à Hoëdic.
- Participation au recensement national des oiseaux mazoutés. (février 1988)

Réserve Biologique de Falguérec :

- Travaux d'aménagement et d'entretien.
- Extension de l'accueil du public les samedi et dimanche à partir du mois d'avril.

Autres activités :

- Participation à la Commission Départementale des Sites.
- Participation au Conseil Départemental d'Hygiène.
- Participation au Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune sauvage.
- Préparation et animation des réunions de la section du Pays Vannetais le 1er et 3è vendredi de chaque mois.
- Accueil du public à notre local : mise à disposition d'ouvrages et de documents.

SECTION DE PLOERMEL

Adresse : Section de Ploermel

B.P. 47

56500 PLOERMEL

Réunions mensuelle : Chaque dernier mercredi du mois, Mairie de Ploërmel.

Responsable : Nicole MABILAIS

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

I) ANIMATIONS

- 15 Janvier : Soirée projection "Les chauves-souris" (32 participants),
- 7 février : Sortie Découverte de l'Étang au Duc de Ploërmel (13 participants),
- 18 Mars : Soirée projection "Les rapaces nocturnes" (55 participants),
- 24 Avril : Sortie Découverte des passereaux de nos campagnes (10 participants),
- 15 mai : Sortie Découverte de la mare (21 participants),
- 22 juin : Sortie Découverte de la flore des dunes (6 participants),
- 16 octobre : Exposition sur les champignons (302 visiteurs adultes),
- 22 octobre : Sortie découverte des champignons (28 participants),
- 27 Novembre : Sortie découverte du Golfe du Morbihan (12 participants),

II) ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Recensement local des busards cendrés et St Martin,
- Suite à la demande d'un adhérent, des courriers ont été envoyés au Maire de Fléberlin, à la DRAE, au Préfet du Morbihan et au Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt concernant le site classé dit "Les Gries" en Rochefort en Terre. Des plantations en sapins de Douglas ont été effectuées et des projets de déboulement et d'aménagement léger seraient envisagés. Les courriers qui avaient pour objet d'exprimer notre inquiétude et d'obtenir des informations plus précises sur les projets éventuels de modification de ce site, sont à ce jour sans réponses
- Entretien du sentier botanique de Lizio et de la tourbière de l'Erfontaine,
- Des démarches ont été entreprises auprès des P&I pour obtenir le matériel nécessaires à l'obturation des poteaux téléphoniques. Ces démarches sont jusqu'à présents restées infructueuses (pas de perche, très peu d'obturateurs),

III-ACTIONS JURIDIQUES

- Une plainte contre X a été déposée en novembre pour un héron abattu par un chasseur.

IV-ETUDES

- A la demande des "Paysages de l'Ouest", un rapport concernant l'impact immédiat du passage d'une ligne à haute-tension entre Josselin et Ploërmel a été effectué.

V-PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

- Participation à la commission extra-municipale de l'environnement de la commune de Ploërmel.

VI-DIVERS

- Présentation de stands lors de diverses animations locales,
- Participation à "l'Entente Socio-Culturelle du Pays de Ploërmel",
- Réalisation d'un dossier de demande de subvention auprès de la D.R.A.E. pour la réalisation d'une exposition sur l'Etang au Duc de Ploërmel.

SECTION PAIMPOL - PAIMPOL - PAYS DU GOËLO

Adresse : SEPNB - Pays de Goëlo
BP 93 B
22500 PAIMPOL

Responsable : Annie ROUDAUT

RAPPORT D'ACTIVITE

- * Aménagement d'un local de réunion et d'une bibliothèque alimentée par des dons d'éditeurs
- * Suivi du remembrement de painpol (réunions d'informations et participation à la commission)
- * Suivi du dossier du projet de zone aquacole du Cornec en Ploubazlanec
- * Plantation d'arbres dans les parc de Keroual et près de la chapelle d'Yvias pour réparer les dégâts causés par la tempête d'octobre 1987
- * Suivi ornithologique des îles de Bréhat
- * Action de protection de la roselière de Beauport
- * Organisation de l'AG annuelle de la SEPNB en avril.

SECTION " PRESQU'ILE GUERANDAISE "

Adresse Ecole Paul Minot
44500 LA BAULE

Réunion mensuelle le 3è jeudi du mois à 20 h 30 Ecole Paul Minot, 3 rue
Paul Minot (2è étage) 44500 LA BAULE

Responsables Rémy GAUTRON
P. MONNOT (Trésorier)

Correspondants locaux :

Le Croisic : Meur et Mme Bouilloud
50 rue de la Ville d'Ys
44490 LE CROISIC

La Turballe : Meur J.P Longa
8 rue des Sternes
44420 La Turballe

St Nazaire : Meur M.F David et G. Arnull
4 rue Gay Lussac
44600 ST NAZAIRE

Assérac : Mme J. Brien
Trologo
44410 ASSERAC

Expositions itinérantes : LES ANIMAUX MARTYRS

Le fidèle compagnon abandonné sur une route en partant en vacances, classique, chacun connaît ce phénomène.

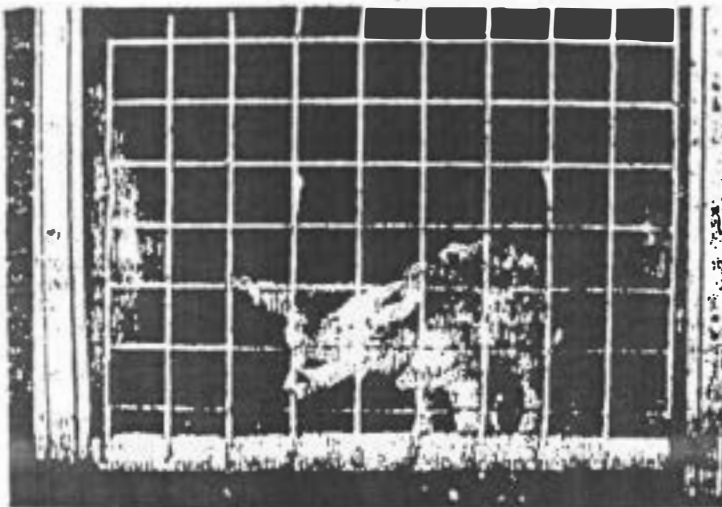
Mais les animaux domestiques ne sont pas les

seuls concernés par les mauvais traitements. La SEPNB (1) et la Ligue des Droits de l'Animal dénoncent les conditions de détention des animaux sauvages exposés sur nos côtes durant l'été.

Combien d'accidents regrettables ont lieu chaque année avec les animaux sauvages des expositions itinérantes ? Il est pourtant sympathique de se divertir en découvrant des lions, serpents ou autres animaux exotiques. Mais leurs conditions de vie déplorables ainsi que des systèmes de sécurité plus que précaires ne sont pas assez connus du public. Les bêtes supportent difficilement leurs conditions de capture, de transport puis de détention. Et de ce fait la plupart d'entre elles sont malades ou porteuses de virus exotiques et représentent un danger réel pour l'hygiène publique et la sécurité. Pourquoi être arrivé à une telle situation ?

Négligence ou ignorance ?

Selon les deux associations,



la SEPNB et la Ligue des Droits de l'Animal, le premier mal est la méconnaissance de la législation par la plupart des pouvoirs publics, locaux. Conformément aux arrêtés du 29 août 1978, tout propriétaire d'établissement détenant des animaux doit posséder et présenter à tout contrôle six documents, dont un livre de soins vétérinaires coté et paraphé par le maire. Or les contrôles vétérinaires sont souvent inexistantes. Mais si l'on veut lutter contre le trafic de la faune sauvage, son exploitation lucrative et la disparition des espèces en danger, le plus efficace est le boycottage de ces expositions. Arrêtez des bêtes, ne les oubliez pas !

(1) S.E.P.N.B., Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne.

PG 13/07/77

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

II Animations

345 personnes ont participé aux diverses activités organisées par la section, ou par des associations sympathisantes.

- 26.09.87 - Encadrement du Congrès national naturiste
Sorties de terrain (Marais salants - Dunes - Conférence - projection) (30 personnes)
- 11.11.87 - Sortie "Champignons" Piriac (30 personnes)
- 17.04.88 - Sortie guidée Marais salants "Connaissance et protection des oiseaux" (15 personnes)
- 12.05.88 - Projection-débat avec "Grain de Sel" St Marc/mer.
- 20.05.88 - Exposition-conférence-projection "Oiseaux locaux" (120 personnes) Ecole Paul Minot La Baule.
- 15.07 au 15.08 - 2 sorties ornithologiques (20 personnes x 2)
- Août 88 - Accueil et participation aux sorties organisées dans le cadre du TRO-BREIZ.
- 15.09.88 - Sortie Brière avec deux écossais (Inverness ville jumelée avec La Baule)
- 25.09.88 - Sortie ornithologique Marais salants (35 personnes)
- 16.10.88 - Journée technique : mangeoires - Piriac - (20 personnes)
- 1.11.88 - Organisation voyage à Ménigoule (Festival du Film ornithologique) (8 personnes)
- 06.11.88 - Projection-conférence (diapositives) . Piriac. (15 personnes)

La section locale de la SEPNB au secours de la faune blessée

Avec l'ouverture de la chasse, les fortes marées, les tempêtes et le départ de la mauvaise saison, la section Saint-Nazaire presque quérandaise de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'apprête à recevoir les animaux blessés ou en difficulté. Une action qui s'intensifie ainsi chaque année à pareille époque, particulièrement en faveur de ces grands déshérités que sont les oiseaux, notamment les oiseaux marins (parfois rares comme les mergules), espèces diurnes et nocturnes, appellent une connaissance et une nourriture appropriée, une attention très particulière. Les espèces protégées doivent faire l'objet de soins des plus attentifs.

Les oiseaux saufs sont, après soins, relâchés dans leur milieu (en mer, par exemple, grâce à la vedette de la SNSM) ou encore confiés au parc animalier de Rozé. Le Dr Boufflet et ses collègues vétérinaires de La Baule doivent aussi, parfois, intervenir préalablement.

Les animaux ont un grand désavantage par rapport à l'homme, ne pouvant réclamer individuellement,



Un fou de Bassan.

ni collectivement. Ils sont toujours isolés, abandonnés à eux-mêmes. « Là », dit Rémy Gautron, l'un des responsables de la section locale de la SEPNB, est notre mission. Etre leurs interprètes. Collecter, soigner les animaux, participer à

cette activité est nécessaire et, de plus, utile. Un fou de Bassan, trouvé agonisant, était porteur d'une bague posée un an plus tôt en Angleterre, renseignement important qui aurait pu être perdu. »

Le bon réflexe

Dans le cas d'un oiseau, essayer de le capturer sans brutalité, en jetant sur lui filet ou couverture qui l'immobilisent, le mettre au noir dans un carton au fond tapissé de journaux, téléphoner et le conduire aux adresses indiquées (R. Gautron, tél. 40 24 42 68 ; J. Brien, correspondant Assérac, tél. 40 01 76 41 ; F. David, correspondant Saint-Nazaire, tél. 40 53 37 88).

Ne pas tenter de le soigner soi-même, ni de l'exhiber, ne pas se fier à sa bonne santé apparente qui peut cacher une blessure interne, une maladie grave, une intoxication (par suite de l'emploi de pesticides agricoles et autres produits toxiques), ne pas essayer de le nourrir ou le faire boire de force (surtout pas de pain trempé dans du lait).

Il faut encore savoir que de nombreux animaux sont protégés par la loi. Capture, transport, détention sont interdits. Il convient donc de signaler toute découverte au plus tôt à une association de protection reconnue. La SEPNB peut fournir tous renseignements utiles à ce sujet.

II Promotion de la S.E.P.N.B.

- * Envois de documents aux personnes contactant la section sur des questions diverses
 - faune blessée
 - aide aux oiseaux (mangeoires-nichoirs...)
 - législation
 - etc.
- * Auprès des "classes patrimoines" à Guérande.
- * Recherche points de vente Matériel SEPNB.
- * Recherche salles pour TRO BREIZ 1989

III Divers

- * Installation d'une bibliothèque, mise à la disposition des membres de la section, abonnement à diverses revues naturalistes.
- * Adhésions à plusieurs associations (A.O.B, GOLA, Erminéa...)
C.O.B
- * Intervention auprès de Jean Jacques Annaud à propos d'un spectacle du cirque Medrano annonçant dans son spectacle un numéro avec "Les ours du film" (publicité mensongère)
- * Adhésion de l'A.N.C.A. à la S.E.P.N.B

IV Actions juridiques

- * Animaux captifs - Demande de constat à la gendarmerie de Guérande 7 P.V dressés (aucun des documents officiels présent). Dépôt d'une plainte.
- * Pollution par hydrocarbures dans l'estuaire de la Loire Dépôt d'une plainte contre X auprès de la brigade maritime de St Nazaire.
- * Tri sur espèce protégée (Marais Salants) : cygne sauvage enquête en cours.
- * plainte pour destruction d'un Harle huppé et d'un Harle bièvre

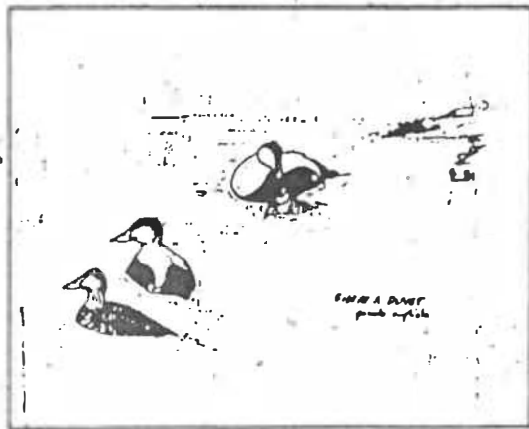
RÉSERVES BIOLOGIQUES

Le bilan de la saison 88 en presque île guérandaise par la société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB)

La section guérandaise et St-Nazaire de la SEPNB a créé et gère huit réserves biologiques et sites protégés en presque île. A l'occasion d'une réunion de synthèse dernièrement, les membres de cette association ont effectué le bilan pour la saison 1988.

Les trois héronnières du secteur compte 249 couples de hérons cendrés ce qui accroît de 46 couples cette espèce par rapport à l'an dernier. La nidification des eigrettes garzottes reste stable avec 67 couples répartis sur deux sites. Outre la prédation naturelle, notamment par les corbeaux, le dérangement des nicherne en période de couvaison se fait sentir (photographes, cinéastes, amateurs d'oiseaux, etc...) et augmente les pertes : nids abandonnés, œufs pillés. L'extension d'un lotissement, riverain d'une héronnière, risque de poser quelques problèmes, mais la SEPNB veille et fera une information dans ce sens auprès des habitants.

On a aussi insisté sur une espèce en voie de raréfaction : la sterne, qu'elle soit Pierre-Garin ou Caudan. Les sternes ont complètement disparu de



L'elder à duvet, animal très nordique traditionnellement se reproduit régulièrement en baie de La Baule depuis quelques années

leur principal site de nidification, l'île de Pierre Perdue en baie de Pornichet qui a compté plus de 200 couples il y a encore quelques années. Selon la SEPNB, la création du Port de Pornichet a favorisé la fréquen-

tation des touristes (nautiques) dans cette région et ses îles, ce qui expliquerait cette disparition en peu de temps.

L'événement selon cette association concerne une espèce suivie actuellement de très près

par les ornithologues bretons pour qui elle reste une énigme : l'elder à duvet. Ces animaux très nordiques traditionnellement (voir illustration) se reproduisent régulièrement en baie de La Baule depuis quelques années. Malheureusement selon la SEPNB, les pontons sont régulièrement dérangés et détruits par la fréquentation du public.

Au cours de la saison 88, quatre nids d'elders à duvet ont été occupés en baie. Des nichoirs ont été installés par les bénévoles de la SEPNB, mais l'un d'eux a été détruit par un acte de vandalisme et donc n'a pu remplir son rôle. Aucun nid n'a produit de poussins, parce que les canes ont été trop fréquemment dérangées par le débarquement de plaisanciers.

Un travail important de sensibilisation reste à faire auprès des plaisanciers afin que des sites restent libres pour l'avifaune locale. L'exemple de l'île Dumet, désertée par des espèces intéressantes devrait faire réfléchir, alors que l'association de protection de la nature en Bretagne dépend de son classement en réserve depuis 1970.

Maintenant, la SEPNB protège l'île Bacchus à la pointe du Bile qui accueille couramment des ternes de Bealon. Après avoir défriché l'île, il faut revoir le problème de la prolifération des goélands argentés, préjudiciables aux autres espèces.

D'autres secteurs ont été évoqués comme les 23 ha de marais salants abandonnés qui accueillent sternes, échasses, avocettes, ternes, et autres limicoles. Cette réserve est surveillée par des TUC. Dans le forêt de La Baule-Escoubec, la protection de la station d'orchidées endémiques (homme-pêcheur) a été profitable vu le nombre de plantes qui s'est multiplié par dix, un succès rendu possible grâce aux services forestiers de la Ville. Enfin, la SEPNB est propriétaire d'une seine dans le bassin de St-Molf avec 39 collètes remises en état.

En conclusion, selon les responsables, la gestion de notre patrimoine naturel dans la presqu'île, région très touristique n'est pas une chose facile. Une politique de protection ne peut être efficace qu'avec l'accord de tous, en respectant flore et faune ainsi que le travail des bénévoles.

- Plainte pour naturalisation d'espèces protégées à Penestin (cormoran)
- Plainte pour vente d'espèces interdites naturalisées (Brière)

V Participations diverses

- 06.02.88 Assemblée générale constitutive de l'Association Ornithologique Brièronne (A.O.B.)
- 14.02.88 Sortie "Mammifères" avec Erminéa, Forêt de Gâvre.
- 07.06.88 Sortie ornithologique avec A.O.B.
- 10.10.88 Réunion d'information "Pollution de la baie de Pen Bé" Assérac.
Réunions de la Fédération des Associations de Protection de la Presqu'île guérandaise.
Réunions Réserves SEPNE.
C.A de la SEPNE

VI Actions de Protection de la Nature

- 28.02.88 Journée technique : construction de nichoirs. (30 personnes) Piriac.
- 20.03.88 2^e journée technique : construction et pose des nichoirs (30 personnes)
- 03.04.88 Nettoyage de la Station botanique "Orchidées" La Baule
Envoi d'un dossier "Exposition d'animaux" à 12 communes
- 10.05.88 Journée technique : mangeoires - Piriac -
Réseau "Récupération de la Faune blessée"
Surveillance et gestion sur les sites en réserves.

VII Etudes

12.02.88 Réunion de préparation "Oiseaux échoués"

13 et 14.02 Week-end "Oiseaux Echoués"

8 équipes réunissant 19 personnes

40 km de côtes parcourus :

51 oiseaux récupérés (15 espèces)

29 oiseaux non mazoutés

22 oiseaux mazoutés

Recensements sur les Réserves et sites protégés (8) de la
presqu'île guérandaise.

Prospections suite à une pollution au Port pétrolier de
Donges.

Sorties du Groupe "Eiders"

Rédaction d'une note à la demande de l'Université de JACA
(Espagne) pour une observation du Desman des Pyrénées.

SECTION ILLE ET VILAINE

Adresse : Maison de la Consommation et de l'Environnement

45 Bd Magenta

35000 RENNES

Tél. : 99.30.35.50

Minitel : 36-15 code ACE

Permanence : lundi : 14 h - 19 h

mercredi : 16 h 30 - 18 h 30

vendredi : 9 h - 12 h

Réunions Mensuelles : Tous les premiers mardis du mois à la M.C.E à 20 h 30

Responsables : Bruno GAUDEMER

Yves CONSTANTIN (secrétaire)

Pascal LE GUEN (trésorier)

Jean-Luc TOULLEC (objecteurs)

Jean-Marc JOLY

Note d'Information : "La Pilulaire", note d'information mensuelle, est envoyée
à toute personne fournissant des enveloppes timbrées.

RAPPORT D'ACTIVITE 1988

Animations

1.1 Sorties - Soirées Publiques

17 janvier : "Les oiseaux hivernants du Golfe du Morbihan" (80 personnes)
intervenants : Jo Le Lanic, B. Caudemer, G.L. Choqué.,
J.L. Toullec, J.M. Joly.

20 février : "Les algues" : visite du laboratoire Goëmar et sortie
à St Enogat - (40 personnes) intervenant : Goëmar

- 11 mars : Soirée diapositives sur "les mammifères" à la M.C.E. (15 personnes). Intervenants : B. Guillemot, D. Nicot, G.L Choquené.
- 13 mars : Sortie "traces de Mammifères" à Paimpont (14 personnes) Intervenants : B. Guillemot, D. Nicot, G.L Choquené
- 24 mars : Conférence - débat organisée avec Le Mouvement de la Paix : "Risque écologique et hiver nucléaire" avec F. Ramade J.C Lefeuvre (100 personnes).
- avril : voir mois sur les Oiseaux en Bretagne.
- 29 mai : Sortie au Cap Fréhel organisée avec l'Office Jacquolandin d'Animation. (40 personnes) Intervenants : J.M Joly et J.L Toullec.
- 2 juin : Conférence - débat à l'ENSFA (Ecole Nationale Supérieure Féminine d'Agronomie) sur "Bocage et Remembrement" avec la DDAF, un conseiller municipal et un géomètre. Intervenant SEPMB : D. Chicouene, Stand SEPMB : J.M Joly.
- 22 juin : Soirée audiovisuelle sur les chauves-souris (10 personnes) Intervenants : G.L Choquené, D. Nicot, J.M Joly.
- 25 juin : Sortie sur le "sentier pédagogique" de Chartres et Bruz (5 personnes). Intervenant : S. Lerideaux (stagiaire)
- 25 septembre : Sortie "Criquets et Sauterelles" (4 personnes). Intervenant : A. Guéguen
- 23 octobre : Sortie "Baie du Mont St Michel" à Marais de Dol, organisée avec l'Office Jacquolandin d'Animation. (50 personnes). Intervenants : J.L Toullec, M. Danais, C. Ledroit
- 22 novembre : Soirée audiovisuelle "Chauves-souris" à la M.C.E. (10 personnes). Intervenants : G.L Choquené, D. Nicot, J.M Joly.
- 27 novembre : Sortie sur les étangs de Châtillon en Vendelais et Paintourteau (40 personnes). Intervenants : G.L Choquené, B. Gaudemer, R. Gohier.
- 10 décembre : Sortie sur "Comment les insectes passent-ils l'hiver" (13 personnes) avec G. Chauvin.
- BILAN : 9 sorties - 5 soirées - environ 450 personnes touchées.

1.2 Prestations de service

- 28 janvier : Lycée Agricole du Châtelet ■ Redon - Films et débat - (6 jeunes). Intervenants : J.M. Joly, J.L. Toullec.
- 04 février : Ecole Jean Moulin de Rennes - (50 élèves de Maternelle) Montage sur les oiseaux des Parcs et Jardins - mangeoires. Intervenants : J.M. JOLY, J.L. Toullec.
- 12 février : Centre de loisirs de Noyal/Vilaine - Montage oiseaux + mangeoires - (40 enfants). Intervenants ■ J.M. Joly, J.L. Toullec
- 6 mars : Association ESCALE de Marcillé-Robert - Oiseaux de l'étang (40 personnes). Intervenants : R. Gohier, L. Gohier, P. Le Guen, J.L. Toullec
- 20 mars : Association Corsaires Malouins - Cap Fréhel - Intervenat B. Gaudemer
- 31 mars : Ecole primaire de Bain de Bretagne - Journée pédagogique sur l'étang - (10 instituteurs). Intervenants : J.M. Joly, J.L. Toullec, R.P. Bolan
- 6 avril : Centre Social de Belleville à Rennes - La Forêt - (20 enfants). Intervenat J.L. Toullec
- 2-3 mai : Stage d'initiation aux techniques d'animation, avec Jeunesse et Sports. (14 animateurs). Intervenants : J.M. Joly, J.L. Toullec, H. Gutknecht (DDJS).
- 5.6 mai : Collège agricole de Châteaugiron - L'étang de Marcillé Robert - (22 élèves). Intervenants : J.M. Joly, J.L. Toullec
- 9 mai : Ecole du Contour St Aubin à Rennes - Cercle Paul Bert - Oiseaux du Thabor - (30 enfants CM 2). Intervenat ■ J.L. Toullec
- 11 mai : Centre Social de Bourg des Comptes - Oiseaux (montage + sortie) - (15 enfants). Intervenants : J.L. Toullec, J.M. Joly
- 16 mai : Ecole primaire de La Bazonge du Désert - La mare - (30 enfants). Intervenat ■ J.L. Toullec
- 16.20 mai : Classe de mer à St Marc/mer - (50 enfants). Intervenat J.M. Joly
- 19.20.26.27 mai : Mois de l'enfance à Hédé - La Forêt - (130 enfants) Intervenants ■ J.L. Toullec, G. Rolland

Découverte de la faune et de la flore au Cap Fréhel



Cette sortie, organisée par l'Office jacquelaudin d'animation et les animateurs de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, a permis à une quarantaine de Jacquelandins de découvrir les différentes espèces d'oiseaux marins et terrestres qui se sont établis en colonies sur les îlots de la Fauconnière et l'Anse du Cap Fréhel, véritable réserve ornithologique de 400 hectares classée site protégé.

Malgré le temps maussade, deux groupes, bottés, emmitouffés, armés de jumelles, n'ont pas hésité, même avec leurs enfants, à suivre Jean-Luc Toullec et Jean-Marc Joly, animateurs à la SEPNB, sur les sentiers parfois escarpés

du Cap Fréhel afin d'observer et de reconnaître avec des lunettes d'observation mouettes, guillemots, fulmars, un couple de petit pingouins, goélands argentés, cormorans, certains en pleine nidification ou entourés de leur frêle progéniture.

La flore actuelle a été également observée, on a pu reconnaître l'orchis tachetée, le compagnon rose, le sédum ou orpin, le nombril de Vénus, la cuscutte — plante parasite du petit ajonc marin — la linagrette des tourbières avec sa houpette cotonnée.

Une journée enrichissante pour tous qui, par l'exposition photographique préliminaire d'Anne et Dominique Galliana, du Photo-club,

et leur conférence du 27 mai, la présentation du site, a permis chacun de mieux reconnaître place la faune et la flore du Fréhel.

25 mai : Centre Social du Landrel - La Forêt - (15 enfants).
Intervenant : J.L Toullec

10 juin : Collège L. Guilloux de Montfort - Montages diapos - (25
enfants). Intervenant : J.L Toullec

6 juillet : Centre de loisirs de Pléchâtel - Oiseaux de l'étang -
(30 enfants). Intervenant : J.M Joly

7 juillet : ATD quart-monde - (20 enfants) - Intervenant : J.M Joly

du 28 juin au 28 juillet (7 journées) : Office des personnes à la retraite
- La flore lors des sorties
Intervenant : C. Blond

24 septembre : Ecomusée de Montfort - Brâme du cerf - Intervenant : J.M
Joly

16 novembre : Centre Social la Découverte à St Malo - Aquarium marin
- Intervenant : J.L Toullec, J.M Joly
(30 enfants)

1.3 Un week-End pour la Nature

samedi 30 janvier : Matin : "Comment protéger la Nature en Ille et
 Vilaine ?". Assemblée générale de la SEPNB 35
 Bilan 87 - Projets 88 - (30 personnes)
 Après-midi : Films et expos Nature - (200 personnes)
 expos : Les ailes de la mer - Les réserves de
 Bretagne.
 Films : Entre terre et mer - Falaises vivantes
 - Le Héron Cendré
 Soirée : Philippe Inizan en soirée cabaret
 Fest-Noz avec l'Air du temps et le Cercle Celti-
 que de Rennes. (250 personnes)

dimanche 31 janvier : Sortie à Châtillon en Vendelais. (40 personnes)

Une semaine sur « le défi OF 16/5/88 de l'environnement en Inde »

Dans le cadre de la Campagne « européenne » Indes, le défi de l'environnement, plusieurs associations rennaises dont : le C.R.I.-D.E.V., Frères des Hommes ou le C.I.E.L.E., organisent une semaine d'animation à la Maison de la consommation et de l'environnement, 48, boulevard Magenta. Du 16 au 20 mai se tiendra une exposition sur « l'écologie en action » avec présentation d'audio-visuel sur l'environnement en Inde.

Mardi 17 à 20 h 30, à la Maison du Champ de Mars, conférence-

débat avec Anil Agarwal, directeur du centre pour la science et l'environnement de Delhi, coordinateur du rapport sur l'environnement en Inde. Egalement Jean-Claude Demeure, vice-président de la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne.

Il sera question, au travers de l'exemple indien, de la comparaison entre pays en voie de développement et pays développés, en ce qui concerne la protection de l'environnement.

La vie en ville

OF 21.11.88

Environnement

Les chauves-souris sont sympas

Les chauves-souris boivent-elles du sang ? Non, du moins pas celles d'Europe. S'accrochent-elles

aux cheveux ? Non, elles craignent trop les hommes. Attaquent-elles l'isolation des maisons ? Non, elles sont insectivores. Pullulent-elles ? Non, elles n'ont qu'un jeune par an. Faut-il les tuer ? Surtout pas, elles sont utiles et protégées par la loi. Les vingt espèces de chauves-souris recensées en Bretagne sont trop souvent menacées par les pesticides, la destruction des habitats, l'ignorance. Que faire si vous avez des chauve-souris chez vous ? Deux problèmes peuvent se présenter : 1) le bruit des colonies importantes (grincements) ; 2) le guano (crottes) qui est un excellent engrais.

Si vous voulez limiter leurs éventuelles nuisances, ou simplement savoir de quelle espèce il s'agit, la SEPNEB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) vous propose de les découvrir par l'intermédiaire d'une soirée diapositives, mardi 22 novembre, à la MCE, à 20 h 30, à la Maison de la consommation et de l'environnement, 48, boulevard Magenta.

I.4 Voyage en Irlande

Organisé en collaboration avec l'association HORIZONS NATURE, ce voyage s'est déroulé du 5 au 14 avril, avec 2 minibus de 8 personnes et un animateur. Au bilan : 10 jours sans pluie, 106 espèces d'oiseaux et 13 espèces de mammifères, hébergement en Auberge de jeunesse, une ambiance agréable, deux animateurs sympathiques et compétents : J.M Joly (SEPNB) et B. Guéhenneuc (Horizons Nature), la découverte de paysages préservés : Kerry, Burren, Connemara...

II **ACTIONS COMMUNES - MCE**

II.1 La Nature en Ville (Année Européenne de l'Environnement)

- Concours de photos : Ouvert à tous, ce concours intitulé "Aujourd'hui, la Nature en Ville" a attiré une cinquantaine de candidats. Le jury, composé de Mr Le Rudulier (Service des Jardins), Mr Rouve (DRAE), Mr Bourhis (Société Photographique Rennaise) et René-Pierre Bolan (SEPNB), a couronné 5 candidats qui se sont partagés les prix : 2000 F et un voyage à Erlangen (ville allemande jumelée avec Rennes). L'exposition des 20 meilleures photos a ensuite circulé à la DRAE, et dans divers Centres Sociaux Rennais.

- Concours de dessins : Ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans à Rennes, Erlangen et Louvain (ville belge jumelée à Rennes) et intitulé : " La Nature en ville, demain ", ce concours n'a attiré que peu de candidats. 5 d'entre eux ont été récompensés par le jury composé des associations d'environnement de la MCE, et se sont partagés la somme de 1000 F de prix.

- Exposition : "La Nature en Ville"

Composée de 13 panneaux, elle présente la Nature sous tous ses aspects : rôles écologiques, les espaces verts, la Nature dans les quartiers, des exemples périurbains et étrangers, les jardins privés, l'eau dans la ville. Y ont participé : l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération Rennaise), le service des Jardins, la Société d'Horticulture et la SEPNB, 4 panneaux). De plus, les dessins ont été réalisés par D. Nicot. Elle a été présentée en avant-première au Salon du Jardinage (1.2.3 octobre) puis à la MCE et est destinée à circuler dans les communes du district et équipements sociaux Rennais. Un support d'animations scolaires par la SEPNB et grand public par AUDIAR-SEPNB, est également prévu pour 1989.

11.2 Inde et Environnement

Profitant de la venue d'Anil AGARWAL, directeur du Centre pour la Science et l'Environnement à New Delhi (Inde), les associations de la MCE (Feuille d'Erable, CIELE, SEPNB) et des associations Tiers-mondistes (CRIDEV, Réseau Inde, ARDIS) ont organisé une semaine d'animation sur le thème "Le défi de l'Environnement au Nord et Sud", avec l'exposition "l'écologie en action" de l'UNESCO, du 16 au 20 Mai. Cette semaine a été ponctuée d'une conférence-débat qui a réuni une centaine de personnes venues écouter Anil AGARWAL et J.C DEMAURE (SEPNB).

La réflexion se poursuivra en 1989, afin d'aller plus loin que le simple constat des faits.

11.3 Mois d'Information sur les Oiseaux de Bretagne

Tout le mois d'Avril a été le théâtre de diverses animations qui ont attiré 550 personnes.

- Exposition : "l'oiseau migrateur" de la SEPNB Vannes.
- Films vidéos : "Entre terre et mer" - "La mer à tire d'aile"
- Ateliers nichoirs : construction le mercredi 20 et pose au Parc des Bois le 27
- Sorties : 20 personnes au Parc des Bois le 16 et 35 en forêt de Rennes le 30 pour écouter les chants d'oiseaux avec Jo LE LANNIC.
- Bibliothèque : Exposition de livres divers et variés sur les oiseaux et réalisation d'une plaquette bibliographique sur le sujet, avec l'aide de la Bibliothèque Municipale de Rennes.
- Animations : 250 enfants sont venus découvrir films, vidéodisque ou bien sont allés découvrir les oiseaux du Parc des Bois.
- Vidéodisque : Avec l'aide du Rectorat, du CRDP, de l'Université, nous avons pu présenter un vidéodisque anglais "British Garden Birds" et l'utiliser comme support d'animation auprès des scolaires, à partir du logiciel "visions" créé par F. Giraud, professeur à St Malo. Outil pédagogique exceptionnel !

La SEPNS a été la principale animatrice de ce mois d'information.

11.4 Minitel

Grâce au serveur télématique de la MCE, nous avons créé des pages d'informations visibles sur Minitel au 36-15 code ACE. 3 ou 4 personnes continuent de mettre régulièrement ces pages à jour et pensent à un éventuel développement en 1989. Responsable : D.Nicot.

III Actions de protection

III.1 Obturation des poteaux métalliques PTT

La campagne se poursuit. 25 perches télescopiques circulent dans le département de main en main de bénévoles. 6500 poteaux qui ne joueront plus que leur rôle de poteaux.

Des négociations sont en cours avec France Télécom pour le versement d'une subvention qui couvrira nos divers frais. Affaire à suivre en 1989.

III.2 Espèces naturalisées : vigilance !

Plusieurs interventions, discussions, vérifications chez des commerçants qui exposeraient des espèces naturalisées protégées.

III.3 Chauves-souris : ça continue

Sous l'impulsion de Guy-Luc Choquené, de nombreux sites de reproduction et des sites d'hivernage ont été prospectés (églises, carrières, mines). Sur un de ces sites, à Glénac dans le Morbihan, nous envisageons de déblayer les ordures qui menacent de boucher les mines et d'assurer la protection par des grilles.

D'autre part, diverses interventions ont été faites chez les particuliers désireux de mieux connaître, de chasser ou d'éviter les dégâts des chauves-souris qu'ils hébergent.

III.4 Marais de Dol

Menacés par le drainage intempestif, ces marais, lieux de gagnage des oiseaux de la Baie du Mont, méritent une protection et une mise en valeur sur laquelle un groupe de quelques personnes a décidé de se pencher, depuis décembre.

Sortie ornithologique à Erbrée

Une quarantaine d'amoureux de la nature découvre et observe les oiseaux



Le pays de Vitré est devenu un endroit privilégié pour les promeneurs, grâce à l'existence de nombreux sentiers de randonnées et à la présence de sites naturels qui attirent, chaque dimanche, de plus en plus de visiteurs. Incontestablement certains sites naturels comme l'étang de Châtillon-en-Verdelais, l'étang de Paintourneau, le barrage de la Vallée et le barrage de La Chapelle-Erbrée qui verra tout prochainement quelques aménagements, gagnent à être connus.

Profitant de la douceur de l'automne, les amoureux de la nature et de l'environnement ont participé à une sortie ornithologique dont le but essentiel a été la découverte et l'observation des oiseaux sur l'étang de Châtillon-en-Verdelais et à Paintourneau à Erbrée.

Une quarantaine de personnes en provenance de toute la Bretagne ont participé à cette sortie proposée par l'association environnement qui est affiliée à la Maison de la consommation environnement de Rennes (48, boulevard Magenta). Ces sorties, explique un des responsables Philippe Galarde de Saint-M'Hervé, sont ouvertes à tout le monde et représentent un grand intérêt. Elles sont bien souvent mensuelles et parfois riches en découverte et surprise. Tel a été le cas, dimanche après-midi, avec la découverte dans les bois longeant l'étang de

Paintourneau d'une anascore et d'un canard naine. Il s'agit d'une espèce rare qui selon les connaisseurs vit dans le nord de l'Europe, bien souvent sur les côtes.

Munis de jumelles et de longues vues, les passionnés de l'environnement ont observé, pendant plusieurs heures, ces deux oiseaux qui, semble-t-il, égarés vont séjourner dans la région. De ma-

nière à bien déterminer l'espèce de ces oiseaux, les promeneurs disposent d'un guide dans lequel sont recensés tous les oiseaux d'Europe.

Ces amoureux de la nature proposent, samedi 10, une sortie en forêt, rendez-vous, à 13 h 30, à Saint-Sulpice. Pour tous renseignements s'adresser à la M.C.E. à Rennes, le mercredi entre 16 h 30 et 18 h 30 ou le vendredi matin.

IV. Actions Juridiques

Mare des Maffey's : suite et fin. (voir anciens Rapports d'Activités)

La Chambre d'accusation a décidé de nous condamner aux dépens, considérant que la Pilulaire (espèce protégée) a été détruite dans un site anciennement cultivé, ce qui est légalement permis, mais pas clair pour le site considéré.

Le bureau régional a décidé de ne pas faire appel.

V. Etudes

V.1 Recensements

* Oiseaux marins échoués : le 14 février, 18 personnes n'ont ramassé que 27 oiseaux de 10 espèces le long du littoral nord. Est-ce le signe d'une amélioration, étant donné qu'aucun n'était mazouté ?

* Oiseaux marins nicheurs : la section a participé au recensement au Cap Fréhel, à Belle Ile, dans l'Archipel de Molène,...

V.2 Sentiers pédagogiques (voir Anciens Rapports)

La section a pris une stagiaire de la MST AMVR (Maîtrise de Sciences et Techniques Aménagement et Mise en Valeur des Régions) afin de faire progresser le projet; Le rapport de Sophie LERIDEAUX donne donc un avant-projet de ce qui pourrait être réalisé sur Chartres de Bretagne et Bruz. Reste le problème du financement d'une telle réalisation.

Partenaires : AUDIAR, FFRP, DRJS, Conseil Général.

VI Participation institutionnelle

La SEPNB est représentée au Conseil Départemental de la Chasse et et de la Faune sauvage (B. Guillemot et B. Gaudemer), à la Commission Départementale des sites (F. Pustoch et P. Le Mao), au C.A de la M.C.E. de Rennes (J.C Toullec et G.L Choquené).

Travail avec le Conseil général pour l'aménagement de l'étang de la Chapelle-Erbrée et pour le programme quinquennal en faveur de l'environnement.

VII Divers

VII.1 Promotion de la SEPNB

- Des stands ont été tenus : au salon du Jardinage les 1er, 2 et 3 octobre, à la journée de promotion des Espaces Naturels Départementaux, à la pointe du Grouin, à la fête du Cidre, aux Journées annuelles de la Société zoologique de France les 1 et 2 juillet, sur le marché des Lices un samedi des mois de janvier et février.
- Radios :
 - Une demi-heure sur RBM le 9 mars, à la Couyère.
 - Une présentation de l'exposition oiseaux sur Radio Alpha, en avril.
 - Une présentation de l'exposition nature en ville, sur Radio Armorique.
- Télé : Interview de Jo Le Lannic, dans le cadre du Mois d'information sur les oiseaux de Bretagne, sur FR3 Bretagne Pays de Loire, dans l'émission Midi Cocktail du 15 avril.
- Presse : Communiqués dans Ouest-France, Combat Nature, le Courrier de la Nature, la Lettre du Hérisson...
- OSCRI : C'est le bulletin d'information de l'OSCR (Office Social et Culturel Rennais) qui regroupe la plupart des associations de la ville. Un 4 pages a concerné les associations d'environnement et un numéro spécial sur notre action est en préparation.

VII.2 Bibliothèque

Elle augmente régulièrement de volume, si bien que le local devient trop petit. Un gros effort a été fait, mais beaucoup reste encore à faire...

SIGLES :

ABDIS : Association Bretonne pour un Développement Intégré et Solidaire.

CIELE : Centre d'Information sur l'énergie et l'Environnement.

CRIDEV : Centre Rennais d'Information sur le Développement

FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestre

DRJS : Direction Régionale Jeunesse et Sports

AUDIAR : Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération Rennaise.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

La SEPNB a décerné son Hermine et sa « volée de bois vert » 88

« L'Hermine 88 » au maire de Quévert près de Dinan, Louis Martin, premier élu à avoir entrepris la conservation des arbres fruitiers sur les espaces publics. La « volée de bois vert » au préfet du Finistère pour avoir accepté le tour du Finistère en moto tout terrain le jour de Pâques. La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne tenait le week-end dernier son assemblée générale à Paimpol.

Plus de 2 000 personnes font partie de cette association qui peut tirer de ses 20 ans d'activité la fierté d'avoir révélé une conscience active de l'environnement dans la région. L'an dernier, des centaines d'actions ont été menées.

Le Tro-Breiz, avec l'exposition « les réserves de Bretagne » a assuré dans toute la région l'été dernier la promotion du réseau des réserves biologiques. Celles-ci, ouvertes au public, accueillent chaque année quelque 80 000 visiteurs. Dans le domaine de la pédagogie de la nature, Goulien a reçu, en 1987, 135 classes... La « Maison de la nature » à Bois-Joubert (L.-A.) sera bientôt une réalité.

Le premier bilan de « l'école des cadres » mise en place il y a un an par la SEPNB, est tout à fait satisfaisant. La société a formé sa première promotion dont elle attend l'investissement dans les sections locales

et départementales et dans les commissions. Il faut souligner que l'idée a été reprise au plan national, la fédération ayant demandé à la SEPNB d'organiser une telle école avec recrutement national.

Invitée, la SEPNB s'est exposée à Paris, d'une part au salon « Bretagne expo » à la Défense et d'autre part au musée de la Villette avec l'exposition « Connaître et protéger ». La société a participé à la création de l'association « Loire vivante » pour la sauvegarde du dernier grand fleuve sauvage.

1987 a vu le début du rapprochement avec les pays d'Europe concrétisé par des échanges avec le Portugal et la Cornouailles britannique. Un jumelage a été signé avec le Cornwalls Trust for nature conservation.

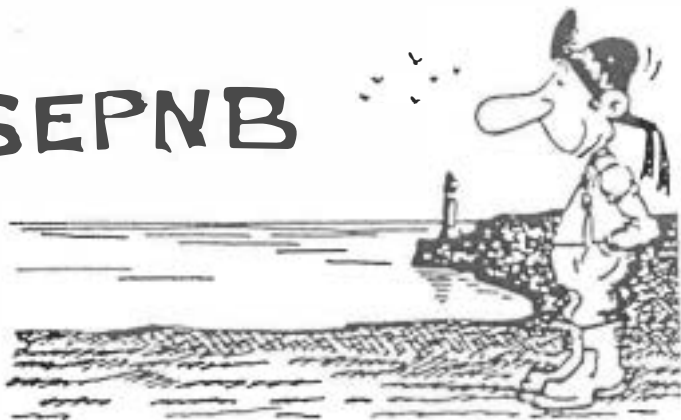
En terminant son rapport d'activité, Max Jonin a évoqué la formule qui consacre la société dans la dernière édition du Guide bleu : « La SEPNB,

un label pour la nature ». « Nous essaierons de mériter cette image ! » a conclu le secrétaire général. Avec toujours deux objectifs : action militante et rigueur scientifique.

Samedi soir, les VI^e rencontres naturalistes organisées par la SEPNB ont permis de prendre connaissance du remarquable travail de Bruno Bargain sur les « Orchidées de Bretagne ». Pendant 5 ans, une centaine de bénévoles ont recensé 40 espèces sur près de 1 000 stations et découvert 4 nouvelles espèces. Ce travail était matérialisé par une exposition itinérante et fera l'objet d'un numéro spécial de la revue Penn Ar Bed.

Outre l'Hermine 88 et la « volée de bois vert », les militants ont accordé une mention spéciale à « l'attitude courageuse » du maire de Saint-Rivoal qui a interdit le passage sur les chemins de sa commune du tour du Finistère moto.

LA VIE DE LA SEPNB



ASSEMBLEE GENERALE DE PAIMPOL (Côtes du Nord)

Il faisait beau sur Paimpol, ce week-end. Chacun a pu repartir à temps pour remplir son devoir électoral. Ceux qui sont venus ont découvert, en avant première, la superbe exposition "Orchidées de Bretagne". Donc, ceux qui ne sont pas venus ont eu grand tort....

En bref, le rapport d'activité du secrétaire général, le rapport moral du Président ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier pour la présentation fort claire de nos finances.

Les élections au conseil d'administration (136 votants) ont renouvelé le tiers sortant ainsi: MM. Demaure, Garnier, Jonin, Le Denezet et Salaun réélus, MM. Canevet, Charbonnier et Nicot, élus. (M. Beucher ne se représentait pas)

Les prix Hermine et Volée de bois vert ont été attribués respectivement au Maire de Quévert (22) et au Préfet du Finistère (voir encadrés).

Enfin, les participants ont découvert l'archipel de Bréhat par mer et par terre et une visite du site de Cornec-Floubazlanec a permis de découvrir en vraie dimension le projet d'aménagement de zone aquacole sur le site inscrit et d'envisager une action de la SEPNB pour sa protection.

Etude et protection de la nature

Première promotion de l'école des cadres



La première promotion de l'école des cadres de la protection de la nature, en 1967. Les étudiants sont réunis devant le bâtiment de l'école.

La première promotion de l'école des cadres de la protection de la nature, en 1967. Les étudiants sont réunis devant le bâtiment de l'école.

La première promotion de l'école des cadres de la protection de la nature, en 1967.

Les étudiants sont réunis devant le bâtiment de l'école.

Une école des cadres de la protection de la nature a été créée par le ministère de l'Environnement et du Développement durable. Cette école a pour but de former des cadres de la protection de la nature.

La première promotion de l'école des cadres de la protection de la nature, en 1967. Les étudiants sont réunis devant le bâtiment de l'école.

La première promotion de l'école des cadres de la protection de la nature, en 1967. Les étudiants sont réunis devant le bâtiment de l'école.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

186, rue Anatole France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél: 98 49.07.18



SEPNB

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SEPNB
24 Avril 1988 - PAIMPOL Côtes-du-Nord

ATTRIBUTION DU PRIX HERMINE 1988

Le prix HERMINE 1988 a été attribué à l'unanimité à Monsieur Louis
MARTIN - Maire de QUEVERT - 22100 DINAN

M. MARTIN a été l'un des premiers élus en Bretagne à prendre
l'initiative de planter (dans ses espaces verts communaux, le
long des voies communales...),

de faire planter (parraillage par des écoles...),

de diffuser (au sein du CODEPPAN) des variétés locales ou régionales
de fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers) aux lieu et place des
traditionnels conifères, végétaux exotiques ou platanes et marronniers.

Dans la foulée, sa commune abrite désormais l'Association "Les Mordus
de la pomme" qui a pour objet de conserver et diffuser les variétés
locales de pommiers menacés de disparition,

Il a créé ainsi un des premiers Verger-conservatoire communal de
Bretagne.

Il est également très motivé par le tourisme culturel et la renaissance
en promotion des "Pays" à l'échelle européenne (projet de
rencontre européenne en 1989 à DINAN).

Palmpol
Étude et protection de la nature *Quart France 27.4.88.*
Opposition à la zone aquacole de Cornec

Palmpol accueillait le week-end dernier l'assemblée générale de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Une soixantaine de personnes représentant les onze sections de la société réparties sur les cinq départements bretons ont participé à cette assemblée, deux jours très riches en travaux et rencontres.

Il revenait cette année à la jeune section du pays du Gôlfo qu'animait Annie Roudaut et Paul Signec d'accueillir les assemblées régionales de la SEPNB. Tous les participants ont apprécié la qualité de l'accueil, au lycée de Kéraboul, et la parfaite organisation de ces deux journées.

Cette de samedi était consacrée aux travaux des commissions mais de nombreux participants

ont profité de leur bref séjour à Palmpol pour partir à la découverte de l'île aux rochers roses. Pendant ce temps, les responsables régionaux se sont rendus sur le site de Cornec, en Ploubezle-nec, où l'on envisage d'implanter une zone aquacole. La SEPNB est opposée à ce projet - qui porterait gravement atteinte à l'environnement. D'autant plus qu'il existe des solutions alternatives sur d'autres sites de la commune. La SEPNB va se saisir du dossier, relayant ainsi l'action de l'association locale.

Dimanche, cinquante personnes environ se sont retrouvées au lycée de Kéraboul pour l'assemblée générale statutaire (voir en pages régionales).



Une trentaine de participants ont découvert Bréhat.



ASSEMBLEE GENERALE DE LA SEPNEB
24 Avril 1988 -PAIMPOL Côtes-du-Nord

ATTRIBUTION DU PRIX VOLEE DE BOIS VERT 1988

Le prix VOLEE DE BOIS VERT 1988 a été attribué à l'unanimité à
Monsieur le Préfet du Finistère,

pour avoir eu l'idée d'une traversée du département du Finistère
organisée par les clubs de motos tout terrain,

pour avoir laissé le Triskel finistérien se préparer, s'organiser
se présenter sous son patronage et avec son autorisation de prin-
cipe,

pour avoir autorisé cette manifestation dans des forêts domaniales
du département ,

pour avoir autorisé le passage dans des zones sensibles des Monts
d'Arrée en contradiction avec les travaux en cours du groupe de
travail spécifique placé sous l'autorité du Sous-Préfet de Morlaix
rendant de ce fait, plus délicate et difficile la poursuite des
négociations entre les parties pour contribuer réellement à une
protection des milieux naturels sensibles de ce secteur.

BILAN 1987

ACTIF

PASSIF

Immobilisations Amortissements 41,67% 2,8% Réalizable à court terme 18,16% 55,45% Disponible 57,29%	Capitaux propres 69,13% Dettes à court terme 30,87%
--	--

S.E.P.N.B.

Immobilisations Amortissements	2.069,57	Capitaux propres et réserves	3.433,50
Réalizable à court terme	901,92	Dettes à court terme	1.532,97
Disponible	1.859,26		
Part de l'exercice	143,18		
Total de l'actif	4.966.476	Total du Passif	4.966.47

S.E.P.N.B 1987

RECETTES FINANCIERES
Ventes et Entrées réserves
Adhésions Abonnements
Produits d'animation
Produits de gestion Produits de services
Contributions
Subventions

RECETTES

3 Millions

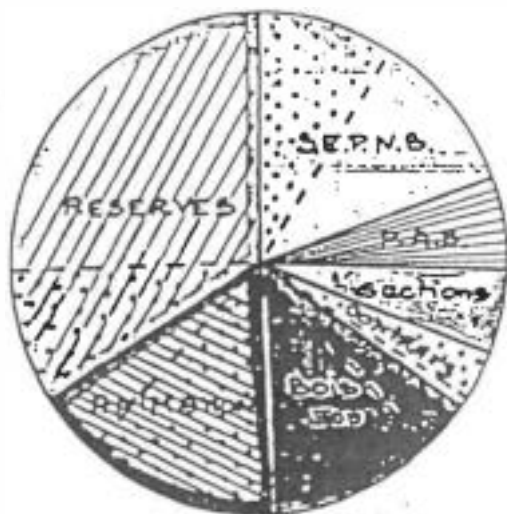
2 Millions

1 Million

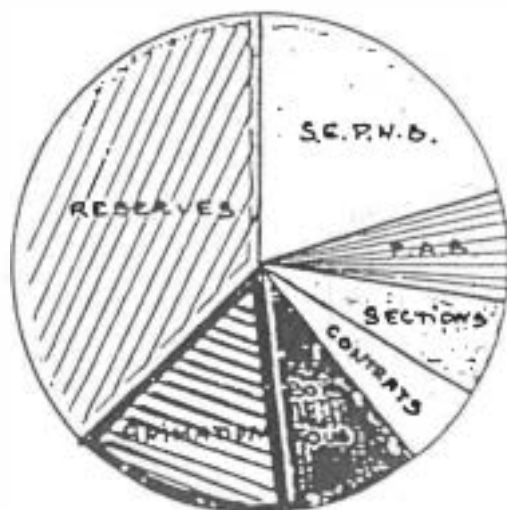
Amortissements
Achats Marchandises
Dotations
Dépassements
Fourniture
Excédent
Salaires et charges

DEPENSES

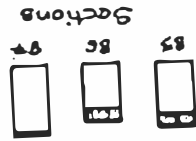
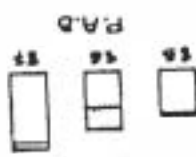
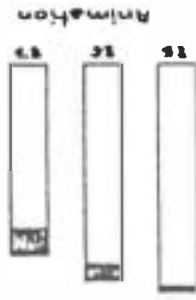
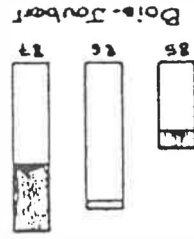
S.E.P.N.B 1987



DEPENSES



RECETTES



**Crédit  Mutuel
de Bretagne**